



PROGRAMME ARCHITECTURAL, FONCTIONNEL, TECHNIQUE, PAYSAGER-URBAIN, MUSÉO-SCÉNOGRAPHIQUE DÉTAILLÉ

-

Musée George Sand et de la Vallée Noire

-

VILLE DE LA CHÂTRE



AG STUDIO - FG/CR/AG - N°24-034 - AOÛT 2024

SOMMAIRE

I- LES ENJEUX ET OBJECTIFS GÉNÉRAUX	8
UN NOUVEAU MUSÉE POUR LA VILLE DE LA CHÂTRE.....	9
LES INTENTIONS DU PROJET	9
LES OBJECTIFS DE L'OPÉRATION	10
II- ÉTAT DES LIEUX	12
LA CHÂTRE : VILLE-CENTRE AUX MULTIPLES ATOUTS.....	13
UNE MISE EN CIRCUIT DE L'OFFRE TOURISTIQUE AUTOUR DE GEORGE SAND, DU TERRITOIRE ET DE SON IDENTITÉ.....	14
UN PROJET DE MUSÉE EN COEUR DE VILLE.....	16
PÉRIMÈTRE DE CONCEPTION ET PÉRIMÈTRE DE RÉFLEXION	17
LE SITE DE L'HÔTEL DE VILLAINES.....	19
DONNÉES CADASTRALES	19
LES BÂTIMENTS.....	23
LES DÉPENDANCES ET LA GRANGE	27
LES ESPACES EXTÉRIEURS ET LES ABORDS.....	29
III- PROGRAMME ARCHITECTURAL FONCTIONNEL, PAYSAGER ET URBAIN	31
BESOINS FONCTIONNELS.....	32
SOMMAIRE-SURFACES GÉNÉRAL.....	32
SOMMAIRE SURFACES DÉTAILLÉ GLOBAL (INTÉRIEURS / EXTÉRIEURS)	33
SCHÉMA DE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL.....	35
A - CONVIVIALITÉ ET OFFRES AUX PUBLICS	36
A1. Accueil, billetterie et information / boutique - librairie	36
A2. Services et logistique d'accueil	37
A3. Café-salon de thé	37
B- ANIMATION ET MÉDIATION	38
B1. Ateliers de médiation	38
B2. Gestion de la médiation	38
B3. Diffusion	39
C- EXPOSITIONS TEMPORAIRES	39
D- PARCOURS PERMANENT	40
E- GESTION	41
E1. Espaces de travail.....	42
E2. Moyens communs.....	42
F- LOGISTIQUE GÉNÉRALE.....	42
F1. Aire de livraison	43
F2. Transit	43
F3. Stockage	43
F4. Entretien / maintenance	43
G- LOGISTIQUE D'EXPOSITION	43
G.1 Réserve de proximité	43
G2. Atelier de montage.....	43

H- ESPACES EXTÉRIEURS.....	44
H1. Cour de l'Hôtel de Villaines	44
H2. Square-jardins de l'Hôtel de Villaines.....	44
H3. Jardin-terrasse du café-salon de thé.....	45
H4. Livraisons	45
H5. Stationnement.....	46
IV- PROGRAMME MUSÉO-SCÉNOGRAPHIQUE	47
UN PARCOURS AUX MULTIPLES DIMENSIONS	48
PRINCIPES MUSÉOGRAPHIQUES	49
INTENTIONS SCÉNOGRAPHIQUES.....	50
DES APPROCHES SCÉNOGRAPHIQUES VARIÉES	50
NIVEAUX DE LECTURE	52
TRADUCTION	52
MÉDIATION	52
GRAPHISME	53
ACCESSIBILITÉ	54
AMBIANCE LUMINEUSE.....	54
COLLECTIONS	55
PARCOURS DE VISITE	56
ARBORESCENCE	56
DESCRIPTION DU PARCOURS ET CHEMINEMENT DES VISITEURS	57
SCHÉMA MUSÉOGRAPHIQUE	60
SÉQUENÇAGE DÉVELOPPÉ.....	60
0. ENTRÉE EN MATIÈRE : PRÉSENTATION DE GEORGE SAND ET DE LA VALLÉE NOIRE	60
INTENTIONS	60
CONTENU	60
EXPÉRIENCE SCÉNOGRAPHIQUE SOUHAITÉE.....	61
COLLECTIONS ENVISAGÉES (POSSIBLES REPRODUCTIONS, PRÊTS, ACQUISITIONS OU DÉPÔTS)	61
DISPOSITIFS DE MÉDIATION	61
1. VOYAGE À TRAVERS LE XIXÈME SIÈCLE	61
1.0 George Sand, une femme de lettres dans un siècle pivot.....	61
INTENTIONS	61
CONTENU	62
EXPÉRIENCE SCÉNOGRAPHIQUE SOUHAITÉE.....	62
COLLECTIONS ENVISAGÉES (POSSIBLES REPRODUCTIONS, PRÊTS, ACQUISITIONS OU DÉPÔTS)	63
DISPOSITIFS DE MÉDIATION	63
1.1 Le métier d'écrire.....	63
INTENTIONS	63
CONTENU	63
EXPÉRIENCE SCÉNOGRAPHIQUE SOUHAITÉE.....	64
DISPOSITIFS DE MÉDIATION	65
1.2 George Sand et l'engagement	66
CONTENU	66
EXPÉRIENCE SCÉNOGRAPHIQUE SOUHAITÉE.....	66
COLLECTIONS ENVISAGÉES (POSSIBLES REPRODUCTIONS, PRÊTS, ACQUISITIONS OU DÉPÔTS)	67
DISPOSITIFS DE MÉDIATION	67

2. VOYAGE À TRAVERS LA CRÉATION	67
2.0 La création artistique au regard du siècle [séquence d'introduction]	67
INTENTIONS	67
CONTENU	67
EXPÉRIENCE SCÉNOGRAPHIQUE SOUHAITÉE.....	67
COLLECTIONS ENVISAGÉES (POSSIBLES REPRODUCTIONS, PRÊTS, ACQUISITIONS OU DÉPÔTS)	68
DISPOSITIFS DE MÉDIATION	68
2.1 George Sand et les arts	68
INTENTIONS	68
CONTENU	68
EXPÉRIENCE SCÉNOGRAPHIQUE SOUHAITÉE.....	68
DISPOSITIFS DE MÉDIATION	69
2.2 “Faire salon” : les amitiés artistiques et les conditions de la création	69
INTENTIONS	69
CONTENU	69
EXPÉRIENCE SCÉNOGRAPHIQUE SOUHAITÉE.....	70
COLLECTIONS ENVISAGÉES (POSSIBLES REPRODUCTIONS, PRÊTS, ACQUISITIONS OU DÉPÔTS)	70
DISPOSITIFS DE MÉDIATION	70
3. VOYAGE EN BERRY	71
3.0 Brève Introduction – Histoire Du Territoire	71
INTENTIONS	71
CONTENU	71
EXPÉRIENCE SCÉNOGRAPHIQUE SOUHAITÉE.....	71
COLLECTIONS ENVISAGÉES (POSSIBLES REPRODUCTIONS, PRÊTS, ACQUISITIONS OU DÉPÔTS)	71
DISPOSITIFS DE MÉDIATION	71
3.1 L'invention de la « Vallée noire » : régionalisme	71
INTENTIONS	71
CONTENU	71
EXPÉRIENCE SCÉNOGRAPHIQUE SOUHAITÉE.....	72
COLLECTIONS ENVISAGÉES (POSSIBLES REPRODUCTIONS, PRÊTS, ACQUISITIONS OU DÉPÔTS)	72
DISPOSITIFS DE MÉDIATION	72
3.2 Art et territoire	72
INTENTIONS	73
CONTENU	73
DISPOSITIFS DE MÉDIATION	73
4. UN MUSÉE DE DONATEURS EN BERRY / GALERIE DES DONATEURS	73
4.0 Histoire du musée et du territoire	73
INTENTIONS	73
CONTENU	73
EXPÉRIENCE SCÉNOGRAPHIQUE SOUHAITÉE.....	74
COLLECTIONS ENVISAGÉES (POSSIBLES REPRODUCTIONS, PRÊTS, ACQUISITIONS OU DÉPÔTS)	74
DISPOSITIFS DE MÉDIATION	74
4.1 Général de Beaufort	74
INTENTIONS	75
CONTENU	75
EXPÉRIENCE SCÉNOGRAPHIQUE SOUHAITÉE.....	75
COLLECTIONS ENVISAGÉES (POSSIBLES REPRODUCTIONS, PRÊTS, ACQUISITIONS OU DÉPÔTS)	75
DISPOSITIFS DE MÉDIATION	76
4.2 Maurice Bourg et Michèle Fromenteau	76
INTENTIONS	76

CONTENU	76
EXPÉRIENCE SCÉNOGRAPHIQUE SOUHAITÉE.....	77
COLLECTIONS ENVISAGÉES (POSSIBLES REPRODUCTIONS, PRÊTS, ACQUISITIONS OU DÉPÔTS)	77
DISPOSITIFS DE MÉDIATION	77
V- PROGRAMME TECHNIQUE GÉNÉRAL DES INTERVENTIONS	78
INTRODUCTION.....	79
DONNÉES DU SITE.....	79
CADRAGE RÉGLEMENTAIRE	79
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL ET SES ANNEXES	79
CLASSEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT	79
RÉGLEMENTATIONS DIVERSES	80
ÉTUDES ET DIAGNOSTICS	80
CONCEPTION GÉNÉRALE	80
PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES OBJECTIFS ATTENDUS	80
OBJECTIFS DE CONCEPTION	80
COÛT D'INVESTISSEMENT	81
COÛT GLOBAL	81
ÉCONOMIES DE FONCTIONNEMENT	82
EXPLOITATION ET MAINTENANCE	82
La durabilité	82
L'entretien.....	82
Facilitation des opérations d'entretien	82
Locaux d'entretien/sanitaires.....	83
ÉCONOMIES DE FONCTIONNEMENT	83
CONTRÔLE ET PILOTAGE DES INSTALLATIONS / GESTION TECHNIQUE CENTRALISÉE (GTC)	83
SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES GÉNÉRALES	84
CARACTÉRISATION STRUCTURELLE ET DIMENSIONNELLE	84
Structure	84
Circulations - gabarits de passage - charges roulantes	85
GÉNÉRALITÉS COMMUNES AUX LOCAUX TECHNIQUES	85
Protection contre les chocs	86
Équipements de réseaux	86
Éclairage de sécurité	86
Désenfumage	86
Protection des locaux aux risques d'intrusion	86
Vidéoprotection	87
Sécurité incendie	87
Extinction automatique	87
Contrôle d'accès	88
CONFORT CLIMATIQUE (CVC)	88
Architecture des réseaux cvc	89
Ventilation.....	89
Chauffage.....	90

Rafrâichissement	90
Conservation préventive - climatisation.....	90
RÉSEAUX ÉLECTRIQUES	91
Architecture des réseaux électriques.....	91
Courants forts	91
Circuits d'éclairage / Prises de courant	91
Source électrique de sécurité	92
Courants faibles	92
Téléphonie	92
Informatique	93
Installation Sans Fil	93
Sonorisation	93
Vidéo projection.....	94
Vidéo protection	94
Alimentation d'espaces spécifiques.....	94
Couverture réseaux mobiles.....	94
AMBIANCE LUMINEUSE.....	95
Éclairage artificiel	95
Éclairage modulable	95
Perception nocturne du bâtiment.....	95
Architecture des réseaux d'eau.....	96
Assainissement.....	97
Sanitaires	97
Nettoyage des locaux	97
CARACTÉRISTIQUES DES AMÉNAGEMENTS ET ÉQUIPEMENTS	98
Cloisonnement.....	98
Revêtements (sols / murs / plafonds)	98
Faux plafonds	98
Menuiseries intérieures	98
Protections solaires	98
Mobiliers intégrés	98
Équipements techniques	98
MUSÉOGRAPHIE-SCÉNOGRAPHIE	99
UNE RÉFLEXION GLOBALE POUR UNE SCÉNOGRAPHIE INNOVANTE.....	99
UNE DYNAMIQUE ET UN RENOUVELLEMENT	99
SOL	99
ALIMENTATION EN SOL.....	99
CLOISONNEMENT	100
FIXATION	100
SOCLAGE	100
VITRINES, TABLES VITRINES, CABINETS.....	100
LUMIÈRE, ÉCLAIRAGE SCÉNOGRAPHIQUE.....	101
DISPOSITIFS AUDIOVISUELS ET MULTIMÉDIA.....	102

EXIGENCES SÉCURITAIRES	102
GRAPHISME.....	102
CONSERVATION PRÉVENTIVE	103
INERTIE.....	103
ÉCLAIRAGE.....	103
SIGNALÉTIQUE	104
GESTION ET ENTRETIEN RAISONNÉS DES ESPACES VERTS	105
ENTRETIEN	105
PRÉCONISATIONS RELATIVES AUX ESPÈCES	105
DISPOSITIONS TECHNIQUES LIÉS AUX EXTÉRIEURS	106
ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR.....	106
POINTS D’ALIMENTATION ET D’ÉVACUATION D’EAUX	107
TRANSIT – LIVRAISONS	107
CIRCULATIONS PIÉTONNES.....	107
ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES EN SITUATIONS DE HANDICAPS	108
AMÉNAGEMENTS ET MOBILIERS	108
SIGNALISATION D’ACCESSIBILITÉ	109
VI- FICHES TECHNIQUES	110
A. CONVIVIALITÉ ET OFFRES AU PUBLIC	112
B. ANIMATION ET MÉDIATION	122
C. EXPOSITIONS TEMPORAIRES	132
D. PARCOURS PERMANENT	134
E. GESTION.....	136
F. LOGISTIQUE GÉNÉRALE	142
G. LOGISTIQUE D’EXPOSITION.....	150
ANNEXES - Dossier en complément de ce document	

I- LES ENJEUX ET OBJECTIFS GÉNÉRAUX

UN NOUVEAU MUSÉE POUR LA VILLE DE LA CHÂTRE

Le musée George Sand et de la Vallée Noire est un musée municipal créé en 1876. Installé dans une salle de la mairie, il rejoint en 1939 l'ancien donjon de la ville devenu le musée privé de Jean Depruneaux, collectionneur et bibliophile. À sa mort, la municipalité devient propriétaire des collections et du bâtiment en 1967. Le musée obtient l'appellation "Musée de France" en 2003. Le musée reste installé dans l'ancien donjon, occupant près de 250 m², jusqu'en octobre 2016, date de sa fermeture au public. Il apparaît que cet emplacement ne permettait ni de renforcer les exigences en matière de conservation, ni de faire évoluer les conditions de présentation des collections dans le cadre d'une muséographie moderne, ni même de proposer une offre culturelle adéquate au public. L'ensemble des collections (près de 6 000 œuvres) est alors transféré dans des réserves externalisées créées en 2018.

Le projet scientifique et culturel validé en février 2020 par le Service des Musées de France s'est orienté vers l'aménagement d'un nouveau musée au sein d'un nouveau lieu dans la ville. Plusieurs possibilités se sont alors présentées et suite à une étude d'opportunité, de programmation et de faisabilité confiée à l'agence AG studio, la Ville de La Châtre a décidé en 2023 de déployer le nouveau musée au sein d'un bâtiment municipal en cœur de ville : l'Hôtel de Villaines dont une grande partie du bâtiment est actuellement occupée par la bibliothèque intercommunale et par des associations. Ce déploiement s'inscrit dans la continuité des activités du "musée de poche" établies depuis juillet 2020 dans le bâtiment. Cet espace temporaire présente à petite échelle une partie des collections du musée et permet de maintenir le lien entre les collections et le public avant la réalisation du musée définitif.

Le musée de poche fermera ses portes fin 2025 (déménagement des collections) et la bibliothèque déménagera dans le même bâtiment que celui des réserves externalisées, en 2026.

A terme, le musée George Sand et de la Vallée Noire sera ainsi déployé sur deux sites : le "site musée" à l'Hôtel de Villaines - décrit ci-après et le "site des réserves" (hors périmètre d'étude).



LES INTENTIONS DU PROJET

Le déploiement du musée dans l'Hôtel de Villaines va permettre de développer un projet d'envergure territoriale et nationale, avec :

- Des conditions de conservation et de présentation des collections aux normes
- Des conditions et des offres d'accueil du public adaptées aux nouveaux usages
- Une dimension inclusive avec une ouverture sociale de l'équipement et une diversification des publics - un véritable "musée du XXI^e siècle".

Le projet constituera un équipement structurant car la municipalité ambitionne en effet que le futur musée George Sand et de la Vallée Noire :

- prenne place dans la politique de développement de La Châtre
- contribue à conforter l'identité et l'attractivité de la ville
- valorise le capital patrimonial et culturel de La Châtre
- constitue une ressource pour la politique de développement touristique territorial
- soit le 3e pilier d'une histoire de la modernité en région Centre-Val de Loire
- agisse comme un vecteur d'économie à part entière
- développe une approche exemplaire en termes de développement durable.

LES OBJECTIFS DE L'OPÉRATION

L'opération suit plusieurs ambitions :

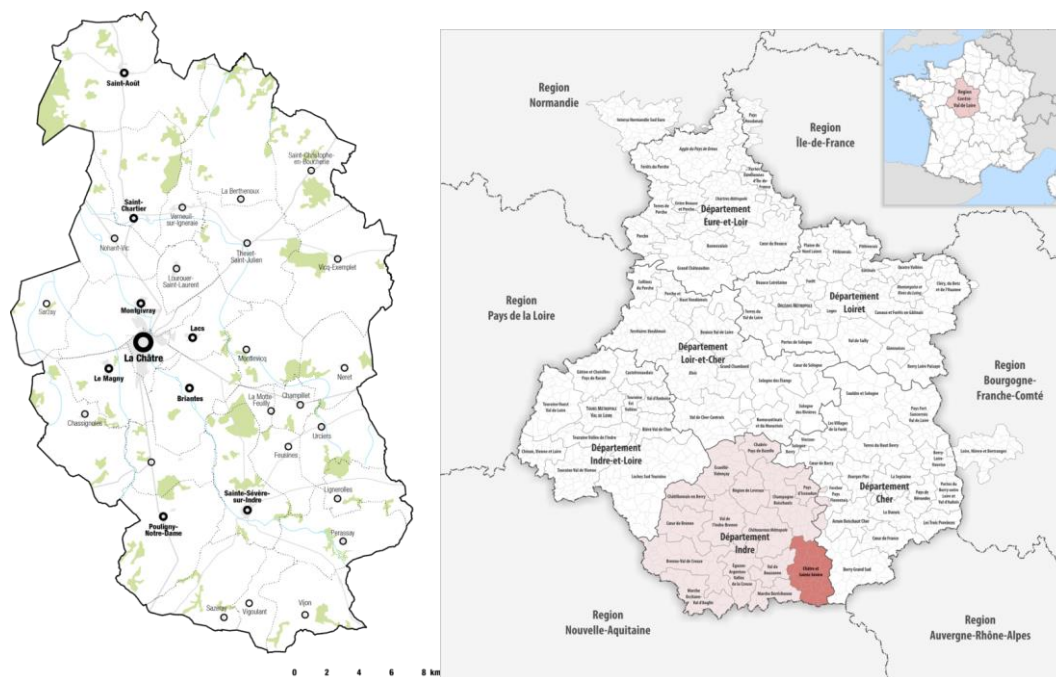
- **Des ambitions architecturales et environnementales :**
 - répondre aux normes d'accessibilité avec la prise en compte de tous les types de handicap (normes d'accessibilité universelle)
 - inscrire le musée dans un projet architectural de développement durable dans l'objectif de réduire autant que possible les consommations énergétiques
 - réduire les coûts d'exploitation du bâtiment et de sa muséographie.
- **Des ambitions urbaines et paysagères :**
 - valoriser le jardin et le square devant le musée comme séquence d'approche du musée
 - rendre capable les espaces extérieurs (cour de l'Hôtel de Villaines et espaces paysagers) à recevoir une programmation d'activités et d'événements (ateliers, animations, installations artistiques, petites formes d'événements, etc.)
 - s'inscrire à l'échelle du quartier en aménagement des liaisons piétonnes et des renvois (cinéma, théâtre, office du tourisme, mairie, collège, etc..)
 - être visible et pertinent par rapport à l'ensemble du tissu urbain de la ville
 - renforcer l'impact et l'attractivité à l'échelle du territoire.
- **Des ambitions muséo-scénographiques : “Le pays de George Sand, terre d'inspiration, territoire de création” :**
 - développer un parcours muséo-scénographique permanent autour des collections du musée enrichies (de prêts, acquisitions, legs, dons, dépôt) traitant :
 - des multifacettes de George Sand : le musée ne se restreindra pas à la dimension littéraire du personnage et il ne s'agira pas d'une monographie de George Sand
 - du territoire de la Vallée Noire - du Berry
 - et au-delà - de l'interrégionalité : Vallée de la Creuse, Limoges, Saint-Amand, Châteaumeillant, Bourges, Châteauroux, Montluçon
 - inscrire le parcours dans une dimension territoriale, être le portail d'entrée sur le territoire, le facilitateur des trajets, circuits et curiosités, créer et susciter le dialogue avec les autres lieux, notamment les sites avec lesquels le musée se posera en complémentarité :
 - Domaine de George Sand à Nohant - maison d'illustre elle offre au visiteur une mise en immersion du réel de George Sand mais ne peut être un espace d'interprétation
 - Maison de George Sand à Gargilesse - maison de campagne, (refuge, cet espace à petite échelle développera des sujets plus naturalistes)
 - être ouvert à toutes les formes d'art, mixer les arts et les cultures : le parcours proposera une remise en contexte de George Sand dans son territoire et une

déclinaison de l'ensemble des regards d'artistes portés sur le territoire depuis deux siècles

- faire du musée, non pas un musée monographique, mais un lieu de sensibilisation, d'évocation, de connaissances et de questionnement sur les moteurs de l'œuvre de George Sand, ses engagements, sa sociabilité et sur la création dans ce territoire berrichon
- proposer une variété de dispositifs innovants de médiation - dont multimédia mais pas seulement - pour contextualiser et approcher les collections avec le souci de répondre aux besoins et appétences de tous les publics.

II- ÉTAT DES LIEUX

LA CHÂTRE : VILLE-CENTRE AUX MULTIPLES ATOUTS



Sous-préfecture du département de l'Indre en Région Centre-Val de Loire, La Châtre est un pôle secondaire proche de villes d'importance régionale et constitue la ville centre de son territoire. Celui-ci, le Pays de La Châtre, regroupant 51 communes et 22 831 habitants, constitue une porte d'entrée au sud du département, à la confluence de trois régions.

La Châtre a été fondée à la période gallo-romaine qui prend son essor au Moyen-Âge puis avec l'arrivée du chemin de fer au XIXe siècle. Elle est bordée par la vallée de l'Indre et entourée par des paysages de bocage. Elle symbolise des traditions et savoir-faire préservés (la ville est labellisée Ville et Métiers d'Art).

Depuis 25 ans, la municipalité s'est engagée dans le développement d'équipements et services de nouveaux quartiers ou de rénovation :

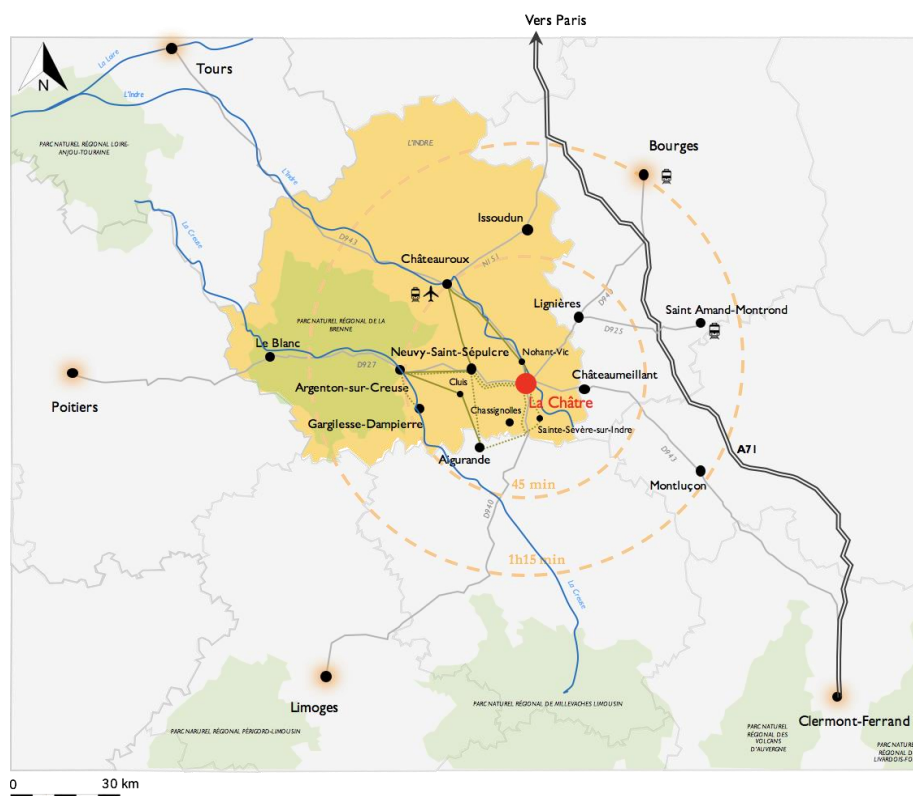
- ADMINISTRATION : centre des Finances publiques, brigade de gendarmerie
- SOIN : centre de secours, maison médicale, hôpital et plusieurs Ehpad, maison de retraite
- ENSEIGNEMENT : collège et lycée général et technologique, Centre de Formation à la Taille de Pierre
- PETITE ENFANCE : Maison de la Petite Enfance, une école maternelle, deux écoles primaires, une école maternelle et élémentaire privée
- SPORT : un parc des sports, 4 gymnases, une piscine
- LOISIRS ET VIE CULTURELLE : une maison des Jeunes de la Culture et des Savoirs, un cinéma/théâtre, un musée de Poche (Musée George Sand et de la Vallée Noire - ouvert d'avril à décembre uniquement) et ses réserves externalisées.

Peuplée de 4 109 habitants en 2017, la Ville cherche aujourd'hui à attirer de nouveaux arrivants et maintenir sa population à travers une redynamisation et une optimisation de son offre urbaine. Elle est signataire de la convention d'adhésion au programme "Petites Villes de Demain", avec la ville de Sainte-Sévère-sur-Indre et la Communauté de Communes de La Châtre et Sainte-Sévère pour 2020-26, dans l'optique de maintenir son statut de ville pôle de centralité attractive.

La création d'un nouveau musée en cœur de ville, avec des offres et des services variés à destination de tous les publics - notamment familles, jeunes enfants, jeunes adultes, sénior - tout au long de l'année, participera à la mise en œuvre de cette politique engagée.

UNE MISE EN CIRCUIT DE L'OFFRE TOURISTIQUE AUTOUR DE GEORGE SAND, DU TERRITOIRE ET DE SON IDENTITÉ

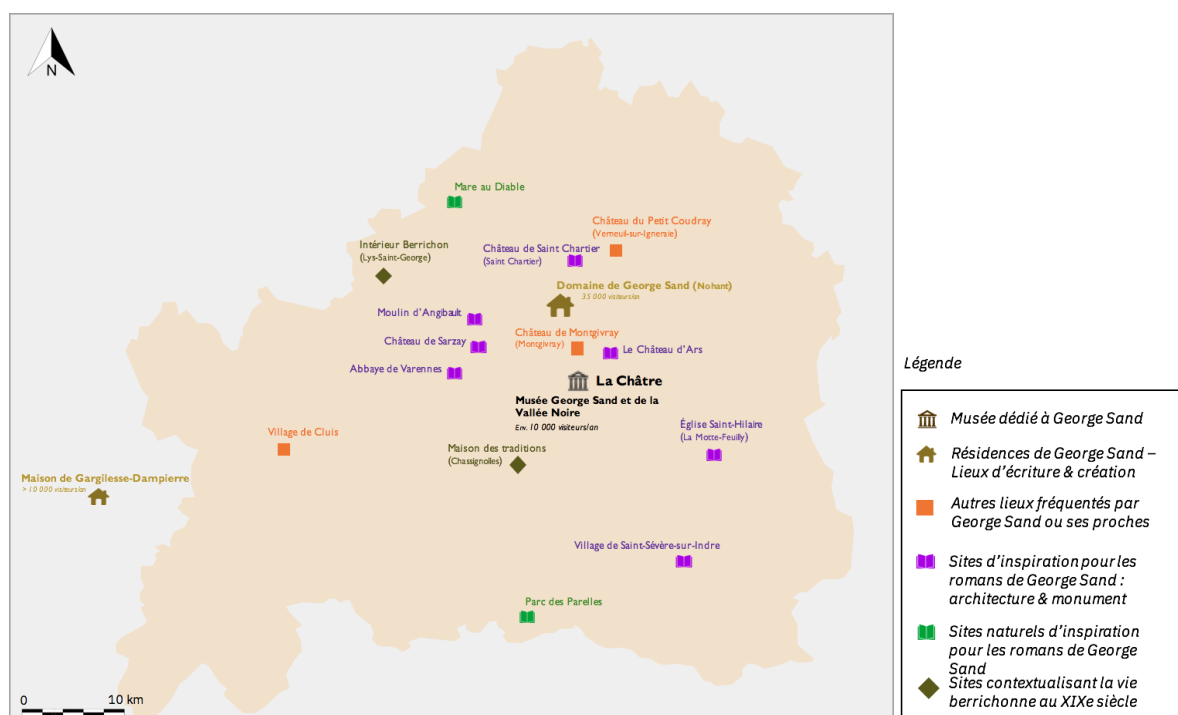
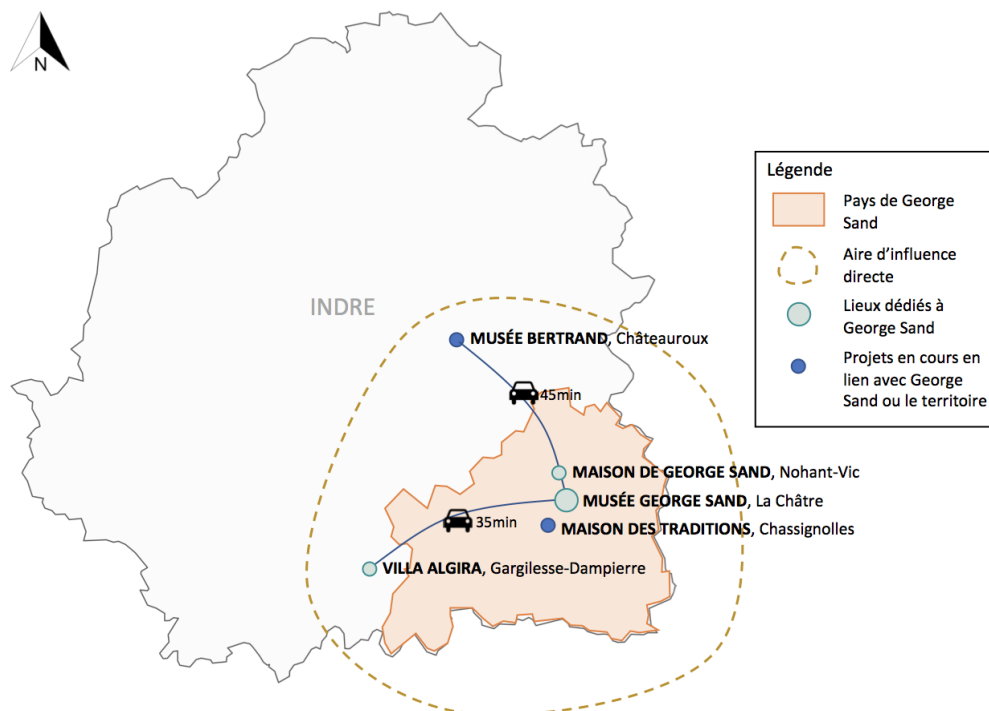
Au carrefour de plusieurs départementales et à proximité de grandes villes - telles que Châteauroux, Bourges, Tours, Montluçon... - La Châtre est peu accessible autrement qu'en véhicule (voiture, bus) ou vélo. La Gare de La Châtre a été supprimée en 1969, il n'y a pas de gare TGV ni d'aéroport passagers à proximité. Des projets d'amélioration de l'accessibilité sont en cours et concernent principalement le développement de pôles d'échanges intermodaux entre différents moyens de circulation (cohérence des horaires de liaison train/bus, liaisons irrégulières) et de nouveaux moyens de déplacement (vélo, co-voiturage).



Cette mise en accessibilité globale va de pair avec une réflexion engagée à l'échelle du territoire pour le développement d'une offre touristique cohérente et attractive.

A l'échelle proche de La Châtre, c'est un circuit autour de George Sand, du territoire de la Vallée Noire - de la Vallée de la Creuse également - et de son identité qu'il s'agit de valoriser.

Par ailleurs, plusieurs sites, musées, monuments, collections en lien avec l'histoire du XIXe siècle en France et dans le Berry à mettre en lien. La création contemporaine de l'Indre, encore peu lisible avec pourtant ses spécificités, est à renforcer/véhiculer (spectacle vivant - marionnettes, écriture/littérature, musique, photographie, peinture...). Enfin, un renforcement de l'offre nature, une valorisation des espaces naturels sera à l'avenir d'autant plus grande (la création d'un nouveau PNR dans le sud-Berry est à l'étude).



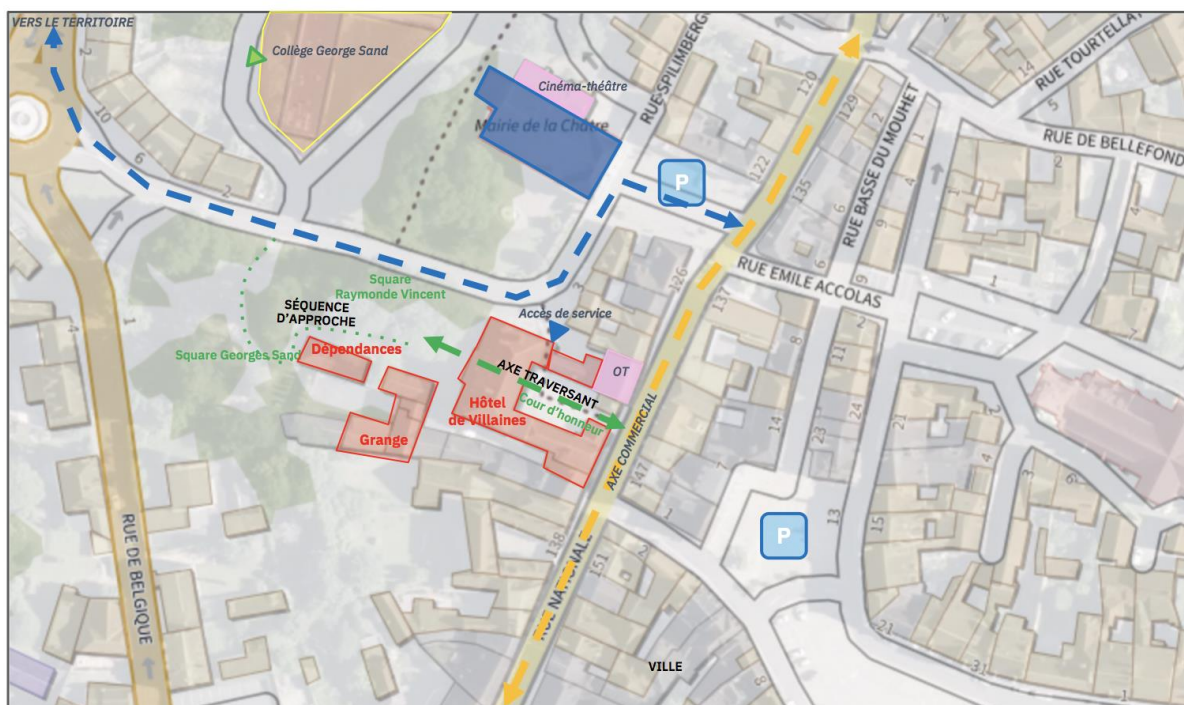


Maison de George Sand à Gargilesse : une maison de campagne en village dans la vallée de la Creuse



Domaine de George Sand à Nohant-Vic : résidence familiale principale et son parc, Lieu de création et de réception pour George Sand

UN PROJET DE MUSÉE EN COEUR DE VILLE



Environnement du projet et axes de circulation principaux

L'Hôtel de Villaines où se déploiera le projet du musée George Sand et de la Vallée Noire est idéalement situé en centre-ville, bénéficiant de la proximité :

- de la rue principale commerçante (rue nationale) et de la place du marché
- de la mairie de La Châtre
- des équipements culturels (théâtre-cinéma, bibliothèque)
- des structures touristiques et services : office de tourisme, hôtels, restaurants, etc.
- des établissements scolaires (écoles primaires, collège, lycée).



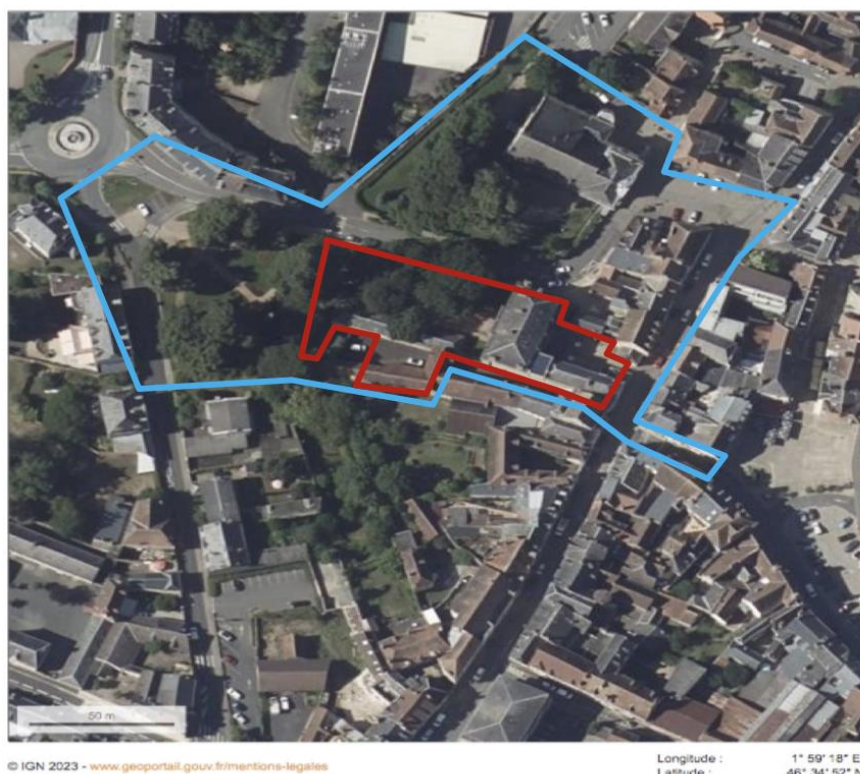
Le projet bénéficie d'une proximité directe avec plusieurs aires de stationnement - vélos et véhicules.

Les réserves du musée sont situées au sud à 600 mètres du site de l'Hôtel de Villaines au 5 avenue Guillaume de Marcillat, à La Châtre et seront maintenues à cet emplacement. Elles sont accessibles en véhicule ou à 8 minutes à pied.

PÉRIMÈTRE DE CONCEPTION ET PÉRIMÈTRE DE RÉFLEXION

Le périmètre de l'opération sera le site de l'Hôtel de Villaines élargi, intégrant le square Raymonde Vincent ainsi qu'une parcelle de ruelle et trois bâtiments associés.

Une réflexion sera menée sur son ouverture sur le quartier, par un traitement en particulier des espaces extérieurs en lien avec les équipements mitoyens : le théâtre-cinéma, l'office de tourisme, la mairie, le collège, la rue nationale.



Périmètre de conception et périmètre de réflexion du projet

Le périmètre de conception ou périmètre opérationnel (en rouge sur la vue ci-dessus) **équivaut aux parcelles cadastrales concernées**. Sur ce périmètre est défini le programme, et le montant de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux (bâtiments, scénographie, aménagements extérieurs).

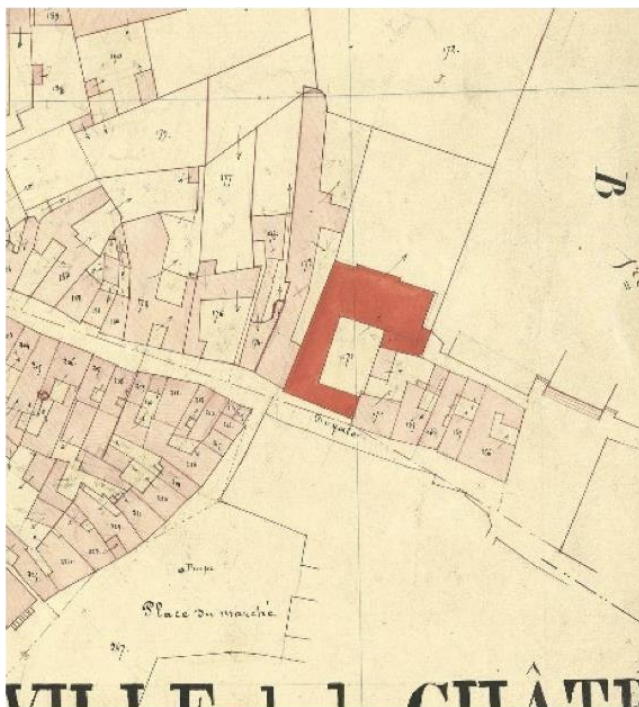
Le périmètre de réflexion (en bleu) est défini pour l'intégration urbaine des abords de l'équipement, sans coût d'objectif défini.

Sur ce périmètre, il est attendu des propositions des équipes candidates sur :

- l'aménagement du square George Sand et l'aménagement du jardin de la mairie en cohérence avec le projet
- les cheminements piétons, en sécurisant les traversées av. George Sand et rue nationale jusqu'à la place du marché
- la végétalisation
- le mobilier urbain
- la signalétique
- les éclairages de mise en valeur.

LE SITE DE L'HÔTEL DE VILLAINES

DONNÉES CADASTRALES

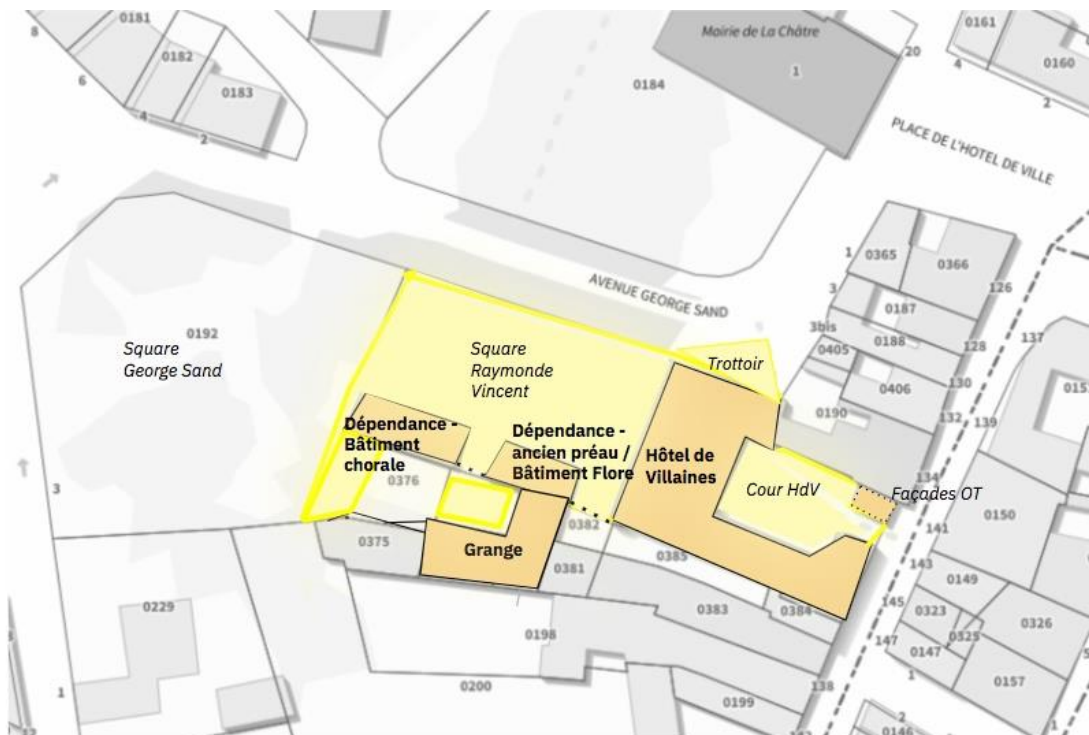


Extrait cadastre de 1841 – Archives départementales (36) - 3P 046 23



Les parcelles concernées pour le déploiement du projet sont :

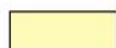
- 0191 (Hôtel de Villaines, dépendances et square Raymonde Vincent)
- 0377 (grange) et 0378 (une portion de ruelle).



Légende :



BÂTIMENTS



EXTÉRIEURS

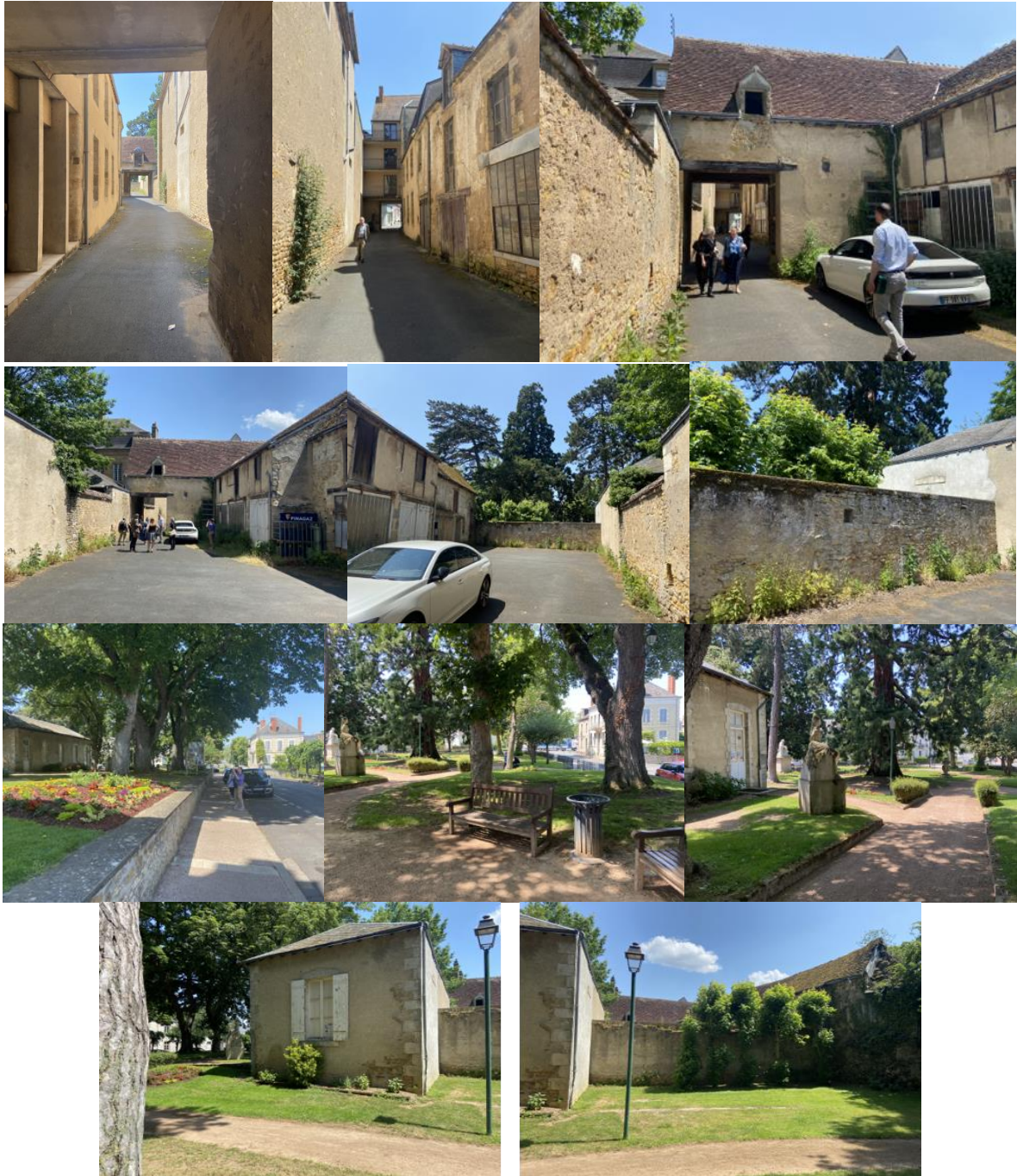


Murs pouvant
être abattus

Séquences d'approches de l'Hôtel de Villaines







LES BÂTIMENTS

Plan de masse - bâtiments concernés par le projet



L'Hôtel de Villaines

L'Hôtel de Villaines est un hôtel particulier formé de deux bâtiments d'entrée et d'un bâtiment principal dont la l'époque de construction est la fin du XVIII^{ème} siècle.

Il a été édifié par l'entrepreneur Jean Bargat pour le marquis Étienne Philippe de Villaines. En 1807, la commune a racheté l'édifice pour y installer une école d'enseignement secondaire. Le collège puis le lycée occuperont ces lieux jusqu'en 1971.

Depuis 1977, l'Hôtel de Villaines est occupé par la bibliothèque municipale, des locaux associatifs, l'inspection académique. Depuis peu, le musée municipal a entrepris des travaux afin d'y installer le musée de Poche. Aujourd'hui, les usages actuels de l'Hôtel de Villaines sont mixtes. Les entrées de chacune de ces composantes ont l'avantage d'être différenciées par entité actuellement. Le principal atout du déploiement du musée à l'Hôtel de Villaines est qu'il s'agit déjà d'un site identifié et fréquenté par le public en tant que "pôle culturel".



Carte postale de l'Hôtel de Villaines



Hôtel de Villaines : vues des façades côté square et cour lors de son occupation par une école d'enseignement secondaire ; vue de la façade depuis l'avenue George Sand ; vue depuis la rue nationale - les deux pavillons d'entrée (à gauche pavillon occupé par l'office du tourisme - hors périmètre du projet) ; vue actuelle façade aile sud depuis la cour ; vue actuelle façade principale depuis le square

Les caractéristiques principales de l'Hôtel de Villaines sont les suivantes :

- Un étagement sur 3 niveaux et un sous-sol ;
- Un édifice « patrimonial » à deux faces entre « cour d'honneur » et squares (le square Raymonde Vincent et le square George Sand) ;
- Un cœur d'îlot connecté à un axe commercial piéton et une façade jardin connectée sur un axe de desserte véhicule ;
- Des univers square et centre-ville disjoints ;
- Une lecture patrimoniale affaiblie par les réaménagements successifs.

L'hôtel particulier n'est pas classé ni protégé dans l'inventaire régional du Centre-Val de Loire. D'après les diagnostics, il bénéficie d'un bon état sanitaire général et de la présence de planchers renforcés.

L'étude patrimoniale réalisée par Architecture & Héritage - en mars 2022 - fait état des différents niveaux de valeur patrimoniale de l'édifice. Les espaces intérieurs présentent une valeur patrimoniale faible permettant des modifications et des adaptations. Des restitutions sont envisageables sur les adjonctions contemporaines. Les éléments à forte valeur patrimoniale - à conserver et restaurer - concernent les maçonneries des façades ainsi que l'escalier de l'aile sud à proximité du pavillon d'entrée.

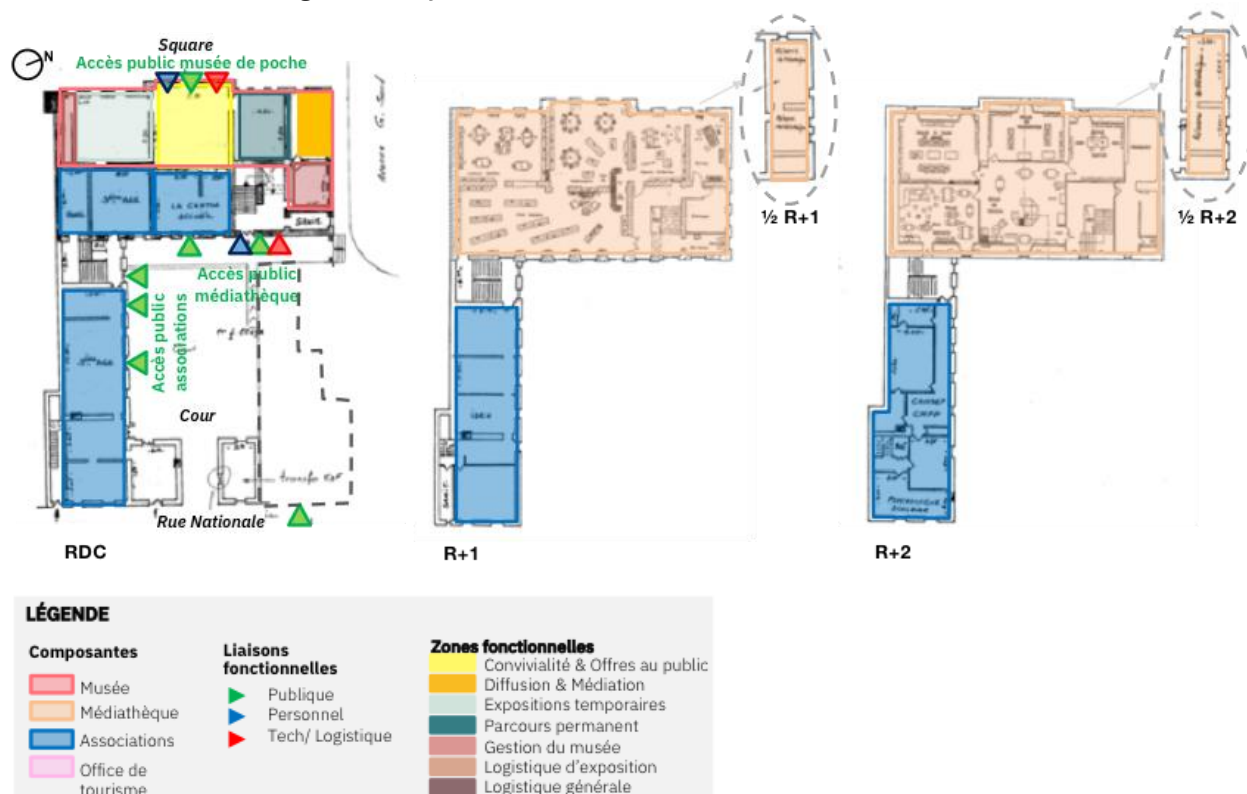
Architecture & Héritage constate que l'édifice qui assure la jonction entre le corps principal et l'aile sud est en mauvais état (photo ci-dessous) : sa démolition pourra être envisagée afin de créer un nœud de circulation de facture contemporaine.



Hôtel de Villaines : jonction (entouré rouge) entre aile sud et corps principal

Le sous-sol, accessible depuis un escalier, semble dans ses dispositions d'origine. Il présente des espaces encombrés de réseaux et joue un rôle dans l'assainissement de l'édifice. Dans le cadre de l'aménagement de ce niveau, la ventilation des sols et des murs constitue un point de vigilance absolue.

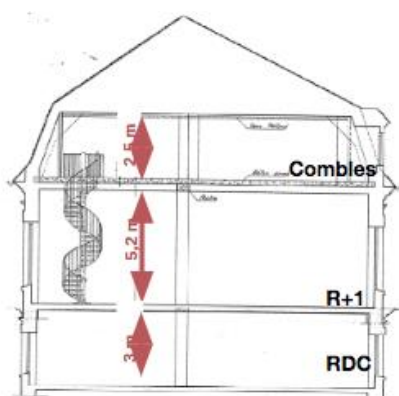
Organisation fonctionnelle actuelle de l'Hôtel de Villaines



En termes d'accessibilité, l'Hôtel de Villaines dispose d'une cour carrossable pour les PSH. En revanche, l'accès au bâtiment est possible uniquement côté square Raymonde Vincent par une rampe aménagée en extérieur. Seul le RDC est accessible au sein du bâtiment principal de l'hôtel particulier, l'ascenseur ne permet pas l'accès des PSH aux étages. Les sanitaires ne sont pas aux normes d'accessibilités PMR.

Synthèse des surfaces utiles (m²) existantes de l'Hôtel de Villaines

HÔTEL DE VILLAINES	<i>R-1</i>	<i>RDC</i>	<i>Demi niveau 1</i>	<i>R+1</i>	<i>Demi niveau 2</i>	<i>R+2</i>	TOTAL SU
<i>Aile centrale / bâtiment bibliothèque</i>	256	250	34	259	29	225	1 053
<i>Aile Ouest / aile gauche</i>	85	113		103		110	411
TOTAL SU par niveaux	341	391	34	408	29	398	1 601



Hôtel de Villaines : R+1, vue d'un espace de la médiathèque et vue des combles / réserves de la médiathèque



Hôtel de Villaines : RDC, vues sur les espaces d'expositions du musée de Poche

LES DÉPENDANCES ET LA GRANGE



*Dépendances de Hôtel de Villaines : ancien préau (à gauche), deuxième dépendance (à gauche et droite) ;
Vue depuis la ruelle : les granges (au centre et à droite)*

Trois bâtiments, propriété de la municipalité, complètent le site du déploiement du projet :

- deux bâtiments donnant sur le square Raymonde Vincent : deux dépendances (dont l'ancien préau) qui étaient jusqu'à présent mis à disposition d'associations.
- une ancienne grange - accessible depuis une impasse/ruelle longeant l'Hôtel de Villaines.



Entrée de l'impasse en rouge et aile sud de l'Hôtel de Villaines en bleu. (Image Google Maps)

L'étude patrimoniale réalisée par Architecture & Héritage - en mars 2022 - fait état de deux pavillons de dépendance dont la construction date du début du XX^{ème} siècle. Le pavillon donnant sur le square George Sand présentait une extension au sud fermant la ruelle dont la date de démolition est antérieure à 2000.

La grange, le long de la ruelle, présente une forme de L, visible sur le cadastre de 1841. Le corps de bâti nord-sud prend la forme d'un porche. Une photographie aérienne de 1950-60 atteste la présence d'une cour fermée.

Synthèse des surfaces utiles (en m²) existantes des dépendances et grange

BÂTIMENT FLORE (ancien préau)	R-1	RDC	Demi niveau 1	R+1	Demi niveau 2	R+2	TOTAL SU
		62					62
TOTAL SU par niveaux	0	62					62

BÂTIMENT CHORALE (dépendance)	R-1	RDC	Demi niveau 1	R+1	Demi niveau 2	R+2	TOTAL SU
		79					79
TOTAL SU par niveaux		79					79

GRANGE	R-1	RDC	Demi niveau 1	R+1	Demi niveau 2	R+2	TOTAL SU
		115		143			259
TOTAL SU par niveaux		115		143			259

TOTAL DÉPENDANCES	400
------------------------------	------------

LES ESPACES EXTÉRIEURS ET LES ABORDS



Vues des extérieurs et des abords : square Raymonde Vincent ; square George Sand ; cour de l'Hôtel de Villaines ; vues du trottoir d'entrée vers la cour depuis avenue George Sand ; vues de la ruelle conduisant à la grange

Deux espaces extérieurs principaux sont à considérer :

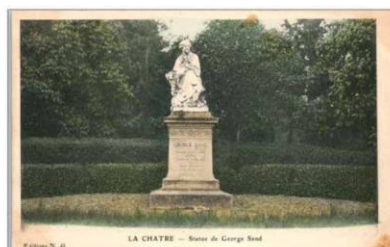
- le square Raymonde Vincent
- la cour de l'Hôtel de Villaines.

Synthèse des surfaces (en m²) existantes des espaces extérieurs

ESPACES EXTÉRIEURS	TOTAL SURFACE m2
Square R. Vincent	903
Cour Hôtel de Villaines	255
Autres (portion de ruelle + parcelle en fond de ruelle)	134
TOTAL	1 292

Le square George Sand (pm : 2 250 m²), les abords - la ruelle ainsi que le trottoir d'entrée à la cour de l'Hôtel de Villaines depuis l'avenue George Sand sont à considérer dans le périmètre de réflexion.

A titre informatif, l'étude patrimoniale réalisée par Architecture & Héritage - mars 2022 - fait état du caractère patrimonial de la statue de George Sand située dans le square du même nom. Propriété de la Commune de La Châtre, le monument est inscrit MH depuis le 23 mars 2017. Œuvre d'Aimé Millet, elle a été inaugurée en 1884 et constitue une des sculptures majeures du département de l'Indre.



III- PROGRAMME ARCHITECTURAL FONCTIONNEL, PAYSAGER ET URBAIN

BESOINS FONCTIONNELS

L'objectif de la présente opération est la création d'un équipement comprenant les fonctions suivantes :

- **Accueil** : des espaces d'accueil, de convivialité et d'offres au public : billetterie-information, librairie-boutique, café-salon de thé ;
- **Animation / médiation** : un espace dédié aux ateliers de médiation, une salle pluridisciplinaire en mesure d'accueillir des petites programmations (spectacle, projection, etc.) ;
- **Expositions temporaires** : un espace capable d'accueillir une programmation d'expositions temporaires variées ;
- **Parcours permanent scénographié** disposant d'une salle pouvant accueillir une programmation (de conférences, concerts, lectures, etc.) ainsi qu'un espace semi-permanent (pour un renouvellement régulier de l'accrochage) ;
- **Gestion** : des espaces d'accueil, de travail et de réunion pour l'équipe en charge de la gestion de l'équipement ;
- **Logistique** : une base logistique pour les expositions et pour l'ensemble des composantes du site ;
- **Des espaces extérieurs.**

SOMMAIRE-SURFACES GÉNÉRAL

Le tableau de surfaces utiles général ci-après permet d'identifier les surfaces utiles des grandes zones fonctionnelles, indispensables pour atteindre de manière optimale les objectifs poursuivis.

L'ensemble du programme se développe sur **1 836 m² utiles**.

Rappel :

Le sommaire surfaces présente uniquement les surfaces utiles du programme pour chaque zone fonctionnelle et ne comprend pas les surfaces :

- des locaux techniques ;
- des espaces de circulation (horizontales et verticales) ;
- des encombrements structurels et techniques (murs porteurs et poteaux, gaines techniques, cloisons).

Ces éléments sont intimement liés au projet architectural, dont les surfaces peuvent varier en fonction de l'organisation fonctionnelle des activités sur le site et des choix constructifs et techniques développés.

MUSÉE GEORGE SAND VILLE DE LA CHÂTRE SOMMAIRE SURFACES STADE PTD	HÔTEL DE VILLAINES	DÉPENDANCES	TOTAL
	Répartition indicative et non imposée strictement		
A CONVIVIALITÉ & OFFRES AU PUBLIC	185	84	269
B ANIMATION & MÉDIATION	40	155	195
C EXPOSITIONS TEMPORAIRES	200	0	200
D PARCOURS PERMANENT	830	0	830
E GESTION	120	0	120
F LOGISTIQUE GÉNÉRALE	172	0	172
G LOGISTIQUE D'EXPOSITION	50	0	50
H ESPACES EXTÉRIEURS	pm		
TOTAL SURFACES UTILES (m²)	1 597	239	1 836

SOMMAIRE SURFACES DÉTAILLÉ GLOBAL (INTÉRIEURS / EXTÉRIEURS)

Les tableaux ci-dessous présentent, par secteurs fonctionnels, les activités et surfaces détaillées nécessaires pour répondre de manière satisfaisante aux objectifs précédemment énoncés.

A	CONVIVIALITÉ & OFFRES AU PUBLIC
	Appellations
A1	ACCUEIL - BILLETTERIE & INFORMATION / BOUTIQUE
A1.1	Sas d'accès
A1.2	Salon d'accueil et de convivialité
A1.3	Comptoir d'accueil et billetterie / vente
A1.4	Bureau de proximité / stockage accueil et boutique
A1.5	Espace de vente
A2	SERVICES ET LOGISTIQUE D'ACCUEIL
A2.1	Casiers individuels et groupes
A2.2	Dépose poussettes / chaises pliantes
A2.3	Stockage de proximité (fauteuils...)
A2.4	Sanitaires publics H/F/PMR
A3	CAFÉ - SALON DE THÉ
A3.1	Salle
A3.2	Logistique restauration - salon de thé
A3.2.1	Office
A3.2.2	Stockages denrées
A3.2.3	Stockage fournitures
A3.2.4	Vestiaires - sanitaires du personnel
A3.2.5	Déchets
A3.3	Sanitaires clientèle H/F/PMR
H3	Jardin-terrasse du café-salon de thé (pour mémoire)
B	ANIMATION & MÉDIATION
	Appellations
B1	ATELIERS DE MÉDIATION
B1.1	Salle pluridisciplinaire
B1.3	Sanitaires / vestiaires
B2	GESTION DE LA MÉDIATION
B2.1	Bureau de préparation médiateurs
B2.2	Rangement matériel
B2.3	Vestiaires/sanitaires
B3	DIFFUSION
B3.1	"Faire salon" (intégré au parcours permanent)
B3.2	Logistique "faire salon"
C	EXPOSITIONS TEMPORAIRES
	Appellations
C1	EXPOSITIONS TEMPORAIRES
D	PARCOURS PERMANENT
	Appellations
D1	Entrée en matière
D2	Voyage à travers le XIXe siècle
D3	Voyage à travers la création
D4	Voyage en Berry
D5	Un musée de donateurs en Berry
E	GESTION
	Appellations
E1	ESPACES DE TRAVAIL
E1.1	Responsable de site
E1.2	Bureau permanent responsable des publics
E1.3	Open space
E2	MOYENS COMMUNS
E2.1	Espace convivialité - repas - kitchenette
E2.2	Espace projet / Réunion
E2.3	Sanitaires
E2.4	Local photocopie
E2.5	Stockage

[illegible]

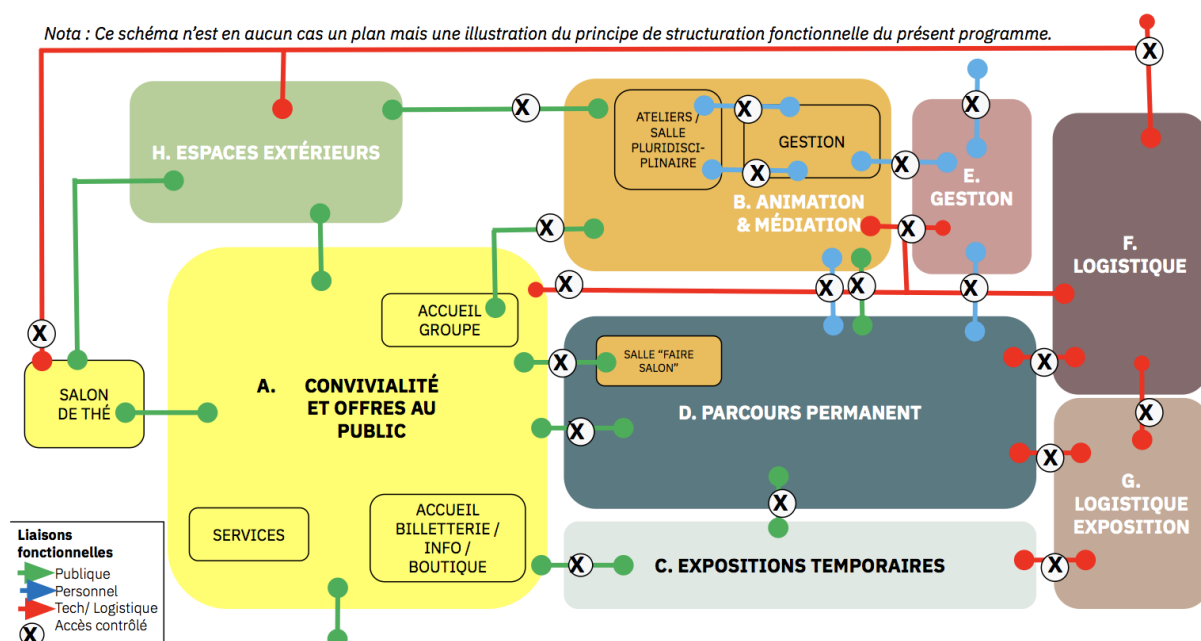
MUSÉE GEORGE SAND VILLE DE LA CHÂTRE SOMMAIRE SURFACES STADE PTD	
F	LOGISTIQUE GÉNÉRALE
	Appellations
F1	POINT DE LIVRAISON EXTÉRIEUR
F2	TRANSIT
F2.1	Stockage tampon
F2.2	Emballage-déballage
F2.3	Stockage des caisses
F3	STOCKAGE
F3.1	Stockage mobilier
F3.2	Stockage général
F4	ENTRETIEN / MAINTENANCE
F4.1	Atelier de maintenance
F4.2	Locaux d'entretien bâtiments (répartis)
F5.2.1	Local d'entretien 1
F5.2.2	Local d'entretien 2
F5.2.3	Local d'entretien 3
F4.3	Déchets
F4.3.1	Valorisation des déchets
G	LOGISTIQUE D'EXPOSITION
G1	RÉSERVE DE PROXIMITÉ
G2	ATELIER DE MONTAGE
H	ESPACES EXTÉRIEURS
	APPELLATIONS
H1	Cour de l'Hôtel de Villaines
H2	Square - jardin de l'Hôtel de Villaines
H2.1	Parcours extérieur George Sand et la Vallée Noire
H2.2	Jardin pédagogique
H2.3	Cour médiation
H3	Jardin /terrasse du café
H4	Livraisons
H5	Stationnement
I	LOCAUX TECHNIQUES BÂTIMENT
	Appellations
	CHAUFFERIE , TGBT, CTA?
	RÉSEAUX

HÔTEL DE VILLAINES					DÉPENDANCES				
Répartition indicative et non imposée strictement									
Surface utile					172				
Jauge	Nbre	SU unit.	pm		Total				
						60			
1	1	20	20						
2	1	20	20						
2	1	20	20						
						80			
1	1	40	40						
1	1	40	40						
						32			
1	1	20	20						
			9						
1	1	3							
1	1	3							
1	1	3							
1	1	3	3						
pm			0			0			
Surface utile					50				
2	1	30	30		30				
2	1	20	20		20				
su					0				
Jauge	Nbre	SU unit.	Total						
	</								

SCHÉMA DE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL

Le schéma général ci-dessous présente la « matrice fonctionnelle » du futur équipement composée à partir des 8 grandes entités principales.

Ce schéma général permet de mettre en évidence l'organisation globale du projet, et le fonctionnement interne des activités et les proximités spatiales demandées les unes par rapport aux autres.



DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

L'ensemble des spécificités techniques détaillées est à retrouver dans les Fiches techniques détaillées annexées au présent document.

A - CONVIVIALITÉ ET OFFRES AUX PUBLICS

A1. Accueil, billetterie et information / boutique - librairie

L'accueil du public est un enjeu majeur pour le musée George Sand et de la Vallée Noire. Il s'agira d'offrir un espace d'accueil et d'information spécifique, agréable et fonctionnel pour l'ensemble des publics, tout en mettant en avant le caractère muséal voire patrimonial des lieux.

Une signalétique adaptée informera le public de la localisation de l'accueil-entrée du musée : depuis les squares, depuis le trottoir côté avenue George Sand, depuis la cour de l'Hôtel de Villaines.

Premier espace accessible par tous les publics, **l'accueil, billetterie & information / boutique - librairie (A1)** devra refléter immédiatement la philosophie du lieu. Cet espace ne devra en aucun cas être conçu comme un simple lieu de passage et de circulation mais avant tout comme un espace ouvert, accueillant et convivial.

Les aménagements intérieurs ne chercheront pas à créer de restitution historique du bâtiment afin de ne pas induire le visiteur en erreur : il ne s'agit pas d'une demeure de George Sand. Il est attendu une ambiance et des mobiliers épurés et design, avec le recours au bois brut ou noble. L'espace d'introduction au parcours permanent est volontairement ouvert sur l'accueil, la boutique et le salon d'accueil et de convivialité, avec un accès hors douane, incitant le public à la visite.

Localisé en une position centrale au sein de l'Hôtel de Villaines, l'espace d'accueil bénéficiera d'une double exposition - espace lumineux - et d'un double accès entre cour et jardins. Il sera accessible aux PSH.

Le visiteur accèdera au bâtiment par un **sas d'accès (A1.1)** dont le rôle sera d'assurer la sécurité du site : via un portique de sécurité.

L'espace dédié à l'accueil et à l'information des publics se trouvera dans le **salon d'accueil et de convivialité (A1.2)**, dans la continuité du cheminement depuis l'entrée. Cet espace de déambulation orientera les visiteurs vers les parcours de visite et offrira des points de vue vers l'extérieur. Il sera aussi un lieu de rendez-vous avant ou après la visite et proposera ainsi de petites assises confortables. L'espace de convivialité permettra aux visiteurs de consulter les informations pratiques, de patienter en cas de météo contraignante, ou encore d'espace de contemplation sur les jardins. Ce premier volume pourra également être privatisable afin d'y organiser des réceptions de tous types (cocktails, vernissage etc.) - en association ou non avec l'espace boutique.

Un à deux agents derrière le **comptoir d'accueil et billetterie / de vente (A1.3)** seront nécessaires pour accueillir et renseigner les publics :

- renseigner les visiteurs sur les différentes offres des espaces d'expositions, les informations pratiques et la tarification (également par le biais d'affichage numérique)
- effectuer les transactions de ticket d'entrée et de vente de la boutique.

Le comptoir d'accueil sera d'un format réduit mais suffisant pour permettre le traitement de 5 à 10 visiteurs simultanément. Il accueillera aisément, par son dessin adapté, les personnes valides ou en fauteuil roulant et comprendra à cet effet une partie de hauteur réduite. L'arrière du comptoir permettra l'entreposage de petits équipements, dépliants, effets personnels... en toute discrétion. Deux postes informatiques seront intégrés au plan de travail.

Un **bureau de proximité / stockage accueil et boutique (A1.4)** sera dédié à ce personnel d'accueil à l'écart des publics, aussi bien pour les temps de pause que pour permettre la comptabilité de la caisse en fin de journée. Ce bureau sera équipé de rangements bas avec tiroirs sécurisés faisant office de casiers pour le personnel, ainsi que de rangements pour la documentation destinée aux publics. Cet espace permettra de livrer et de remiser le stock de la boutique.

La boutique véhiculera également "l'identité" du musée comme l'ensemble de l'accueil. L'accès à la librairie/boutique sera possible depuis l'accueil en amont et en fin de parcours de visite. La boutique-librairie permettra la vente de catalogues d'expositions du musée, de produits dérivés (tote-bags, vaisselle, papeterie, librairie, autres...), de livres, jeux, objets sélectionnés en fonction de la programmation culturelle, mettant en valeur les métiers d'art et proposant des produits de qualité.

L'**espace de vente (A1.5)** sera équipé de plusieurs typologies de mobiliers adaptées à la diversité des produits vendus. Les mobiliers intégreront des rangements en partie basse pour permettre des réassorts rapidement. Les mobiliers refermables (pour protéger les produits) et mobiles, sur roulette par exemple, seront privilégiés pour faciliter une utilisation multiple de l'espace (privatisation, événements...). Le choix et la conception de ces supports seront déterminants pour créer une forte identité à la boutique.

A2. Services et logistique d'accueil

Différents services seront à disposition des publics et en libre accès dans l'espace d'accueil :

- des **casiers individuels et pour les groupes (A2.1)** de différentes tailles
- un espace de **dépose-poussettes et chaises pliantes (A2.2)** vidéo-surveillé avec différentes accroches aux murs pour optimiser la surface disponible
- des **sanitaires publics (A2.4)** H/F accessibles aux PSH répartis selon le genre.

Le personnel bénéficiera d'un **stockage de proximité (A2.3)** destiné au personnel d'accueil et de sécurité

A3. Café-salon de thé

Le café-salon de thé sera un lieu de convivialité accessible depuis l'espace public, indépendamment des heures d'ouvertures du musée et avec une autonomie de fonctionnement.

Il sera question d'un espace ouvert, son aménagement sera en cohérence avec l'identité du musée, les aménagements, les mobiliers et leurs matériaux seront qualitatifs, mettant en valeur l'identité spécifique du site.

Il proposera une offre commerciale de boissons fraîches et chaudes, salades, plateaux froids, pâtisseries et petits snackings ne nécessitant pas de cuisine ou de lourdes préparations. Il s'adressera aux visiteurs du musée autant qu'aux publics extérieurs (riverains, professionnels, etc.)

La **salle (A3.1)** donnera un accès direct sur la **terrasse-jardin du café-salon de thé (H3)** sur laquelle elle se prolonge aux beaux jours. Elle sera meublée d'assises conviviales (chaises et fauteuils) et de tables. Un comptoir sera intégré dans le volume de la salle, (comptoir, plan équipé avec évier, frigo, lave verres, rangements sous plan, buffet arrière-bar avec rangements vaisselle, couverts, accessoires, ...) en interface avec la zone **logistique restauration - salon de thé (A3.2)**. Des **sanitaires pour la clientèle (A3.3)** H/F accessibles aux PSH réparties selon le genre, seront accessibles depuis la salle.

Une **logistique spécifique au café-salon de thé (A3.2)** sera à disposition du personnel de ce petit établissement essentiellement sous forme d'un office polyvalent.



B- ANIMATION ET MÉDIATION

Le secteur B-Animation et médiation fonctionne de manière globalement autonome avec des accès indépendants et faiblement contraints par les horaires d'ouverture du musée.

En dehors des activités d'expositions du musée, une riche programmation permettra aux visiteurs et scolaires de mettre en pratique leurs connaissances au sein d'espaces où ils pourront être reçus en petits groupes pour des activités du type ateliers pédagogiques, formations, conférences, expériences artistiques ou scientifiques, etc.

B1. Ateliers de médiation

Les ateliers de médiation (B1) consistent en sessions d'activités interprétatives (de type rédactionnel ou orales) ou créatives (incluant l'emploi de matériaux salissants et nécessitant de l'eau) et à l'organisation de petites formes de diffusion (spectacles de marionnettes, projections, lectures et spectacle vivant, etc.). Ils seront dédiés aux scolaires principalement. Ces activités seront accueillies dans une **salle pluridisciplinaire (B1.1)** en mesure d'accueillir tous types d'activités. Cet espace pourra accueillir également des activités de relations avec les publics et constituer un lieu de découverte, d'éducation et de développement des publics (Éducation Nationale, publics empêchés...). Enfin il pourra ponctuellement servir de salle hors sac, zone conviviale et abritée pour la restauration des groupes (pique-nique et goûter).

Il sera pensé comme un espace transformable et divisible selon les activités accueillies. Il présentera une finition soignée et disposera de mobiliers déplaçables, modulables et facilement remisables (tables et chaises empilables). Cet espace disposera d'un point d'eau avec un aménagement flexible avec une zone de lavage des matériels et un rangement, un cadre de travail pour les scolaires avec des plans de travail, un dispositif de vidéo projection fixe (en plafond) ainsi qu'un tableau blanc.

Selon la configuration, cet espace pourra accueillir 20 personnes (configuration atelier) à 80 personnes (configuration petite forme de spectacle).

Des **sanitaires / vestiaires communs (B1.3)** complètent ce secteur.

B2. Gestion de la médiation

Deux bureaux de préparation médiateurs (B2.1) - l'un situé à proximité des ateliers de médiation, l'autre à proximité du parcours permanent - seront spécifiquement dédiés aux médiateurs, aménagés avec un poste de travail et des rangements sécurisés.

Deux espaces de rangement matériel (B2.2) constitueront la base arrière des ateliers et de la salle pluridisciplinaire d'une part, et du bureau de préparation médiateurs situé à proximité du parcours permanent. Un ensemble de rangements et de mobilier spécifiques devront être mis en place, afin de

garantir le stockage des ressources pédagogiques (armoires fermées pour les médiateurs, armoires ouvertes pour les publics), l'accueil des publics (tables et chaises) ainsi que leur sécurité.

Enfin, la logistique pédagogique sera composée de **vestiaires (B2.3)** et de **sanitaires (B2.4)** à destination des utilisateurs et usagers des ateliers (personnel de médiation, adultes et enfants) seront créés à proximité.



B3. Diffusion

L'espace "**Faire salon**" - **jauge 80 personnes (B3.1)** sera un espace intégré au parcours permanent, capable d'accueillir une partie des collections et une programmation qualitative de petit format (de type concerts, conférences, lectures, etc.). Il est complété d'un espace de stockage et **logistique (B3.2)** attendant pour des petits matériels et mobiliers (chaises design) liés à cette programmation.

Il dispose d'un système de sonorisation et de vidéo projection en plafond. Un piano et un banc sont installés de manière permanente dans la salle.

L'espace sera privatisable et pourra être accessible aisément de manière indépendante du parcours permanent - en dehors des horaires d'ouverture.

C- EXPOSITIONS TEMPORAIRES

Les espaces d'**expositions temporaires (C.1)** de l'Hôtel de Villaines constituent un lieu de diffusion en lien avec le projet scientifique et culturel du musée George Sand pour des expositions thématiques ou des expositions dossiers, dans d'excellentes conditions de présentation et de conservation des collections. Il s'agira de créer un espace modulable pour accueillir des expositions de durées variables et de tous types tant sur la forme que sur le contenu, qui viendront compléter ou apporter un éclairage particulier aux sujets développés dans le parcours permanent.

Flexible et fonctionnel, l'espace offrira les prérequis techniques pour la tenue d'expositions de différents formats et nature.

Il s'agira d'opérer un aménagement global des espaces pour rendre possible cette flexibilité - impliquant un principe de « doubles peaux » - tant au niveau des sols, murs & plafonds, protection solaire/occultation quand nécessaire, cloisonnements, fluides (contrôle de la température et de l'hygrométrie pour une parfaite conservation préventive des collections en prêt, sécurité-sûreté...).

La lumière naturelle y sera totalement occultable de manière à autoriser une maîtrise complète de l'éclairage. L'isolement et le traitement acoustique interne seront très performants.

Un nodal et une régie d'espace seront disposés à proximité directe.

Les salles d'expositions temporaires seront reliées par monte-charge aux espaces techniques et logistiques concernés ainsi qu'au transit général - circulations verticales utilisées par le public et le personnel.

Les publics auront la possibilité de visiter les espaces d'expositions temporaires indépendamment des espaces du parcours permanent. Leur accès doit être facilité depuis l'accueil du musée.

Dans la mesure où ces espaces pourraient également être mis à disposition dans le cadre de privatisations ponctuelles (professionnels, mécènes, etc.), son accès devrait pouvoir être totalement autonome via une partie de l'accueil qui pourrait être cantonnée à cet effet.

D- PARCOURS PERMANENT

Le **parcours permanent (D)** sera accessible dès l'accueil, billetterie, information (A1) et s'adressera à un large public. Il est décrit dans le chapitre *Programme muséographique*. Il sera décomposé en 4 séquences thématiques avec une entrée en matière, et déployées au sein de l'Hôtel de Villaines.

L'entrée en matière (D1.) sera accessible hors douane depuis l'accueil : il s'agit d'une séquence introductive permettant au visiteur de découvrir des éléments biographiques de George Sand et une présentation de la "Vallée Noire".

Le parcours se poursuit sous douane et le visiteur peut suivre successivement les séquences suivantes :

- **Voyage à travers le XIX^e siècle (D2.)**
- **Voyage à travers la création (D3)**
- **Voyage en Berry (D4)**
- **Un musée de donateurs en Berry (D5)** : tout comme l'entrée en matière (D1) la découverte de cette séquence pourra constituer un point incontournable du musée, à expérimenter en début et/ou en fin de visite.

Ces espaces d'exposition permanente permettront, en toute discrétion par rapport à l'hôtel particulier, de valoriser des objets issus des collections du musée, et accueilleront les dispositifs muséographiques destinés à l'évocation, la contextualisation ou à la médiation des contenus scientifiques du Projet Scientifique et Culturel. Ils permettront de présenter des formats et des dispositifs variés en parfaite intégration avec les espaces historiques lorsque ceux-ci sont utilisés.

Le secteur D devra ainsi permettre de développer :

- Un parcours permanent offrant une expérience de visite inédite au sein de l'hôtel particulier : respect de l'esprit des lieux de chaque salle, conservation des éléments patrimoniaux lorsqu'ils sont existants (décors, moulures, etc.) même s'il est important de ne pas induire en erreur le visiteur qui ne doit pas interpréter ces restitutions comme un lieu de vie de George Sand ;
- Un travail scénographique sur les volumes et l'articulation des échelles ;
- Un lien constant avec le patrimoine urbain à travers des vues privilégiées sur le paysage ;
- Une modularité technique facilitant les aménagements muséographiques.

Les espaces de présentations muséographiques permettront la mise en valeur des collections du musée par une muséographie permanente même si des renouvellements ponctuels devront rester aisés - notamment dans l'espace D4. La conception des différents environnements fera apparaître plusieurs séquences aux atmosphères bien distinctes, détaillées dans le programme muséographique.

En raison de la diversité des typologies et plus encore des formats d'objets exposés, la recherche d'articulation entre les différentes échelles muséographiques et bâtimentaires sera un souci constant de la conception. Le rapport visuel de l'homme à l'objet et les conditions de perception (reculs, perspectives, éclairement...) devront être traduits dans une approche conjointe de la muséographie et de l'architecture. Le lien du parcours avec le patrimoine bâti sera recherché quand jugé pertinent.

Dans certains cas, un travail spécifique sur les volumétries intérieures sera attendu des concepteurs, pour mettre en spectacle la diversité des collections selon les thèmes édictés.

L'ensemble des espaces du parcours permanent sera traité de préférence en "double peau" murale, pour permettre le maximum de flexibilité des aménagements. Les parois des salles devront toujours être résistantes, capables de supporter des accrochages pondéreux, cloutables, et non contraignantes en termes d'usage scénographique.

Les dispositifs d'agencement des salles d'expositions proposés dans les espaces seront à apprécier au cas par cas.

La lumière naturelle n'étant pas préconisée dans ces espaces muséographiques elle devra être gérée avec parcimonie, voire proscrite, tout en laissant l'accès aux fenêtres par panneaux démontables aisément. Si les fenêtres restent présentes dans certaines salles, il appartiendra au maître d'œuvre d'étudier et de fournir au titre des travaux généraux tous moyens de filtration UV, d'occultation ou de modulation de la lumière naturelle.

Au cours de la déambulation, le maître d'œuvre devra ménager des points de vue sur l'extérieur dans des espaces de circulation, pour apporter des temps de respiration dans la visite.

Concernant la maîtrise du climat, les prescriptions de performances sont intégrées dans le programme technique et notamment les fiches d'espaces. De manière générale il s'agira de prendre en considération les indispensables qualités d'inertie thermique et objectifs de contrôle de l'hygrométrie attendues de tout lieu recevant des objets de collection sensibles.

Tous les matériaux utilisés seront neutres au regard de la conservation des collections, et il appartiendra au maître d'œuvre de choisir des qualités de matériaux cohérentes au regard des prescriptions de conservation préventive édictées par le Service des Musées de France en fonction des matériaux des collections présentées.

L'ensemble du parcours sera accessible aux personnes en situation de handicap.



Exposition "Paris romantique (1815-1848)", Petit Palais ; cabinet en hommage à Simon-Jude Honnorat réalisé par l'artiste Herman de Vries, musée Gassendi de Digne-les-Bains ; Frederyk Concert Hall, Vienne

E- GESTION

Le pôle administratif du musée se verra réparti entre les deux sites : "site réserves" (hors périmètre du projet) et "site musée" sur le périmètre du projet à l'Hôtel de Villaines. Le "site musée" regroupera les bureaux permanents et constitue le pôle de l'administration principal. Le "site réserves" dispose de bureaux utilisés de façon permanente par le régisseur des collections.

Les espaces de gestion du site "musée" accueilleront des bureaux, des espaces de travail et de convivialité pour l'équipe sur place en charge de la médiation et de la gestion.

Le secteur **gestion (E)** est connecté au secteur accueil (A), animation et médiation (B) et au parcours permanent (D).

E1. Espaces de travail

Les espaces de bureaux seront de préférence individuels et fermés plutôt que partagés.

Un premier bureau destiné à la **direction (E1.1)**, disposera d'un aménagement soigné, lumineux offrant une bonne ergonomie de travail. Il sera complété par un **bureau permanent pour le responsable des publics (E1.2)**.

Enfin un espace de bureaux partagés, **open space (E1.3)**, plus informel sera équipé de quatre postes de travail minimum - pour les médiateurs ponctuels, stagiaires, chargé de communication - avec des rangements nécessaires et sécurisés pour les effets personnels.

E2. Moyens communs

Les moyens communs garantissent un confort de travail pour le personnel de gestion et assurent ainsi le bon fonctionnement de l'ensemble des fonctions du site.

Adressé à l'équipe un **espace de convivialité - repas - kitchenette (E2.1)**, avec des assises confortables permettra au personnel de gestion du musée de se restaurer sur place.

L'**espace projet / réunion - jauge de 10 personnes (E2.2)** constituera le volume ressource indispensable de la gestion, il devra permettre différentes configurations pour s'adapter au mieux à la nature des échanges souhaités et sera équipé d'un vidéoprojecteur et de matériel hi-fi ou tout autre équipement pour des visioconférences.

Un **local photocopie (E2.4)** équipé de différents matériels bureautiques et de rangements (**stockage E2.5**) nécessaires pour stocker les fournitures et les archives sera proposé à disposition du personnel.

Enfin, des **sanitaires (E2.3)** pour le personnel seront répartis selon le genre et accessibles aux PMR.

F- LOGISTIQUE GÉNÉRALE

L'accès à la **logistique générale (F)** sera interdit aux publics et plus largement aux personnes non habilitées. Ce secteur sera donc à accès contrôlé par badge et surveillé strictement.

Il nécessitera de mettre en place des principes d'aménagements pour optimiser les volumes des rangements et organiser les livraisons avec efficacité et sécurité.

Le secteur de logistique générale concernera à la fois les aspects de transit technique mais aussi les stockages. Il conviendra de ne pas oublier les conditions de vie des personnels techniques, dans le respect des réglementations du code du travail, d'hygiène et de sécurité, et intégrer autant que possible la lumière naturelle dans les espaces de travail des agents.

Le secteur F est directement connecté au secteur **G Logistique d'exposition**.

F1. Aire de livraison

L'accès technique au bâtiment imposera une ou des voies d'accès spécifiques ainsi qu'un **point de livraison extérieur (F1.)**, qui servira à stationner temporairement les véhicules lors du déchargement du matériel.

F2. Transit

La zone **transit (F2.)** regroupe des espaces prenant en compte l'accueil et la réception des matériaux et objets.

Cette zone technique avec contrôle d'accès permettra de charger et décharger l'ensemble des livraisons (matériel, fournitures, œuvres, matières premières, etc.) reliés à un monte-charge.

Le **stockage tampon (F2.1)** sera destiné à entreposer le matériel, les documents et les fournitures avant leur acheminement vers leurs espaces de destination.

L'**emballage-déballage (F2.2)** sera lui destiné au traitement des livraisons avant leur acheminement vers leurs destinations finales et la conservation des emballages au sein du **stockage des caisses (F2.3)**.

F3. Stockage

Un ensemble d'espaces de stockage permettra d'entreposer les différentes typologies de matériel nécessaires au fonctionnement du musée et plus particulièrement utilisées lors des expositions, des animations ou événements.

Un **espace de stockage mobilier (F3.1)** servira pour y entreposer du mobilier du musée (vitrines, socles, banquettes, chaises, tables, mobilier atelier pédagogique...)

Un autre **espace de stockage général (F3.2)** servira à entreposer des matériaux et des équipements ainsi que le matériel de manutention.

F4. Entretien / maintenance

Un **atelier de maintenance (F4.1)** servira à l'entretien du bâtiment et aux petites réparations.

Plusieurs **locaux de stockage de matériels et de produits destinés à l'entretien du site et bâtiment (F4.2)**, seront répartis dans les différentes unités fonctionnelles et facilement accessibles. Les espaces dédiés à l'entretien des extérieurs seront localisés en intérieur, près des accès des jardins et cour.

Un petit **local destiné aux déchets (F4.3)** courants et papiers-cartons avec bacs de tri sera intégré à proximité des espaces extérieurs.

G- LOGISTIQUE D'EXPOSITION

Il s'agit ici des espaces spécifiquement dédiés aux **expositions temporaires (C)** et à la maintenance/aux besoins de renouvellement du **parcours permanent (D)**.

La logistique d'exposition est en connexion directe avec la **logistique générale (F)**.

G.1 Réserve de proximité

Une **réserve de proximité (G.1)** sécurisée permet le stockage de caisses d'œuvres empruntées, de mobilier d'expositions, cimaises, équipements, matériaux à réutiliser. Il faut prévoir une gestion climat pour les œuvres qui seront entreposées. Il s'agit d'un espace tampon.

G2. Atelier de montage

L'**atelier de montage (G2)**, est un espace de travail pour un conservateur-restaurateur-encadreur avec manipulation des collections attendant. Il permet des travaux d'encadrement, de menues réparations, d'assemblage, d'emballage, etc. Il comprend une armoire anti-feu, dispose d'un petit évier et d'un sas permettant le maintien hors poussières de l'espace. Un éclairage lumière du jour est nécessaire pour les activités qui s'y déploient. Des armoires ou étagères de stockage sont prévues pour le matériel de montage.

H- ESPACES EXTÉRIEURS

Un **traitement continu des séquences d'approches et du cheminement depuis l'avenue George Sand et la rue Nationale** devra être pensé pour accompagner le visiteur dans sa découverte du site et du musée.

Les espaces extérieurs, en accès libre, offriront aux usagers un havre de verdure ou de repos chaleureux et calme en plein cœur de ville. Les aménagements, les mobiliers et le paysagement des espaces ouverts aux usagers rechercheront une cohérence esthétique et conceptuelle avec l'Hôtel de Villaines et les thématiques traitées au sein du musée George Sand et de la Vallée Noire.

L'aménagement des espaces extérieurs offrira la possibilité d'installations, discussions, détente, mais également de programmations culturelles ponctuelles.

Des mobiliers légers et déplaçables pourront être utilisés en extérieur lors des programmations culturelles dans les jardins ou dans la cour.

H1. Cour de l'Hôtel de Villaines

La **cour de l'Hôtel de Villaines** constituera l'une des interfaces entre l'espace public et le site du musée.

La cour sera majoritairement minérale même si elle pourra accueillir des plantations en pot, aisément déplaçables. Un revêtement carrossable permettra un accès PSH et aux poussettes aux principales entrées.

Afin d'assurer la sécurité des usagers et utilisateurs, des dispositifs anti-intrusion seront installés côté rue Nationale pour empêcher l'accès de tout véhicule intrusif.

Une articulation avec la ruelle menant à la grange et avec l'avenue George Sand (menant à l'Hôtel de Ville et au cinéma-théâtre) sera prévue.

La cour constituera un espace privilégié d'accueil de petites manifestations ponctuelles en extérieur pour une jauge de 50 à 60 personnes. Une zone spécifique sera équipée de fluides permettant l'accueil de ces manifestations. Une borne foraine sera installée à cet effet.

Un éclairage au sol et architectural sera prévu.

H2. Square-jardins de l'Hôtel de Villaines

Les **jardins de l'Hôtel de Villaines (H2.)** seront traités dans un même et seul ensemble cohérent

Le square Raymonde Vincent dispose d'un **parcours extérieur George Sand et la Vallée Noire (H2.1)** composé de micro stations thématiques adaptées à un jardin public sous des formats légers et variés : panneaux/pupitres d'interprétation, jeux d'enfants thématiques, kiosque lecture, etc.

Des assises robustes - de type bancs fixes et fauteuils déplaçables - compléteront les aménagements.

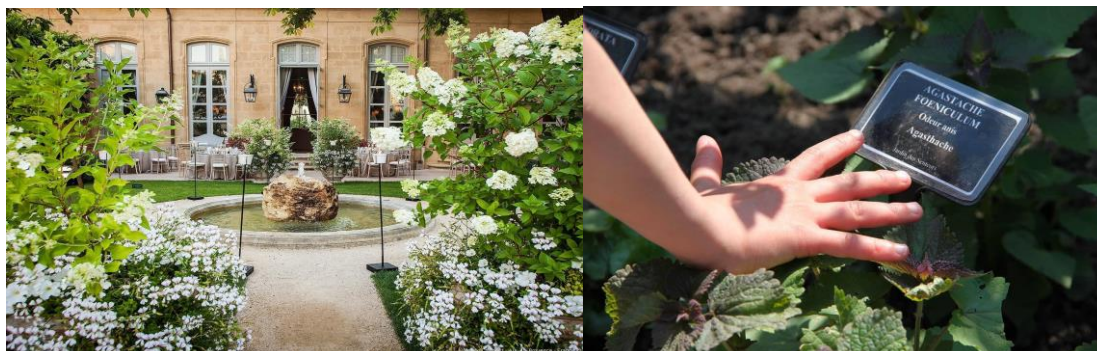
Un éclairage au sol sera prévu.

Un **jardin pédagogique - en option (H2.2)** sera proposé à proximité des espaces d'ateliers de médiation. Hors douane, comme l'ensemble des espaces extérieurs, ce jardin sera accessible à tous les publics. Il sera constitué de parterres de plantations botaniques dont les noms seront informés par des étiquettes. Le jardin pédagogique sera clos et comportera une petite zone de regroupement

abritée (15 personnes) avec table et assises permettant de proposer une animation ou activité à une demi-classe. Un point d'eau sera prévu à cet effet ainsi qu'un système d'éclairage.

Le jardin proposera un contenu lié à son environnement naturel, et des ateliers en cohérence (jardinage, création d'herbier, etc.)

Un éclairage au sol sera prévu.



H3. Jardin-terrasse du café-salon de thé

Le **jardin-terrasse du café-salon de thé (H3)** s'intégrera dans les jardins de l'Hôtel de Villaines, respectant une cohérence d'aménagement, de mobiliers et de paysagement.

Le jardin-terrasse du café constituera l'espace extérieur de ce petit établissement, hors-douane, ouvert à tous les publics indépendamment des heures d'ouverture du musée. Il sera localisé côté rue de façon à gagner en visibilité et amener la chalandise. Depuis l'avenue George Sand, cette terrasse sera perçue comme un espace ombragé et fleuri.

Cet espace invitera les visiteurs à faire une pause tout en profitant de l'ambiance détendue et conviviale du site, accompagné d'une boisson et/ou d'un encas. La végétation devra être plus haute que celle du square, de façon à intimiser et protéger un minimum les visiteurs lors des chaudes journées d'été.

Des tables seront disposées de manière à créer un espace accueillant pour les clients.

En soirée cette terrasse bénéficiera de lumières douces, idéalement, suspendues afin de mettre en valeur la végétation et participer à l'ambiance calme et chaleureuse de cet espace. La terrasse et le café sont conçus pour être entièrement privatisables.

H4. Livraisons

La **logistique générale** des espaces extérieurs constituera l'interface avec les espaces clos. Il s'agira de l'aire de livraison, si possible couverte et des différents accès qui mènent aux espaces clos sécurisés de stockage pour ensuite être distribués dans les différentes unités fonctionnelles des bâtis.

Cette **aire de livraison (H4)** sera couverte par un auvent pour abriter le véhicule de livraison et ainsi protéger les marchandises, les collections ou tout autre équipement technique déchargé. Il sera dimensionné pour un véhicule utilitaire d'au moins 20m³.

Cet accès sera localisé à distance de l'entrée principale de façon à ce que le public ne puisse pas y accéder. En revanche, il doit être facilement accessible depuis la voirie pour l'accès des véhicules.

En termes de sécurité, les accès logistiques devront être éclairés pour être sûr de ne pas endommager les livraisons lors de leur manipulation. Des dispositifs de surveillance, des alarmes et un contrôle d'accès devront être mis en place.

H5. Stationnement

Le site sera équipé d'une zone de **stationnement destiné aux vélos**. Sa localisation doit être située près de l'entrée principale, dans l'enceinte du site. Son accès sera donc visible et facile d'accès pour

les visiteurs depuis l'avenue. Cette zone pourra être couverte (en option/facultatif), l'abri-vélo permettra d'assurer la protection des vélos quelle que soit la saison. Les dispositifs d'accroche permettront de maintenir l'équilibre des vélos afin qu'ils ne tombent pas ou qu'ils soient détériorés, ces dispositifs devront par ailleurs être suffisamment robustes afin de permettre aux visiteurs de les verrouiller en toute sécurité. Il faudra prendre en compte l'existence d'un stationnement vélos à l'office de tourisme, situé à proximité du site.

Une aire de dépôt de bus existe déjà dans la rue du Champ de Foire.

Il n'y a pas de stationnement à prévoir pour le personnel.

IV- PROGRAMME MUSÉO- SCÉNOGRAPHIQUE

UN PARCOURS AUX MULTIPLES DIMENSIONS

Le redéploiement du musée George Sand et de la Vallée noire et de ses collections dans l'Hôtel de Villaines, bâtiment à dimension patrimoniale emblématique de la Châtre, répond à une volonté forte de la municipalité. Le projet s'inscrit également dans une politique de développement culturel et touristique territorial et entre en synergie avec son environnement muséal direct ou indirect.

C'est un projet d'envergure, puisqu'il s'agit de doter La Châtre d'un musée du XXI^{ème} siècle favorisant l'inclusion sociale et œuvrant à la diversification des publics, notamment à travers la création d'un parcours permanent attractif, intéressant, vivant et accessible reflétant l'esprit d'ouverture du lieu.

Le parcours ambitionne de présenter les multiples facettes de George Sand, personnalité emblématique du XIX^{ème} siècle et du paysage littéraire français, également figure d'avant-garde, à travers ses écrits, ses idées, son entourage, mais aussi par le biais de l'histoire du territoire qui l'a vu grandir, vieillir et qui l'a continuellement inspiré.

Au moment où la modernité fait son apparition et où la France rurale commence à connaître les effets de la Révolution industrielle, George Sand affirme son intérêt pour les savoirs et traditions populaires et la ruralité. Elle a contribué à faire du monde rural un sujet artistique à part entière et a entraîné de nombreux artistes dans son sillage.

En lien avec l'histoire du territoire, l'histoire du musée, qui débute en 1876 - année de la mort de George Sand - sera détaillée aux visiteurs et constituera une séquence indépendante, mais connectée au reste du parcours, pouvant se visiter au début, à la fin ou bien séparément. Présenter ces collections "satellites" à la thématique sandienne est un choix assumé qui constitue un positionnement original pour le musée de La Châtre.

Le parcours permet le déploiement des collections dans des conditions optimales de conservation. Les collections du musée, par leur diversité, couvrent un panel large de sujets (beaux-arts, arts décoratifs, arts graphiques, objets historiques et archives en lien avec George Sand, histoire naturelle, ethnographie, numismatique...). Elles seront cependant complétées par des prêts - acquisitions - dépôts, mais aussi par de la médiation *in situ* qui occupe une place à part entière dans le projet muséographique.

Une recherche d'équilibre est souhaitée entre l'accrochage muséal d'expôts et la création **d'expériences scénographiques et muséographiques fortes et variées**, complétées par des dispositifs de médiation fournissant des clés de compréhension, contextualisant les œuvres et donnant du sens à des éléments qui sont muets. L'implication des publics à travers des expériences didactiques et interactives est recherchée.

Ainsi, le parcours se distingue par son approche contemporaine des sujets traités, mais également par sa forme originale grâce auxquelles il embarquera le plus grand nombre de visiteurs possibles, néophytes et connaisseurs, touristes de passage et habitants du territoire.

Les objectifs du parcours sont les suivants :

- Plonger le visiteur dans des voyages successifs à travers le XIX^{ème} siècle et la vie et l'œuvre de George Sand ; la création artistique ; le Berry.
- Valoriser l'histoire du musée et les donateurs successifs dans une idée d'ancrage territorial.
- Faire comprendre l'originalité et la grande modernité de George Sand à son époque, questionner sa postérité et l'actualité de ses écrits et de ses idées.
- Mettre en valeur l'influence politique et artistique de George Sand sur ses contemporains.
- Présenter le regard sensible porté par George Sand sur son territoire, la "Vallée Noire".

- Tisser des liens entre passé et présent en proposant des points de vue contemporains sur certaines thématiques (écologie, place des femmes dans la société, restitution des objets de collections, etc.)
- Valoriser la création contemporaine et notamment les femmes photographes en lien avec la collection, le territoire et l'histoire du musée.

PRINCIPES MUSÉOGRAPHIQUES

Le parti-pris muséographique du parcours permanent repose sur la notion de **voyage**.

Une introduction générale, située hors douane et ouverte sur l'espace d'accueil, information, billetterie, permet l'accueil des groupes, définit et circonscrit le sujet dans le temps et dans l'espace en présentant le périmètre de la Vallée noire et en donnant quelques éléments biographiques sur George Sand.

Puis, le parcours se déploie à partir de 1804, date de naissance de George Sand et de publication du Code Civil. À la fois thématique et chronologique, il reflète la dimension encyclopédique du musée et rend compte de la diversité des collections, ainsi que la variété des thèmes abordés et des disciplines mobilisées. Trois "voyages" sont proposés aux visiteurs, chacun déployant une dominante en termes d'aménagement :

- Voyage à travers le **XIX^{ème} siècle, la vie et l'œuvre de George Sand** ;
- Voyage à travers la riche **création artistique** du XIX^{ème} siècle ;
- Voyage à travers un territoire à la fois réel et fictionnel, **le Berry et la "Vallée Noire"**.

Chaque séquence est constituée d'une introduction brève ainsi que de deux parties développées constituant le cœur de chaque étape.

Dans la première séquence, les événements majeurs côtoient des faits anecdotiques voire intimes, et entrent en résonance avec une œuvre littéraire pléthorique et originale.

La seconde séquence offre un aperçu du goût de l'époque et de l'univers réflexif dans lequel a pu évoluer George Sand.

La troisième séquence relate l'histoire d'un territoire en partie façonné par le regard sensible de George Sand auquel d'autres ont succédé.

Ce parcours est complété par une "galerie des donateurs" relatant l'histoire du musée de La Châtre et des collectionneurs qui ont contribué à son enrichissement et façonné son identité.

La plupart des thématiques abordées donnent lieu à des interrogations contemporaines "Et maintenant ?" faisant dialoguer le passé et le présent. Leur forme est à définir en accord avec les sujets. Dans cette optique, des paroles d'experts, artistes, personnalités actuelles seront valorisées au sein du parcours. Cette ouverture se matérialise en fin de visite par la valorisation de femmes photographes, travaillant sur la notion de territoire et de paysage notamment.

Chaque séquence propose son lot d'émerveillement et de découvertes aux visiteurs, s'appuyant sur la richesse des collections présentées de manière soignée ainsi que sur la variété des ambiances proposées. Les contenus, basés sur la rigueur scientifique, sont transmis de manière accessible aux publics. Les dispositifs de médiation sont présents en nombre et adaptés aux sujets traités. Ils prendront des formes variées (numérique, low-tech, interactif ou non) et proposeront différents usages (collectif ou individuel).

INTENTIONS SCÉNOGRAPHIQUES

DES APPROCHES SCÉNOGRAPHIQUES VARIÉES

- Approche **muséale** : valorisation et présentation des collections pour ce qu'elles sont.



- Approche **sensible et pluridisciplinaire** (histoire - plusieurs disciplines de l'histoire sont convoquées ; histoire de l'art et des arts ; littérature ; ethnographie...) : pour un musée d'atmosphère, mettant en avant la transversalité des disciplines.



- Approche **contemporaine et artistique** : pour interroger la postérité de George Sand et la contemporanéité de ses idées.



- Approche **“littéraire”** : valorisation des écrits de George Sand (manuscrits, correspondances, articles etc.) via la présentation de collections ou fac-similés, le recours à des dispositifs audiovisuels et multimédia, à des astuces scénographiques ou à des habillages graphiques.



- Approche **participative et interactive** : pour accompagner le visiteur dans sa découverte des œuvres de George Sand : transmission de connaissances au plus grand nombre via des manipulations de tous types.



- Approche **illustrative** : pour incarner George Sand aux différents âges de sa vie, pour pallier le manque relatif de collections et illustrer certains événements.



Ces approches permettent la **création d'espaces aux scénographies distinctes** afin de délivrer aux visiteurs des expériences adaptées aux sujets traités.

Le parcours présentant des collections sensibles, des **normes de conservation préventive strictes** doivent être respectées par la maîtrise d'œuvre scénographique. En effet, les éléments organiques et les arts graphiques doivent être protégés de la lumière, de la chaleur, des variations de température et du toucher. Ces conditions sont détaillées dans le programme technique (cf. fiches techniques et liste de recommandation en annexes).

NIVEAUX DE LECTURE

Au sein du parcours, **trois niveaux de lecture** sont proposés aux visiteurs : un niveau de lecture principal qui correspond à un niveau de connaissance “novice” dans la mesure où le parcours permanent cherche à s’adresser au public le plus large possible ; un niveau secondaire, qui prend la forme d’approfondissements ou de “focus” sur certains sujets à destination des publics amateurs, déjà familiers du sujet. Conformément à la démarche du label Tourisme et Handicap, le FALC est proposé comme troisième niveau. Des outils de médiation dédiés seront disponibles dans les différentes salles.

TRADUCTION

La volonté de s’adresser à un public étranger implique de proposer une **traduction des contenus principaux en anglais a minima**, sur les supports principaux de médiation et certains dispositifs. Le degré de traduction reste à définir avec la maîtrise d’ouvrage. L’objectif étant de traduire prioritairement les **grandes notions** et d’éviter d’alourdir le graphisme afin de garantir le confort de lecture des publics anglophones.

MÉDIATION

L’essentiel du discours est porté par des **dispositifs et supports de médiation variés** à la présence assumée. En effet, ils sont essentiels à la compréhension du parcours et du contenu. Les collections, sélectionnées et présentées avec soin sont un appui à la couche narrative qu’elles viennent illustrer. Les dispositifs de médiation valorisent et complètent les collections présentées.

Un bon **équilibre entre les dispositifs contemplatifs** (pour écouter, visionner, etc. - posture passive du visiteur) **et les dispositifs manipulatoires et interactifs** (tiroirs à ouvrir, clapets à soulever, etc. - posture active du visiteur) est recherché ; **de même entre les dispositifs numériques et les dispositifs mécaniques**, dont la répartition doit être harmonieuse au sein du parcours. Une **alternance des postures de visite** est souhaitée afin de maintenir l’attention du visiteur jusqu’à sa sortie.

Le recours à un certain nombre de dispositifs numériques est justifié par l’intérêt de présenter aux visiteurs des médias de tous types, des contenus insolites ou interactifs. Ils viendront pallier certains manques de la collection, constituer une alternative compte tenu de leur particulière fragilité ou apporter un éclairage documentaire complet.

La médiation doit privilégier un **ton général adapté à tous les publics** en visite libre et autonome, basé sur une **arborescence simple et des niveaux d’information clairement structurés**, servis par des **textes courts et intelligibles**. Pour l’ensemble des dispositifs, la ligne graphique devra intégrer les modalités de la charte graphique générale.

Dispositifs audiovisuels et multimédia

Le recours aux dispositifs audiovisuels et multimédia n’est pas incompatible avec un principe de « musée d’atmosphères » souhaité par endroits. Une variété de dispositifs sur le parcours est souhaitée.

L'utilisation de **technologies interactives** contribuera à proposer une offre attractive et à rendre vivante des documents écrits et la matière littéraire traitée dans le parcours. La création d'outils qui permettent l'expérimentation, la découverte et les liens entre les personnes devra être réfléchi en lien avec les contenus et dans une vision d'ensemble, au même titre que l'agencement, l'éclairage, le graphisme etc.

Parcours enfants/familles

Il est attendu que l'ensemble des thèmes soient intelligibles et comportent des **espaces appropriés aux familles avec enfants** ou proposent des **supports qui accompagnent les visites familiales**. Le parcours permanent doit en effet être vécu comme un moment de partage privilégié.

Un dispositif spécifiquement conçu pour le jeune public pourra être développé pour chaque sous-partie ciblant les visites "familles". Ce dispositif pourra être couplé ou conçu avec le dispositif sensoriel présenté ci-après (voir Accessibilité). Des dispositifs de médiation adaptés au jeune public et aux familles seront disponibles dans les différentes salles. Le musée vise l'obtention de la charte Mom'art.

Dispositifs récurrents

Un certain nombre de dispositifs récurrents jalonneront le parcours de visite et seront autant de repères pour les visiteurs.

Parmi les dispositifs récurrents on trouve :

- **[Karambolage]** : Animations de type motion design à la manière des vidéos Karambolage de la chaîne Arte introduisant et/ou synthétisant les séquences 1 à 3 dédiées à George Sand et la Vallée noire.
- **[Paroles d'expert•es]** : Audiovisuels présentant une ou plusieurs interviews d'expert•es permettant d'éclairer les sujets traités et notamment leur contemporanéité.
- **[Pupitres multisensoriels]** : Éléments tactiles et/ou manips accessibles à tous les publics, mais particulièrement ciblés "familles". Ces dispositifs peuvent intégrer un parcours famille qu'il conviendra de définir plus précisément avec la maîtrise d'œuvre.

GRAPHISME

Un effort particulier sur le graphisme est attendu tant pour la signalétique directionnelle et didactique que pour l'ensemble des éléments textuels et de médiation proposée. Une **ligne graphique claire et cohérente** est attendue. Les textes seront volontairement calibrés au minimum nécessaire.

Différents niveaux de lecture sont attendus dans le parcours. Nécessaires à une visite individualisée, ils contribuent au repérage des contenus et à la différenciation des informations par le visiteur.

Enfin, les reproductions graphiques et l'iconographie auront une place importante, notamment dans la partie introductive de type CIAP, et nécessiteront une attention particulière afin de s'inscrire dans une ligne graphique éditoriale cohérente. Leur qualité devra être irréprochable et un système permettra aux visiteurs d'identifier facilement qu'il s'agit d'artefacts.

ACCESSIBILITÉ

Il est attendu une **accessibilité maximum du parcours et des contenus**, dans le cadre de l'obtention du label tourisme et handicap, à travers :

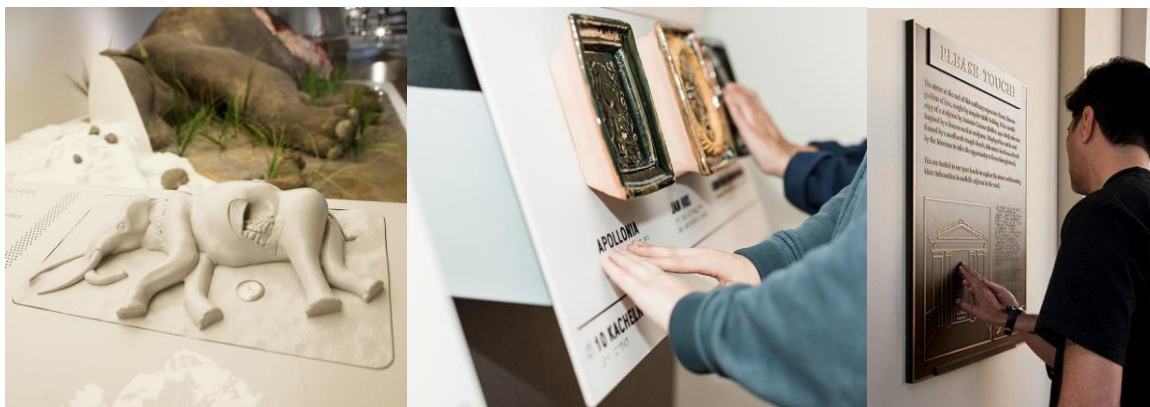
- Différents niveaux de lecture (novice, amateur)
- Multilinguisme (anglais a minima)
- Accessibilité physique : aménagements et dispositifs adaptés aux publics en situation de handicap grâce à la prise en compte de l'accessibilité et de la conception universelles

- Parcours adapté pour les mal et non-voyants.
- Une attention particulière pour le confort auditif.
- Le sous-titrage systématique des audiovisuels.
- La pertinence d'une traduction en braille sera étudiée avec la maîtrise d'ouvrage.

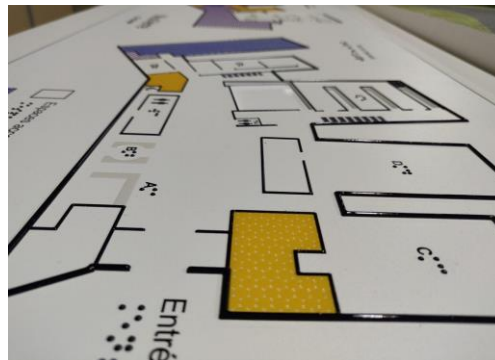
Le musée devra répondre le plus possible aux normes de l'accessibilité universelle, dans un souci permanent de confort et d'inclusion du visiteur.

Possibilité à discuter avec la maîtrise d'ouvrage :

Un **parcours tactile** pouvant prendre la forme de dispositifs adaptés au public en situation de handicap visuel peut être imaginé au sein du parcours. Ces dispositifs peuvent être mutualisés avec les dispositifs récurrents [pupitres multisensoriels] qui sont accessibles à tous et qui garantissent l'accès à des contenus et notions-clés. Leur forme et leur emplacement restent à définir conjointement avec la maîtrise d'ouvrage.



Exemples de dispositifs tactiles accessibles aux personnes déficientes visuelles



AMBIANCE LUMINEUSE

Dans le projet scénographique, **l'éclairage revêt une importance toute particulière et fonctionne comme un élément d'expression à part entière**. L'ambiance lumineuse est **adaptée à chaque espace** selon le type de dispositif et de collections présentés.

De manière globale, il faut veiller à l'**ergonomie visuelle** de l'éclairage et au **confort** du visiteur.

La conception lumière fait partie de la mission des concepteurs. Elle est l'un des composants majeurs de la mise en ambiance du parcours, des atmosphères, dans sa capacité à transformer le regard porté sur les choses et à moduler la spatialité des lieux. En effet, au-delà de la simple « mise en lumière » du parcours, elle est **porteuse d'émotions, créatrice d'immersion** comme tout outil de contextualisation. Elle participe ou construit les ambiances, ouvre ou ferme les points de vue, transforme, caractérise les espaces, etc.

COLLECTIONS

Le musée possède des collections nombreuses et variées couvrant une large période.

La collection est composée d'environ **7 000 items**.

Les objets **en lien avec George Sand** représentent **16% de la collection**.

Typologies des collections :

- **Collection naturaliste** à dominante ornithologique.
- **Collection d'arts graphiques** : manuscrits, lettres autographes, éditions originales, gravures et estampes, fonds photographiques, dessins.
- **Collection numismatique** : monnaies anciennes et antiques, médailles sur les événements de 1848.
- **Collection arts décoratifs** : souvenirs personnels de l'auteure (bijoux, service de table...), des vitraux du XVI^e siècle, 80 figurines de porcelaines de Meissen.
- **Collection arts et traditions populaires** : vielles à roue de toute la France, autres instruments, pièces textiles, collections de coiffes berrichonnes.
- **Collection de céramiques** : poteries étrusques, poteries locales.
- **Collection Beaux-Arts** : peintures de la vallée de la Creuse, peintures en lien avec George Sand et son entourage (notamment des portraits de George Sand et d'autres membres de sa famille, amis), peintures de la Vallée noire, peintures liées à La Châtre.
- **Collection de sculptures** : en lien avec George Sand (3 sculptures d'Auguste Clésinger, un moulage de sa main) ; sculptures XIX^e en lien avec la Vallée noire.

L'attention du maître d'œuvre devra porter sur la valorisation des collections, ainsi que sur la fluidité de l'organisation des rotations de celles qui le nécessitent. La modularité des espaces est à prendre en compte afin de faciliter au maximum la manipulation des œuvres par l'équipe scientifique et la régie des collections.

PARCOURS DE VISITE

Entrée en matière : éléments biographiques de George Sand et présentation de la “vallée Noire”

1. VOYAGE À TRAVERS LE XIX^e SIÈCLE

1.0 George Sand, une femme de lettres dans un siècle pivot /intro de séquence/

- 1.0.a Le XIX^{ème} siècle : France et Europe
- 1.0.b Conditions de vie des femmes
- 1.0.c Le siècle du romantisme
- 1.0.d le siècle de la révolution industrielle

1.1 L'entrée en littérature et le métier d'écrire

- 1.1.a L'indépendance par le travail
- 1.1. b Le monde de la presse, de l'édition
- 1.1.c Le métier d'écrire de George Sand

1.2 George Sand et l'engagement

- 1.2.a Un combat pour la démocratie
- 1.2.b Un certain visage du féminisme
- 1.2.c George Sand et la nature

2. VOYAGE À TRAVERS LA CRÉATION

2.0 La création artistique au regard du siècle /intro de séquence/

- 2.0.a L'apogée du mouvement européen romantique
- 2.0.b Autres courants artistiques majeurs ayant inspiré George Sand

2.1 George Sand et les arts

- 2.1.a La défense des arts et des artistes : la peinture
- 2.1.b La défense des arts et des artistes : la littérature
- 2.1.c La défense des arts et des artistes : la musique

Focus : Maurice Sand, un artiste éclectique

2.2 “Faire salon” : les amitiés artistiques et les conditions de la création

3. VOYAGE EN BERRY

3.0 La “Vallée noire” : histoire ancienne à aujourd'hui /intro de séquence/

3.1 L'invention de la « Vallée noire » : le régionalisme

- 3.1.a Regard ethnographique sur la Vallée noire
Focus : Le cercle des Epingués et Gabrielle Sand, photographe en Vallée noire
- 3.1.b Les peintres paysagistes de la vallée de la Creuse
- 3.1.c La postérité sandienne

3.2 Arts et territoire

- 3.2.a Jean de Bosschère / Cécile Reims, Fred Deux / Gérard Deschamps
- 3.2.b La création contemporaine : Jenny de Vasson et les femmes photographes (espace semi-permanent)

4. UN MUSÉE DE DONATEURS EN BERRY

4.0 Histoire du musée : mairie, donjon, J. Depruneaux /intro de séquence/

4.1 Général de Beaufort

- 4.1.a Étrusques et monnaies
- 4.1.b Histoire naturelle

4.2 Maurice Bourg et Michèle Fromenteau : la vielle à roue

DESCRIPTION DU PARCOURS ET CHEMINEMENT DES VISITEURS

La visite démarre par l'espace d'introduction située hors douane et présentant, dans une ambiance de type CIAP des éléments biographiques de George Sand ainsi que le périmètre et les principales caractéristiques de la Vallée noire. Ainsi, les visiteurs obtiennent des informations sur l'endroit où ils se trouvent et la thématique du musée. Le recours à des reproductions et des fac-similés est indispensable dans cet espace ouvert sur l'accueil du musée et sur l'extérieur drainant un important passage. Aucune œuvre originale ne sera exposée dans cet espace. Les contenus se déploient dans un langage graphique, simple et de préférence sur les murs afin de permettre l'accueil des groupes. Une approche ludique est souhaitée avec des éléments de contenus à aller chercher par les visiteurs (trappes et clapets à soulever, éléments à faire coulisser etc.) Cet espace propose des dispositifs low-tech ainsi que de courtes vidéos explicatives synthétisant à la manière de l'émission Karambolage, les différents sujets traités. Des portraits de George Sand à différents âges de sa vie sont présentés aux visiteurs ainsi que leur pendant illustré. Ces représentations sont à retrouver ailleurs dans le parcours pour développer le point de vue de George Sand sur des événements.

La première séquence du parcours est consacrée au XIX^{ème} siècle ainsi qu'à la vie et l'œuvre de George Sand.

Une frise chronologique démarrant en 1804 permet aux visiteurs de découvrir les grands événements du siècle, caractérisé par son bouillonnement artistique et sa forte instabilité politique, mis en regard de la dégradation des conditions de vie des femmes à cette époque, afin de mieux évaluer l'originalité de George Sand et la manière dont elle parvient à "tirer son épingle du jeu". L'analyse de George Sand sur les événements est également présentée, que ce soit à travers des extraits de sa correspondance, d'articles de presse ou de son autobiographie. Elle accompagnera le visiteur dans la découverte du siècle. La frise chronologique peut prendre différentes formes : classique et linéaire ou bien organisée sous forme d'îlots thématiques correspondant aux caractéristiques et spécificités du siècle. La frise intègre des collections et un certain nombre de dispositifs de médiation (extraits audio, feuillets numériques ou non etc.) Une scénographie évocatrice du foisonnement du XIX^{ème} siècle peut être imaginée.

Après cette plongée dans l'histoire, les visiteurs sont invités à entrer dans l'œuvre prolifique de George Sand. L'enjeu de cette sous-séquence sera de montrer le poids littéraire de George Sand ainsi que la diversité de son œuvre qui ne peut être réduite aux romans champêtres. Un mur de livre présentant l'ensemble de son œuvre cache des cabinets d'approfondissement de certains manuscrits dans des conditions optimales de monstration. À proximité d'une des œuvres phares du musée, le manuscrit complet *Les Beaux Messieurs du Bois-doré*, différentes publications sont exposées ainsi qu'un graphisme présentant et retraçant le parcours d'un livre du manuscrit à la publication. Un point sur l'œuvre de George Sand aujourd'hui est proposé sur la forme d'un "Et maintenant ?" : combien de livres sont vendus ? dans quelles langues sont-ils traduits etc. Un dispositif proposant la découverte aléatoire d'un extrait d'un roman de George Sand est proposé aux visiteurs. Une approche ludique de la découverte de l'œuvre littéraire de George Sand et décomplexante de la lecture est proposée aux visiteurs.

L'engagement de George Sand pour des causes variées, visible dans ses écrits, est présenté aux visiteurs de manière thématique. Ainsi, trois facettes de son engagement - la justice sociale, la défense de la nature et le combat pour les droits des femmes-, qui sont autant d'aspects de sa personnalité, seront présentées aux publics. Chacun des "combats" de George Sand est illustré et accompagné d'un commentaire contemporain ("Et maintenant ?").

La seconde séquence du parcours est consacrée à la création artistique.

Cette partie s'étend sur le contexte créatif dans lequel s'inscrit George Sand, notamment le romantisme et la manière dont elle a pu s'en inspirer ou au contraire s'en détacher. Un assemblage composite d'œuvres et d'objets permet aux visiteurs de plonger dans l'univers mental de George Sand fait aussi bien de culture savante que de culture populaire.

George Sand a défendu les arts et les artistes sa vie durant et s'est positionnée comme une "bienfaitrice" encourageant la création de ses pairs (peinture, écriture et musique). Elle s'intéressait à la création contemporaine sous différentes formes et a contribué à la faire émerger en facilitant et réunissant les conditions idéales à l'inspiration et à la production chez elle à Nohant. Son entourage et les habitués de Nohant seront présentés aux visiteurs ainsi que leur production artistique. Un cabinet présentera un ou plusieurs extraits de correspondance autour d'une thématique régulièrement renouvelée pour satisfaire aux exigences de conservation. Des dispositifs audio permettent aux visiteurs d'écouter une sélection musicale mêlant musiques savantes et musiques populaires. Une expérience visuelle et sonore créée par un artiste contemporain (système de commande) permet aux visiteurs de vivre et comprendre la notion de "note bleue" développée par Chopin et Delacroix. Dans le prolongement de cet espace, un salon plus grand permet d'accueillir une programmation événementielle variée sous l'appellation "Faire salon". Des collections y sont exposées. Elles sont totalement intégrées à une scénographie de type salon bourgeois de province laissant un maximum d'espace libre au centre pour l'organisation de spectacles, récitals etc. À cet effet, un piano, mis à distance du public, est intégré à cet espace. Enfin, un focus spécifique sur son fils, Maurice Sand, artiste à la production riche et éclectique sera présenté aux publics.

La troisième et dernière séquence du parcours consacré à George Sand présente le territoire.

Au XIX^{ème} siècle, alors que la modernité émerge et transforme largement la société, George Sand est l'une des premières à porter un regard ethnographique sur son territoire (les hommes dans le territoire), à avoir consigné des traditions et des habitudes, décrit des paysages que l'on retrouve dans ses romans champêtres. Cet espace présente l'histoire de la représentation du territoire et la question de l'identité berrichonne.

Porté par un intérêt pour les savoirs traditionnels, la première moitié du XX^{ème} siècle voit l'essor du régionalisme et du folklorisme porté par Fernand Maillaud, Gabriel Nigond, Hector de Corlay, Ernest Nivet, Hugues Lapaire rassemblés au sein du Cercle des Epingués. Les peintres paysagistes de la vallée de la Creuse, toute proche, sont présentés à travers un accrochage de type muséal.

Un focus sur Gabrielle Sand, petite-fille de la romancière, pionnière de la photographie en Vallée noire et proche des régionalistes, permet d'approfondir la question de la représentation du territoire. Ce focus est présenté dans un cabinet permettant de faciliter la rotation des photographies exposées.

Une dernière partie vient clôturer le parcours sandien avec une présentation de la réception contemporaine de la figure de la romancière (héritage littéraire, iconique...)

Le Berry continue d'inspirer les artistes, comme en attestent le travail de Jenny de Vasson, Jean de Bosschère, Cécile Reims et Fred Deux, Gérard Deschamps. Leurs pratiques polymorphes sont présentées à travers une sélection d'œuvres.

Enfin, un espace semi-permanent de type centre d'art / FRAC clôt le parcours tout en l'ouvrant à d'autres territoires, grâce à l'accrochage d'une sélection de photographies contemporaines réalisées par des artistes en résidence.

La galerie des donateurs présente l'histoire du musée et rend compte de la variété des collections conservées.

L'histoire du musée de la Châtre est intimement liée à ses donateurs successifs qui, depuis sa création, ont œuvré à son enrichissement. Une introduction rappelle les moments clés de l'histoire du lieu à travers la présentation d'un objet emblématique de chaque période. Les objets sont présentés chronologiquement, dans leur ordre d'arrivée dans les collections du musée. Cette approche par objet permet d'aborder l'histoire du territoire, comme la Grande Charte des bourgeois de la Châtre au XV^{ème} siècle ou encore les vitraux datant du XVI^{ème} siècle, etc. Une sorte de "fiche d'identité" graphique y est associée dévoilant l'endroit où ils ont été conservés et présentés ainsi que le portrait du donateur l'ayant légué au musée. De cette manière, les différents lieux du musée depuis l'armoire de la mairie jusqu'au nouvel Hôtel de Villaines sont valorisés.

La partie suivante est dédiée au Général Philippe Léonce de Beaufort, premier grand donateur du musée. Les collections qu'il a léguées sont le reflet du goût bourgeois du XIX^{ème} siècle, mais aussi

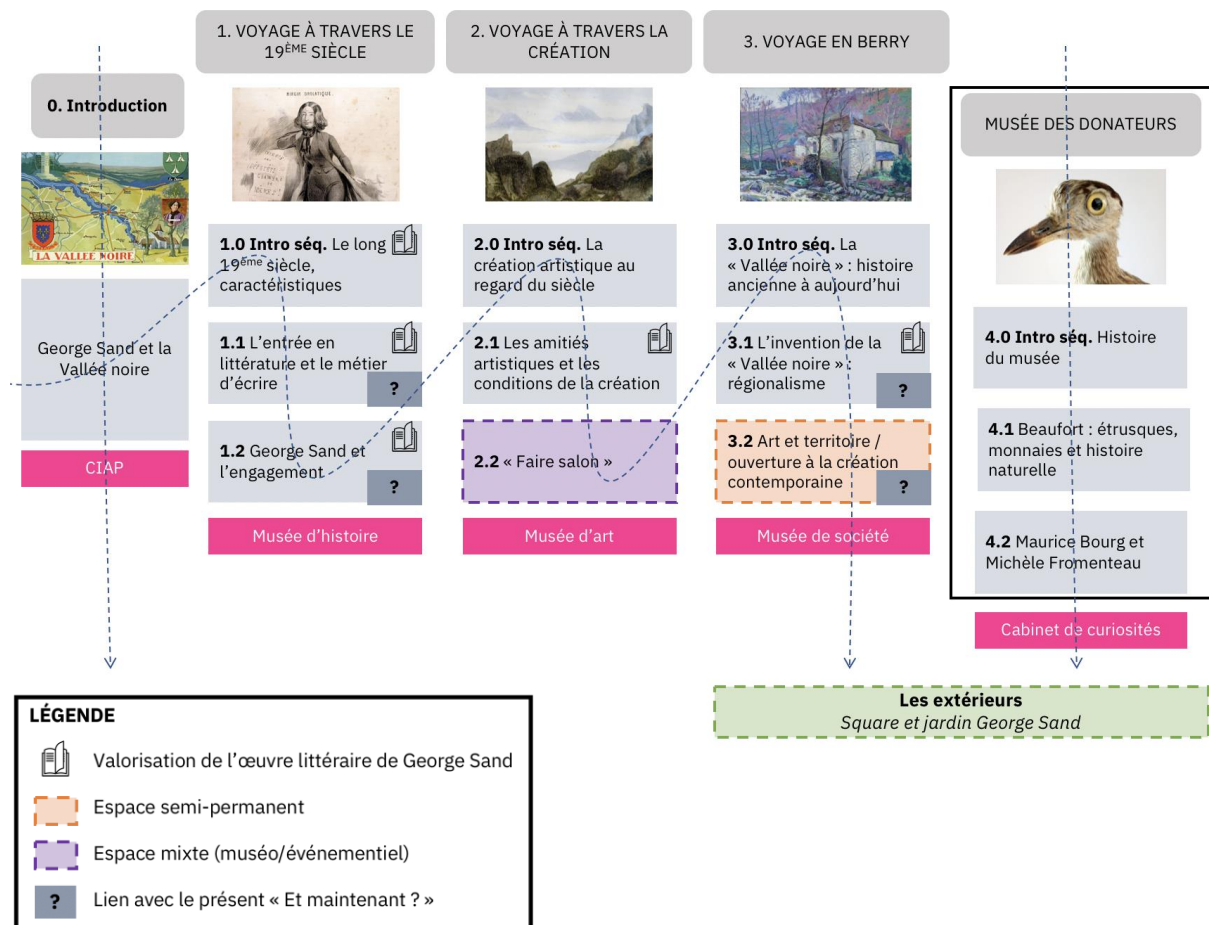
d'intérêts personnels.

Les céramiques étrusques et les monnaies sont présentées dans une atmosphère lumineuse assez sombre, évoquant la tombe où elles ont été prélevées.

Les oiseaux naturalisés sont installés dans un cabinet de curiosité contemporain. Un diorama peut être imaginé. Certains spécimens, particulièrement emblématiques sont présentés individuellement dans des boîtes noires permettant de faire ressortir leurs spécificités. L'immersion sensorielle des visiteurs est souhaitée. Il est invité à observer, écouter, toucher et ressentir. Des focus *"Et maintenant ?"* permettent de s'interroger sur des problématiques contemporaines liées à ces collections (restitutions, disparition des espèces, la biodiversité, l'écologie, etc.)

La toute dernière partie est consacrée à Michèle Fromenteau et Maurice Bourg, véritables ambassadeurs des musiques traditionnelles et créateurs du festival Le Son Continu et grands mécènes du musée. Les vielles à roue sont valorisées en tant que telles et de manière à être observées sous toutes leurs faces. Cette partie consacrée à la musique fait l'objet d'une présentation vivante reflétant la vitalité de la musique traditionnelle, méconnue du grand public, à travers la pratique féminine de la vielle à roue sous l'égide de Michèle Fromenteau et en complémentarité du MuPop. Le son a une importance particulière dans cette partie. Une salle d'écoute ou des dispositifs individuels permettent de naviguer dans un répertoire musical.

SCHÉMA MUSÉOGRAPHIQUE



SÉQUENÇAGE DÉVELOPPÉ

0. ENTRÉE EN MATIÈRE : PRÉSENTATION DE GEORGE SAND ET DE LA VALLÉE NOIRE

INTENTIONS

- Présenter dans un espace hors douane (accessible à tous gratuitement) des éléments de biographie de George Sand, le périmètre et les principales caractéristiques de la Vallée noire.
- Expliciter le nom du musée.
- Introduire la visite et les sujets abordés dans le musée.
- Valoriser le territoire et renvoyer vers les autres lieux dédiés à George Sand et/ou à la Vallée noire.

CONTENU

Dans cette première partie, les visiteurs découvrent la vie de George Sand à travers une dizaine de dates marquantes retraçant les différentes phases de sa vie, depuis son enfance jusqu'à "la bonne dame de Nohant" : son enfance passée à Nohant auprès de sa grand-mère et la double éducation paysanne et aristocratique qu'elle reçoit ; son entrée dans l'âge adulte et son mariage avec l'officier Casimir Dudevant lui offrant le statut de baronne ; sa séparation, sa quête d'indépendance et son entrée dans la littérature ; sa vie entre Paris et Nohant puis son installation définitive en Berry en 1853.

Noble par son père et roturière par sa mère, sa double ascendance imprègne sa personnalité, ses engagements, ses goûts et se ressentent, tout au long de sa vie. Il est donc important de la replacer dans son arbre généalogique (ascendants et descendants) d'entrée de jeu.

En regard, une présentation contemporaine du territoire de la Vallée noire et de son périmètre en tant que lieu de vie et d'inspiration de George Sand, mais aussi d'autres artistes est faite aux publics.

EXPÉRIENCE SCÉNOGRAPHIQUE SOUHAITÉE

La visite démarre par l'espace d'introduction située hors douane et présentant, dans une ambiance de type CIAP, un mur d'images, agrémenté des éléments biographiques de George Sand sous forme de mots et dates clés. La présentation de Vallée noire, de son périmètre et de ses caractéristiques occupe une place centrale et permet de faire le lien entre l'auteur et son territoire. Sa forme reste à définir (cartographie ou maquette). Un audiovisuel de type motion design divulgue des informations complémentaires sur la vie de George Sand et la Vallée noire aux publics. Seuls des reproductions et des fac-similés sont présentés dans cet espace. Du fait de l'ouverture de cet espace sur l'accueil, un traitement acoustique doit être prévu.



Exposition Théodore Rousseau, Hôtel Lépinat,
Petit Palais, Paris, 2024 Crozant, 2024

COLLECTIONS ENVISAGÉES (POSSIBLES REPRODUCTIONS, PRÊTS, ACQUISITIONS OU DÉPÔTS)

Sans objet : espace hors douane présentant uniquement des reproductions et fac-similés.

DISPOSITIFS DE MÉDIATION

- **DG : dispositif graphique** : fresque illustrée vie de George Sand avec dates et éléments clés
- **DG : dispositif graphique** : cartographie de la France situant le Berry et La Châtre par rapport à Paris et à Châteauroux (échelle macro)
- **DMD : dispositif audiovisuel de type motion design [Karambolage]** : teaser présentation de George Sand et de la Vallée noire
- **MQ ou DG : maquette ou dispositif graphique** : périmètre de la Vallée noire et alentours intégrant les autres sites sandiens et partenaires (échelle territoriale)

1. VOYAGE À TRAVERS LE XIXÈME SIÈCLE

1.0 *George Sand, une femme de lettres dans un siècle pivot*

- 1.0.a Le XIX^{ème} siècle : France et Europe
- 1.0.b Conditions de vie des femmes
- 1.0.c Le siècle du romantisme
- 1.0.d le siècle de la révolution industrielle

INTENTIONS

- Présenter les caractéristiques et spécificités du long XIX^{ème} siècle afin de mieux faire ressortir l'originalité de son parcours.

- Faire un parallèle entre les grands événements et la vie de George Sand.
- Valoriser le regard de George Sand sur son époque.
- Rendre compte de l'univers mental dans lequel baignait George Sand.

CONTENU

Cette partie, contextuelle et historique, donne aux visiteurs des éléments de compréhension du XIX^{ème} siècle que George Sand a en grande partie traversés.

Le XIX^{ème} siècle est un siècle de rupture. En France, l'instabilité politique est grande et neuf régimes politiques différents s'enchaînent. En Europe, les révolutions industrielles bouleversent les paysages et les structures sociales. Ce bouillonnement infuse aussi les idées et les arts. Le romantisme, mouvement esthétique européen qui puise ses racines dans l'opposition au classicisme et la valorisation de la sensibilité dans une quête de liberté, se diffuse largement.

EXPÉRIENCE SCÉNOGRAPHIQUE SOUHAITÉE

Pour des raisons de conservation préventive propre à l'exposition d'arts graphiques, mais aussi afin de servir l'ambiance, cet espace est relativement sombre.

Les visiteurs sont confrontés à une frise chronologique illustrée et dynamique démarrant en 1804 et présentant les grands événements du siècle dont la forme est à inventer. La frise intègre différents niveaux de date et de nombreux éléments contextuels associés qu'il convient de hiérarchiser pour en simplifier au maximum la lecture. Parmi les éléments intégrant la frise chronologique on trouve : des représentations de George Sand à différents âges de sa vie ; des objets-totems symbolisant les dates clés ; documents d'archives apportant de la contextualisation ; des dispositifs de médiation ; du graphisme et des citations etc.

Les objets totems peuvent être ou des objets de collections ou des accessoirisations à partir d'éléments signifiant tirés de sa vie ou de son œuvre.

Une scénographie évocatrice du foisonnement du XIX^{ème} siècle peut être imaginée donnant l'impression aux visiteurs d'une déambulation dans le siècle.



*"The Nassaus of Breda",
Stedelijk Museum Breda, Amsterdam*



*"Vkhutemas-100"
musée d'État de l'architecture, Moscou*



Exemples d'"objets totems" évocateurs : bandana de Renaud dans l'exposition « Le temps des vinyles » à l'Atelier Musée de l'Imprimerie ; Exposition "King Kong", Empire State Building ; robe dans l'exposition "Viva Varda !" à la Cinémathèque

COLLECTIONS ENVISAGÉES (POSSIBLES REPRODUCTIONS, PRÊTS, ACQUISITIONS OU DÉPÔTS)

Cf. liste d'œuvres complète en annexe

Un travail est actuellement en cours autour de l'identification des objets totems pouvant illustrer les différentes périodes de la vie de George Sand et les grands événements du XIX^{ème} siècle.

Collection du musée

- Arts graphiques (dessins, illustrations, caricatures, affiches...)
- Peintures
- Photographies
- Objets (médailles...)

Prêts / dépôts / acquisition

- Ouvrages (Code civil de 1804...)
- Peintures
- Sculptures
- Objets (monnaies, médailles...)
- Photographies et arts graphiques (fac-similés et reproductions à prévoir)

DISPOSITIFS DE MÉDIATION

- **DG : dispositif graphique** : frise à 4 niveaux de date (XIX^{ème} siècle / histoire du droit des femmes / romantisme / révolution industrielle) intégrant quelques reproductions des caricatures de 1848.
- **DAV : dispositif audiovisuel [paroles d'expert•es]** : incrusté dans la frise, explicitant le Code Civil (placé à proximité directe de l'objet).
- **DMD : audiovisuel de type motion design [Karambolage]** : timelaps présentant les événements phares du siècle et l'enchaînement des régimes politiques, faisant apparaître George Sand en toile de fond.
- **DA : dispositif audio** : réactions de George Sand aux événements majeurs du siècle (durée et nombre à définir).
- **DG : dispositif graphique** : illustrations simples permettant d'analyser une sélection d'œuvres présentées dans la frise.

1.1 Le métier d'écrire

- 1.1.a L'indépendance par le travail
- 1.1.b Le monde de la presse, de l'édition
- 1.1.c Le métier d'écrire de George Sand

INTENTIONS

-
- Revenir sur le parcours physique d'une œuvre littéraire de l'écriture jusqu'aux éditions contemporaines.
- Faire découvrir aux visiteurs l'œuvre prolifique de George Sand.
- Présenter l'ampleur du travail de George Sand, le poids de son œuvre littéraire.

CONTENU

Dès ses débuts, George Sand a envisagé l'écriture comme un métier devant lui assurer indépendance financière et liberté. Elle écrivait pour être publiée et pour gagner sa vie, ce qui lui a valu d'être mal perçue et moquée par une partie de ses contemporains et de ses pairs. Sa situation exceptionnelle permettra d'aborder, en miroir, la situation des femmes écrivains en France à cette époque.

George Sand écrit dans un contexte marqué par un essor sans précédent de la presse, la structuration du secteur de l'édition et l'autonomisation des métiers du livre. Afin de faire comprendre aux visiteurs le fonctionnement du monde de l'édition, le manuscrit complet des *Beaux-Messieurs de Bois Doré* et son parcours seront présentés aux publics.

George Sand compte parmi les écrivains les plus prolifiques du XIX^{ème} siècle. En effet, le poids de son

œuvre est conséquent et comptabilise plus de 70 romans à son actif et 50 volumes d'œuvres diverses composés de romans, de nouvelles, de contes, de pièces de théâtre, de textes politiques, sans oublier ses nombreuses correspondances et son long récit autobiographique. George Sand a écrit pour des publics variés sociologiquement et touché un grand lectorat de son vivant. La postérité et l'impact des œuvres de George Sand jusqu'à aujourd'hui, seront présentés aux publics.

EXPÉRIENCE SCÉNOGRAPHIQUE SOUHAITÉE

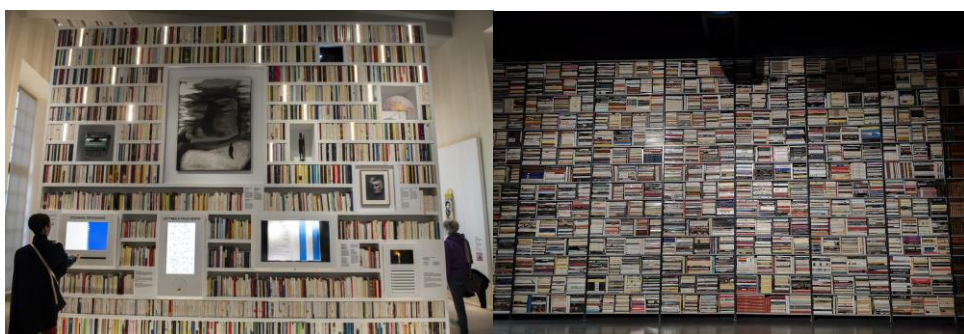
Un mur de livre présentant l'ensemble de son œuvre cache des cabinets où sont présentés certains manuscrits et extraits d'œuvres dans des conditions de conservation optimales. Le mur de livres est pensé comme un décor servant également de support de présentation varié : des niches ouvertes accueillent des livres en libre-service, d'autres vitrées hébergent des collections, des panneaux, supports graphiques et dispositifs de médiation y sont fixés etc. Une des œuvres phares du musée, le manuscrit complet *Les Beaux Messieurs du Bois-doré* est particulièrement valorisé. À proximité directe se trouve un graphisme présentant et retraçant le parcours d'un livre de l'écriture à la publication. Une évocation de son environnement de travail et de sa manière d'écrire (la nuit, seule à son bureau), peut se faire via un décor graphique et un dispositif scénographique sonore et lumineux montrant la nuit à travers une fenêtre, l'éclairage à la bougie, les bruits de la plume sur le papier etc.

Une découverte approfondie de l'œuvre de George Sand peut se faire grâce à un dispositif multimédia permettant d'accéder à des résumés de ses œuvres, des extraits choisis, des explications complémentaires etc. Cet espace propose une approche ludique de la production littéraire de George Sand et décomplexante de la lecture.

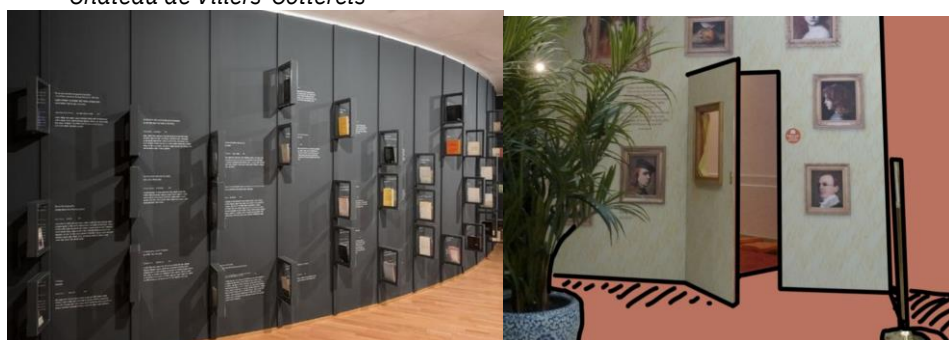
Une station famille prenant la forme d'une cabane à lire et à écrire peut y être intégrée. L'objectif est de proposer aux plus jeunes et à leurs accompagnateurs un espace plus intimiste adapté à la lecture (littérature jeunesse, bande dessinée, contes...) et à l'écriture. Une manipulation permettant au jeune public de s'entraîner à écrire à la plume en répondant à une consigne peut être imaginée.

Un point sur l'œuvre de George Sand aujourd'hui ("Et maintenant ?") prend la forme d'un audiovisuel diffusant une ou plusieurs paroles d'expert•es sur ce sujet.

Le mur de livre, composante essentielle et structurante de cet espace sera réalisé grâce à un appel à dons auprès du grand public.



*Cité internationale de la langue française, Atelier Musée de l'imprimerie, Le Malesherbois
Château de Villers-Cotterêts*



Joosungdesignlab

Cabane, Musée Henner, Paris



Exemples d'évocation d'espaces domestiques : exposition "Crêpes ou galettes", musée de l'ancienne abbaye de Landévennec ; exposition "Extra-ordinaire", musée du bijou de Lausanne

COLLECTIONS ENVISAGÉES (POSSIBLES REPRODUCTIONS, PRÊTS, ACQUISITIONS OU DÉPÔTS)

Cf. liste d'œuvres complète en annexe

Collection du musée

- Objets dont memorabilia (moulage de la main de George Sand, encrier...)
- Arts graphiques : rotations et fac-similés à prévoir selon les cas
 - Manuscrits
 - Éditions originales
 - Presse d'époque
 - Illustrations
 - ...

Prêts, dépôts ou acquisitions

- Arts graphiques (manuscrits et éditions originales complémentaires)
- Peintures
- Sculptures (buste de Sandeau...)

DISPOSITIFS DE MÉDIATION

- **DMM : dispositif multimédia** : consultation du manuscrit des *Beaux-Messieurs de Bois-Doré*.
- **DMD : dispositif audiovisuel de type motion design [Karambolage]** : motion design sur George Sand et son métier d'écrivaine.
- **DG : dispositif graphique** : datavision présentant de manière impactante avec des équivalences le poids de l'œuvre de George Sand au regard du mur de livres.
- **DMM : dispositif multimédia** : extraits audio d'œuvres de GS (entrées thématiques ou aléatoire) + informations complémentaires, visuels etc. 3x casque (écoute individuelle) au sein d'alcôves
- **DT+DG : dispositifs tactiles et graphiques [pupitre multisensoriel]** : cheminement de son travail d'écrivaine, chemin du livre jusqu'à édition. Une matériauthèque présentant différents éléments liés au parcours du livre (une reliure, une couverture, des lettres d'imprimeries...) y est intégrée.
- **DAV : dispositif audiovisuel [paroles d'expert-es]** : l'impact de l'œuvre littéraire de George Sand.
- **Station famille** : cabane à lire et à écrire intégrant éventuellement une manipe (écrire à la plume).

1.2 George Sand et l'engagement

- 1.2.a Un combat pour la démocratie
- 1.2.b Un certain visage du féminisme
- 1.2.c George Sand et la nature

INTENTIONS

- Faire découvrir aux visiteurs les engagements de George Sand, visibles dans ses textes.
- Faire s'interroger sur la racine de son engagement.
- Montrer la manière dont elle a fait bouger les lignes.
- Remettre en contexte ses combats et son engagement au XIX^{ème} siècle

CONTENU

Cette partie est consacrée aux multiples engagements de George Sand au cours de sa vie qui sont autant de facettes de sa personnalité. Ces derniers sont présentés aux publics de manière thématique à partir de différents écrits de l'auteur (romans, articles, lettres). Engagée politiquement dès les années 1830-1840, elle défend des principes d'égalité et de justice sociale, souhaite convertir le peuple aux idées républicaines et soutient le gouvernement provisoire de la Seconde République. George Sand est également préoccupée par la question environnementale qui se manifeste dans ses textes par une attention à l'égard de la nature, un intérêt pour les paysages et des réflexions sur l'impact de l'homme sur la nature, mais aussi par son goût pour la botanique, la géologie et l'entomologie. Elle s'est notamment engagée pour la protection de la forêt de Fontainebleau. La dernière facette de son engagement est le combat pour les droits des femmes incarné par la vie très moderne pour l'époque qu'elle mène, mais aussi par ses prises de position et le contenu de certains de ses romans qui se font le relai de sa pensée (critique des normes traditionnelles, questionnements sur l'utilité du mariage...).

EXPÉRIENCE SCÉNOGRAPHIQUE SOUHAITÉE

Un changement de teinte subtile différencie cette partie des précédentes. Au mur, de grandes citations de George Sand rythment l'espace. Une station est prévue pour chaque type d'engagement valorisant chacun des objets de collections et des éléments de contextualisation.

Un commentaire contemporain, sorte d'explication de texte permettant de remettre les choses en perspective est proposé aux publics prenant la forme d'un dispositif audiovisuel présentant des interviews d'experts éclairant les différentes thématiques, comme son statut d'icône féministe.

Dans la partie consacrée aux droits des femmes, la part belle doit être faite à la manière dont elle s'habillait en comparaison avec la tenue traditionnellement portée par les femmes de la bourgeoisie à l'époque. Une mise en scène de quelques éléments textiles et d'accessoires emblématiques (des bottines, un porte cigarette etc.) superposés à une image grand format de George Sand en tenue "d'homme", c'est-à-dire vêtue d'un pantalon peut être imaginée.



"Innovative Medicine, 1876-1945"

Semmelweis Museum, Budapest



Maison de Balzac, Paris



*Horicon Marsh Visitor Center
Horicon, Wisconsin*



"Sarah Bernhardt"
Petit Palais

COLLECTIONS ENVISAGÉES (POSSIBLES REPRODUCTIONS, PRÊTS, ACQUISITIONS OU DÉPÔTS)
Cf. liste d'œuvres complète en annexe

Collection du musée

- Arts graphiques (caricatures, herbier, extraits d'œuvres, ouvrages, photographie...)
- Objets symboliques, souvenirs et Memorabilia (porte-cigarette, vaisselle aux papillons...)
- Oiseaux naturalisés
- Peintures

Prêts / dépôts / acquisitions

- Arts graphiques (caricatures, extraits de revues, ouvrages...)
- Petits objets (médailles...)
- Peintures (représentation de la forêt de Fontainebleau...)
- Textiles (éléments de costumes : corset, pantalon, chapeau, bottes...)

DISPOSITIFS DE MÉDIATION

- **DG : dispositif graphique** : 1 ou 2 citations impactantes de George Sand par type d'engagement.
- **DMD : dispositif audiovisuel de type motion design [Karambolage]** : dispositif proposant une synthèse de la séquence et intégrant la thématique George Sand caricaturée.
- **DAV : dispositif audiovisuel [paroles d'expert•es]** : avis contemporains sur les facettes de l'engagement de George Sand et le questionnant ("George Sand féministe ?", "George Sand, écolo avant la lettre ?" ...).
- **DMM : dispositif multimédia** : caricatures à sélectionner, accompagnées d'explications (à confirmer, peut aussi se faire sous forme low-tech/graphique)

2. VOYAGE À TRAVERS LA CRÉATION

2.0 La création artistique au regard du siècle [séquence d'introduction]

2.0.a L'apogée du mouvement européen romantique

2.0.b Autres courants artistiques ayant inspiré George Sand

INTENTIONS

- Représenter le foisonnement créatif du XIX^{ème} siècle caractérisé entre autres par le mouvement européen romantique.
- Plonger les visiteurs dans l'univers mental de George Sand alimenté par son intérêt pour les arts de son temps.

CONTENU

Cette partie s'étend sur le contexte créatif dans lequel s'inscrit George Sand, notamment le romantisme, esthétique dominante au XVIII^{ème} siècle, mais aussi d'autres courants de cette époque auxquels elle s'est intéressée et qu'elle a inspirée.

EXPÉRIENCE SCÉNOGRAPHIQUE SOUHAITÉE

Cette partie introductive à la séquence est de taille réduite et présente en plus d'un texte, quelques iconographies de bonnes qualités représentatives du romantisme (Caspar David Friedrich, *Le voyageur contemplant une mer de nuages...*), mouvement culturel européen apparu à la fin du XVIII^{ème} siècle. Les ressources iconographiques à présenter sont en cours de définition par la maîtrise d'ouvrage.

COLLECTIONS ENVISAGÉES (POSSIBLES REPRODUCTIONS, PRÊTS, ACQUISITIONS OU DÉPÔTS)
Sans objet

DISPOSITIFS DE MÉDIATION

Sans objet

2.1 George Sand et les arts

2.1.a La défense des arts et des artistes : la peinture

2.1.b La défense des arts et des artistes : la littérature

2.1.c La défense des arts et des artistes : la musique

Focus : Maurice Sand, un artiste éclectique

INTENTIONS

- Valoriser les liens de George Sand avec d'autres artistes importants du siècle dans des domaines variés.
- Valoriser son rôle en tant que "bienfaitrice" encourageant la création artistique de ses pairs.
- Présenter le goût de George Sand et sa pratique personnelle

CONTENU

George Sand s'intéressait à la création contemporaine sous différentes formes et a contribué à la faire émerger en facilitant et réunissant les conditions idéales à l'inspiration et à la production chez elle à Nohant (musique, beaux-arts, théâtre...). Elle a défendu les arts et les artistes tout au long de sa vie et a participé à l'épanouissement de nombreux habitués de Nohant dont le plus connu, Chopin qui développa avec son ami Delacroix le concept de "note bleue" (*"Et puis la note bleue résonne et nous voilà dans l'azur de la nuit transparente..."*, George Sand).

Elle-même dessinatrice, elle a transmis à Maurice, son fils, son amour pour les arts et la pratique artistique. Un focus permettra aux visiteurs de découvrir la production pluridisciplinaire de Maurice Sand.

EXPÉRIENCE SCÉNOGRAPHIQUE SOUHAITÉE

L'ambiance de cette séquence est davantage muséale et laisse toute la place à la contemplation des œuvres exposées. Un assemblage composite d'expôts variés, réels ou fac-similés (tableaux, gravures, petits objets, animaux naturalisés...) permettent aux visiteurs de plonger dans l'univers mental de George Sand, imprégné de culture savante comme de culture populaire. Ce mur sera principalement composé de prêts et de dépôts, donnée qui induit une nécessaire modularité que la maîtrise d'œuvre devra prendre en compte pour sa conception.

En parallèle, un graphisme présente sous forme de constellation ou de carte mentale, l'ensemble des personnalités artistiques gravitant autour de George Sand et faisant apparaître les liens les unissant. Un dispositif multimédia permet d'obtenir des informations complémentaires sur les personnages présentés (leur biographie, la nature de leurs relations avec George Sand etc.)

Un cabinet est à imaginer pour présenter dans des conditions de conservation optimale un ou plusieurs extraits de correspondance autour d'une thématique régulièrement renouvelée. En parallèle, des espaces d'écoute d'extraits de musiques savantes et populaires sont aménagés avec possibilité de présenter des instruments de musique traditionnelle (vieille, cornemuse).

Une place doit être faite à l'expérience dédiée à la "note bleue" qui sera confiée à un artiste et réalisée en dialogue étroit avec la maîtrise d'œuvre.

À la jonction entre les sous-parties 2.1 et 2.2, un focus consacré à Maurice Sand prend place. Sa forme est inspirée d'un atelier d'artiste foisonnant permettant de présenter une sélection d'œuvres variées. Des éléments d'interprétation tactiles et/ou de petites manipulations dédiés aux familles peuvent y être associés.



À toi de faire ma mignonne,
par Sophie Calle, Musée Picasso,
Paris, 2023



The Barn Foundation



Musée GSVN

COLLECTIONS ENVISAGÉES (POSSIBLES REPRODUCTIONS, PRÊTS, ACQUISITIONS OU DÉPÔTS)

Cf. liste d'œuvres complète en annexe

Collection du musée

- Objets dont vieilles à roue, vielle à tête de Chopin notamment
- Arts graphiques : portraits d'artistes, partition originale de Pauline Viardot, dessins issus du fonds Maurice Sand, dessins et carnets de George Sand
- Sculptures : Clésinger
- Peintures : œuvres de Villevieille, Cabat...

Prêts / dépôts / acquisitions

- Sculptures
- Peintures
- Objets dont instruments de musique

DISPOSITIFS DE MÉDIATION

- **DMD : dispositif audiovisuel de type motion design [Karambolage]** : dispositif synthétisant la séquence présentant son cercle artistique et la manière dont elle réunissait les gens à Nohant.
- **DMM+DG : dispositif graphique associé à un dispositif multimédia** : représentation sous forme d'une constellation graphique de son cercle artistique, divisé en différentes catégories, chaque portrait est à retrouver dans un dispositif multimédia placé en regard permettant de découvrir des informations complémentaires sur chaque figure et sur la nature de ses relations avec GS.
- **DAV : dispositif audiovisuel [paroles d'expert•es]** : sur la création, Nohant, etc.
- **DA : dispositif audio** avec boutons poussoirs permettant d'écouter de manière individuelle une sélection de musiques populaires et musiques savantes.
- **DT+MP : manipe et/ou dispositifs tactiles [pupitre multisensoriel]** : en relation avec le mini atelier de Maurice Sand.

2.2 "Faire salon" : les amitiés artistiques et les conditions de la création

INTENTIONS

- Montrer comment fonctionnait la socialisation par les arts dans la bourgeoisie de province au XIX^{ème} siècle
- Exposer ces amitiés et ces idéaux politiques, similaires à ceux de ses amis berrichons.

CONTENU

Ce salon est un espace hybride de présentation des collections et dédié à l'organisation d'événements. Il s'agit d'immerger les visiteurs dans un salon bourgeois de province du XIX^{ème} siècle afin d'évoquer la manière de vivre à La Châtre à cette époque, un certain art de vivre en marge des grandes villes et tendances. Diverses thématiques sont abordées : la sociabilité et le cercle politique local de George

Sand (à travers les salons, le théâtre de La Châtre, de Nohant), les bouleversements liés à l'urbanisation de la ville, le rôle de la presse locale.

EXPÉRIENCE SCÉNOGRAPHIQUE SOUHAITÉE

Dans ce salon, les collections et éléments de contenus se déploient uniquement en périphérie. Elles sont totalement intégrées à une scénographie de type salon bourgeois de province laissant un maximum d'espace libre au centre pour l'organisation de spectacles, récitals etc. À cet effet, un piano, mis à distance du public, est intégré à l'espace. L'ensemble de cette salle est pensé comme un espace capable, fait de structures modulables. Une ambiance sonore diffusant des bruits de conversations et de débats politiques à plusieurs voix. Le système sonore le plus adapté (douche, bas parleur, son localisé...) devra être défini. Le personnel du musée pourra facilement l'arrêter.



Musée de la vie romantique, Paris

Fryderyk concert hall, Varsovie



Fryderyk concert hall, Varsovie

COLLECTIONS ENVISAGÉES (POSSIBLES REPRODUCTIONS, PRÊTS, ACQUISITIONS OU DÉPÔTS)

Cf. liste d'œuvres complète en annexe

Collection du musée

- Arts graphiques / Beaux-arts : portraits de la famille Périgois (huile sur toile, pastel), extraits de correspondance, presse locale issue des fonds patrimoniaux.
- Objets : portefeuille, écharpe de député et médaillon de Fleury.

Prêts / dépôts / acquisition

- Piano du XIX^{ème} siècle
- Décoration

DISPOSITIFS DE MÉDIATION

- **DA : dispositif audio** : spectacle sonore en boucle : bruits de conversations et débats politiques dans un salon.

3. VOYAGE EN BERRY

3.0 Brève Introduction – Histoire Du Territoire

INTENTIONS

- Présenter le territoire, les hommes qui y vivent et le paysage qui le compose.
- Expliquer la notion de territoire littéraire « la Vallée noire » comme un territoire de création et une terre d’inspiration.

CONTENU

Le Berry est une province historique de l’Ancien Régime riche d’un passé et patrimoine ancien (architecture, coutumes, histoire et l’un des plus vieux terroirs agricoles devant son unité davantage à son histoire qu’à sa géographie). Cette partie reviendra brièvement sur l’histoire de ce territoire et de ses habitants, les berrichons. Plusieurs régions naturelles composent son paysage spécifique qui inspire depuis George Sand des artistes variés, se réclamant ou non d’elle.

EXPÉRIENCE SCÉNOGRAPHIQUE SOUHAITÉE

Une rupture scénographique avec la partie précédente “Faire Salon” est à imaginer.

COLLECTIONS ENVISAGÉES (POSSIBLES REPRODUCTIONS, PRÊTS, ACQUISITIONS OU DÉPÔTS)

Sans objet

DISPOSITIFS DE MÉDIATION

Sans objet

3.1 L’invention de la « Vallée noire » : régionalisme

3.1.a Regard ethnographique sur la vallée Noire

Focus : Le Cercle des Épingués et Gabrielle Sand, photographe en vallée Noire

3.1.b Les peintres paysagistes de la vallée de la Creuse

3.1.c La postérité sandienne

INTENTIONS

- Caractériser la “Vallée noire” et montrer la manière dont elle est représentée.
- Présenter le régionalisme et questionner les visiteurs sur la notion d’identité.
- Conclure le parcours permanent dédié à George Sand et la Vallée noire en évoquant sa postérité.

CONTENU

George Sand a inscrit une grande partie de son œuvre dans le Berry et plus particulièrement autour de Nohant, où elle a vécu. Elle dénomme ce territoire « La Vallée noire » dans l’un de ses premiers romans, Valentine (1832), territoire fictionnel devenu aujourd’hui une réalité géographique. D’autre part, elle fut l’une des premières à porter un regard ethnographique sur son territoire, décrivant les paysages, mais aussi les coutumes et les mœurs de ses habitants.

Le début du XX^{ème} siècle voit l’émergence des mouvements régionalistes et folkloristes. Localement, un groupe d’artistes et d’intellectuels composé du peintre Fernand Maillaud, les poètes Gabriel Nigond, Hector de Corlay, le sculpteur Ernest Nivet et des écrivains, comme Hugues Lapaire se réunissent au lieu-dit les “Épingués” pour créer. Porté par un intérêt pour les savoirs traditionnels, le Cercle des Épingués dont fait partie Gabrielle Sand, petite-fille de la romancière et pionnière de la photographie en Vallée noire ils s’inspirent des romans champêtres de George Sand et se réclament de son héritage, participant à la « sanctuarisation » de l’image de la romancière en Berry.

George Sand est entrée dans la postérité comme une figure légendaire du XIX^{ème} siècle, mais elle s’est

aussi imposée, en raison de ses engagements sociaux et politiques notamment pour les droits des femmes et les droits du peuple, comme une figure éminemment actuelle.

EXPÉRIENCE SCÉNOGRAPHIQUE SOUHAITÉE

La scénographie de cet espace s'inspire d'un musée des arts et traditions populaires. De nombreux éléments contextuels complètent les collections exposées : cartes postales anciennes issues des Fonds patrimoniaux de la ville présentant le vieux La Châtre, photographies d'artistes en Berry, objets ethnographiques (coiffe, instruments de musique traditionnelle). Les peintres paysagistes de la Vallée noire et de la vallée de la Creuse sont présentés au sein de cet ensemble. Le sol et/ou le plafond peuvent éventuellement être habillés d'un revêtement reprenant les motifs et couleurs des paysages représentés.

Enfin, une animation de type motion design couvre le parcours permanent dédié à George Sand et la Vallée noire. Elle est réalisée dans le même style que celle des parties précédentes, mais prend davantage de place (projection ou écran grand format) comme si George Sand sortait de son cadre. Ici, la consultation est collective et le son dans la mesure du possible, ouvert.



Le cercle des Epingués, musée GSVN

*Théodore Rousseau,
Petit-Palais, Paris, 2024*

COLLECTIONS ENVISAGÉES (POSSIBLES REPRODUCTIONS, PRÊTS, ACQUISITIONS OU DÉPÔTS)

Cf. liste d'œuvres complète en annexe

Collection du musée

- Peintures / Sculptures : Fernand Maillaud, Bernard Naudin, Raoul Adam, Ernest Nivet (Vallée noire) ; Madeline, Osterlind, Detroy, Guillaumin (vallée de la Creuse)
- Photographies
- Arts graphiques / Archives : manuscrit, presse, éditions...
- Objets : poterie de Verneuil, coiffes berrichonnes, vielles à roue

Prêts / dépôts / acquisitions

- En cours de définition

DISPOSITIFS DE MÉDIATION

- **MP : manipe** : deux stéréoscopes, une présentant un paysage de la Vallée noire et un autre présentant un paysage de la vallée de la Creuse.
- **DAV : dispositif audiovisuel [paroles d'expert-es]**
- **DA+DG : dispositif audio et graphique** : cartographie du territoire (Berry, Vallée noire, vallée de la Creuse) associé à un dispositif audio permettant d'écouter au casque des descriptions du territoire par George Sand.
- **DMD : dispositif audiovisuel de type motion design [Karambolage]** : courte animation présentant la postérité de George Sand (projection grand format / son ouvert).

3.2 Art et territoire

3.2.a Jean de Bosschère / Cécile Reims et Fred Deux / Gérard Deschamps

3.2.b Femmes photographes : Jenny de Vasson, Gabrielle Sand et la création contemporaine (espace semi-permanent)

INTENTIONS

- Parler des arts au pluriel.
- Aborder la notion de paysage et de territoire.
- Ouvrir à la création contemporaine (photographie) pour conclure le parcours.

CONTENU

Le Berry continue d'inspirer des artistes variés se réclamant ou non de George Sand. Le travail de plusieurs artistes pluridisciplinaires sera présenté aux publics : la photographe Jenny de Vasson née à La Châtre et l'une des pionnières de la photographie en France ; l'écrivain et poète belge naturalisé français Jean de Bosschère ayant terminé sa vie à La Châtre et laissé derrière lui une œuvre protéiforme (romans, poèmes, essais, journal, peintures, dessins, estampes, sculptures...) ; Cécile Reims, buriniste, écrivaine et Fred Deux, dessinateur et écrivain ; le plasticien Gérard Deschamps. Tous sont des artistes pluridisciplinaires aux pratiques variées ayant laissé derrière eux une œuvre multiple. Des accrochages thématiques pourront être imaginés.

Enfin, un espace présentera des photographies contemporaines du territoire. Cet espace doit être pensé et traité comme un espace d'exposition temporaire et doit être équipé de rails d'éclairage modulables notamment.

EXPÉRIENCE SCÉNOGRAPHIQUE SOUHAITÉE

Un espace muséal plus traditionnel, s'inspirant plutôt des lieux du type centre d'art ou FRAC présente et valorise le travail d'artistes ayant vécu et s'étant inspiré du territoire. De courts éléments biographiques (carte d'identité) de chacun sont installés au regard des œuvres.

Une sélection de photographies contemporaines réalisées par des artistes femmes en résidence est présentée en regard des œuvres de Jenny de Vasson. Elle peut être placée dans une alcôve.

COLLECTIONS ENVISAGÉES (POSSIBLES REPRODUCTIONS, PRÊTS, ACQUISITIONS OU DÉPÔTS)

Collection du musée

- Photographies dont tirages originaux
- Fonds Jean de Bosschère, Jenny de Vasson (négociation en cours avec les ayants-droits)
- Portrait aquarellé de Jenny de Vasson

Prêts / dépôts / acquisitions

- Fonds Gabrielle Sand (CMN)
- En cours de définition

DISPOSITIFS DE MÉDIATION

Sans objet.

4. UN MUSÉE DE DONATEURS EN BERRY / GALERIE DES DONATEURS

4.0 Histoire du musée et du territoire

INTENTIONS

- Introduire la Galerie des donateurs et présenter leurs intérêts variés qui ont contribué à façonner l'identité du musée.
- Rappeler les grands moments de l'histoire du musée et de l'Hôtel de Villaines qui l'abrite

CONTENU

L'histoire du musée de la Châtre est intimement liée à ses donateurs successifs qui, depuis sa création, ont œuvré à son enrichissement. Le premier musée est constitué dans les années 1880 à l'initiative de quelques érudits et notables de ville. Les collections hétéroclites sont installées dans une armoire de la mairie. Le musée ne cesse par la suite de se développer. D'abord avec la donation d'une collection ornithologique et antique importante du Général Philippe Léonce de Beaufort en 1888, puis leur

mutualisation avec celle de Jean Depruneaux consacrée à George Sand et au Berry installée dans le donjon médiéval de la ville qu'il a acheté afin d'en faire son musée privé qu'il lègue à la ville à sa mort en 1958 (legs en 1967). En 2014, Michèle Fromenteau et Maurice Bourg font un don important de vielles à roue, représentatives de la pratique de cet instrument depuis le XVII^{ème} siècle. Suite à la fermeture du donjon, un musée de poche est mis en place dans l'Hôtel de Villaines en 2020 afin de donner à voir au plus grand nombre une partie des collections en attendant sa refonte totale. L'histoire du musée permet de présenter, en regard, l'histoire du territoire à partir d'une sélection d'objets témoignant de la richesse de la pratique artistique au Moyen Âge, à la Renaissance et au XVIII^{ème} siècle à La Châtre et en Vallée noire.

EXPÉRIENCE SCÉNOGRAPHIQUE SOUHAITÉE

Les moments et emplacements clés dans l'histoire du musée George Sand et de la vallée Noire sont présentés grâce à une chronologie intégrant des œuvres emblématiques de chaque période. Les objets sont présentés chronologiquement, dans leur ordre d'arrivée dans les collections du musée. Des photographies et iconographies anciennes plus documentaires y sont également intégrées.



*Lumière sur... Vitraux et œuvres
de l'église Saint-Germain,
Musée GSVN, 2021*

Musée Henri Martin, Cahors, 2022

COLLECTIONS ENVISAGÉES (POSSIBLES REPRODUCTIONS, PRÊTS, ACQUISITIONS OU DÉPÔTS)

Collection du musée

HISTOIRE DU MUSÉE :

- 1^{er} Musée de 1880 : silex, fusils, portraits seigneurs de La Châtre, archives historiques
- 1888-1890 : don et legs de Beaufort (oiseaux et étrusques)
- Années 1930 jusqu'en 1967 : objets achetés par J. Depruneaux
- 1983 : don Christiane Sand autour de Maurice et George Sand
- 2014 : don vielles à roue + 2022 : legs Maurice Bourg

HISTOIRE DU TERRITOIRE :

- Monnaies, amphore gallo-romaine
- Vitraux de Lécuyer (XVI^{ème} siècle)
- Arts graphiques : Grand Charte des bourgeois de La Châtre (XV^{ème} siècle), manuscrits anciens, archives...
- Peinture : portrait de la famille Letellier (XVIII^{ème} siècle), seigneurs de La Châtre
- Objets de la famille Letellier : gilet d'homme (XVIII^{ème} siècle)

DISPOSITIFS DE MÉDIATION

- **DG : dispositif graphique** : fresque avec dates clefs, objets phares, carte d'identité des donateurs et lieux d'accueil du musée à La Châtre (mairie / donjon / musée).

4.1 Général de Beaufort

4.1.a Étrusques et monnaies

4.1.b Histoire naturelle

INTENTIONS

- Présenter la collection pour son intérêt propre.
- Montrer le goût pour les collections scientifiques et l'anticomanie.
- Poser la question de la provenance des objets présentés.

CONTENU

Le général Philippe Léonce de Beaufort, à l'occasion de sa garnison en Italie entre 1867 et 1870, a acquis de nombreux objets antiques qu'il a donnés à la ville. L'histoire de cette collection sera présentée aux publics. Il s'agit d'un ensemble cohérent de collectionneur retraçant un pan de l'histoire de la céramique grecque et étrusque.

Le général a également légué une importante collection ornithologique qu'il avait hérité des Baillons père et fils célèbres naturalistes picards, dont le général était le petit neveu par alliance. Cette collection importante et variée est le reflet de l'essor des recherches scientifiques et érudites du XVIII^e siècle et du goût et du collectionnisme bourgeois du XIX^{ème} siècle.

Des focus permettent de s'interroger sur des problématiques contemporaines soulevées par ces collections : celle de la provenance des objets, des restitutions (objets étrusques et antiques) et celle de l'érosion de la biodiversité et de la disparition de certaines espèces d'oiseaux (collection ornithologique).

EXPÉRIENCE SCÉNOGRAPHIQUE SOUHAITÉE

Chacune des collections est présentée indépendamment. Les céramiques étrusques et les monnaies sont présentées de manière sobre, dans une ambiance muséale. En parallèle, un dispositif multimédia permet d'approfondir et de contextualiser cet ensemble.

Un changement d'ambiance s'opère entre les deux puisque les oiseaux naturalisés sont intégrés à une scénographie de type cabinet de curiosités. Un nombre important de spécimens sont présentés afin de jouer sur l'accumulation [pour rappel : collection de plus de 2500 spécimens]. Un diorama peut éventuellement être imaginé. D'autres spécimens, plus rares, sont présentés individuellement avec des dispositifs d'éclairage adaptés à la conservation préventive des spécimens. Globalement, les collections d'histoire naturelle étant très fragiles, une attention particulière devra être faite à la lumière, au système de vitrines etc. Les visiteurs sont invités à observer, écouter, toucher et ressentir. Des dispositifs audiovisuels "Et maintenant ?" aborde la question de la provenance des objets.



Musée de la romanité



Museum de Clermont Ferrand



Exposition « La république des oiseaux » Musée GSVN

COLLECTIONS ENVISAGÉES (POSSIBLES REPRODUCTIONS, PRÊTS, ACQUISITIONS OU DÉPÔTS)

ANTIQUES

Collection du musée

- Sculpture : buste du Général de Beaufort
- Céramique : choix d'objets représentatifs de l'ensemble de la collection et présentation du

plus grand nombre d'objets possibles issus du mobilier de la tomba dell'orco (voir selon la place disponible) dont les pièces incontournables : urne, pièce la plus ancienne ; amphore attique à figures noires ; olpé à profil féminin ; Kylix à yeux ; miroir latin

- Pièces de monnaie romaines dont les scènes sont lisibles

Prêts / dépôts / acquisitions

- Peinture : tableau en pied présentant le Général de Beaufort sur un cheval (collection particulière)
- Petits objets : décorations (reproduites sur le buste - collection particulière)

HISTOIRE NATURELLE

Collection du musée

- Oiseaux naturalisés dont plusieurs spécimens particulièrement rares : mouette à tête grise donnée par Baillon ; Conure de caroline, dernier spécimen éteint en 1918 ; Canard du labrador, dernier spécimen abattu en 1875 ; Toucan Ariel ; Malcoha sombre : envoyé par le MNHN en 1849, Toucan Baillon...
- Arts graphiques : livres avec planches ornithologiques issus du Fonds ancien.

Prêts / dépôts / acquisitions

- Arts graphiques : collection privée : livres et correspondance (dépôt) ...
- Sculpture : buste Baillon Abbeville du musée Boucher de Perthes.

DISPOSITIFS DE MÉDIATION

ÉTRUSQUES ET MONNAIES

- **DMM : dispositif multimédia** : reconstitution de la Tomba dell'Orco avec des éléments contextuels : carte interactive plaçant l'Empire romain, l'Italie, la zone d'implantation des Etrusques, la ville de Tarquinia, la nécropole de Monterozzi, la tomba dell'Orco et des informations sur les céramiques.
- **DT+MP : dispositifs tactiles et manipe [pupitre multisensoriel]** : loupe grossissante accolée à la vitrine, éléments tactiles à toucher associés (reproduction d'œuvres par exemple).

HISTOIRE NATURELLE

- **DAV : dispositif audiovisuel [paroles d'expert•es]** : interview de Christophe Gouraud divulguant des explications sur les oiseaux et abordant la question des restitutions.
- **DG : dispositif graphique** : carte du monde remplaçant les oiseaux situés dans les vitrines par lieu de provenance afin de démontrer le caractère international de la collection.
- **DT+DA : dispositifs tactiles et audio [pupitre multisensoriel]** : éléments tactiles relatifs aux oiseaux et dispositif audio permettant d'écouter au casque différents sons d'oiseaux.

4.2 Maurice Bourg et Michèle Fromenteau

INTENTIONS

- Présenter le couple et son engagement pour le musée et la diffusion de la culture sur le territoire.
- Présenter la collection autour de la vielle à roue, résultat d'une passion commune.
- Valoriser la pratique féminine de l'instrument.
- Montrer que les collections sont nourries des goûts et intérêts des collectionneurs, mais également des modes du temps.

CONTENU

Michèle Fromenteau et Maurice Bourg, véritables ambassadeurs des musiques traditionnelles et créateurs du festival *Le Son Continu*, constituent au fil de leur vie ensemble une collection riche tournée autour de la vielle à roue. Le festival aujourd'hui, l'avenir des musiques traditionnelles et des pratiques féminines sont abordés. La présentation globale abordera plus spécifiquement la pratique féminine de la vielle à roue du XVIII^{ème} siècle à nos jours.

EXPÉRIENCE SCÉNOGRAPHIQUE SOUHAITÉE

La présentation est vivante afin de refléter la vitalité des musiques populaires et traditionnelles. Les vielles à roue sont valorisées et présentées de manière à être observées sous toutes leurs faces, dans la mesure du possible. Des vidéos d'archives, notamment du festival et de Michèle Fromenteau, sont présentées au regard des collections, afin de montrer qu'il s'agit d'un patrimoine vivant. Le son revêt une importance particulière dans cette partie et un dispositif d'écoute confortable doit être proposé aux visiteurs. Un audiovisuel permet de questionner l'actualité du sujet dans la démarche de questionnement « *Et maintenant ?* ».



“Les belles vielleuses”, musée GSVN

COLLECTIONS ENVISAGÉES (POSSIBLES REPRODUCTIONS, PRÊTS, ACQUISITIONS OU DÉPÔTS)

Collection du musée

- Instruments de musique : vielles à roue de Michèle Fromenteau et Maurice Bourg : sélection à faire parmi la collection de 43 vielles à roues du XVII^{ème} au XX^{ème} siècle
- Arts graphiques : partitions...
- Peinture : portraits peints de vielleuses
- Objets : porcelaines de Meissen, flambeaux en bronze
- Documents : photographies de leur intérieur

Prêts / dépôts / acquisitions

- En cours de définition

DISPOSITIFS DE MÉDIATION

- **DAV : dispositif audiovisuel** : archives vidéo issues du fonds documentaire : archives liées au Festival du Son continu, à Michèle Fromenteau et Maurice Bourg.
- **DAV : dispositifs audiovisuels [paroles d'expert•es]** : parole d'expert sur l'avenir des musiques traditionnelles et les pratiques féminines.
- **DT+MP : manipes et dispositifs tactiles [pupitre multisensoriel]** : éléments tactiles relatifs à la musique traditionnelle dont manipe vielle à roue à faire jouer.

V- PROGRAMME TECHNIQUE GÉNÉRAL DES INTERVENTIONS

INTRODUCTION

Les exigences et performances requises sont détaillées, espace par espace, dans les fiches de performances annexées au présent document.

Sont donc présentées ci-dessous uniquement les informations techniques générales permettant de situer globalement le niveau de performances attendu et de cerner l'estimation prévisionnelle des travaux.

DONNÉES DU SITE

L'ensemble des contraintes du site devra être pris en compte par le Maître d'œuvre dans la conception du projet : présence de réseaux, servitudes, protections réglementaires... Le dossier des relevés fourni par la ville de La Châtre en annexe au présent Programme est à considérer comme une base et il appartient au Maître d'œuvre de demander et définir le cahier des charges de tout relevé complémentaire éventuellement nécessaire.

CADRAGE RÉGLEMENTAIRE

Les travaux devront répondre à l'ensemble des exigences formulées par les derniers textes officiels et les réglementations en vigueur.

Lorsque les performances précisées au présent programme sont supérieures aux normes en vigueur, ce sont ces prescriptions qui prévalent pour l'établissement du projet.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL ET SES ANNEXES

Il appartient au Maître d'œuvre de prendre connaissance de tout cadre réglementaire urbain ou de protection, disponible sur le site internet de La Châtre ou auprès des administrations compétentes.

CLASSEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT

Le projet dont les activités principales seront d'accueillir des collections, de proposer des animations et expositions, d'accueillir des scolaires dans le cadre d'activités de médiation et de proposer un service de petite restauration avec boissons pourront également accueillir les activités complémentaires suivantes, son classement relève donc :

- Y : musée
- T : salle d'exposition
- L : salle d'audition, conférences, réunions, spectacles) pour la salle polyvalente de diffusion,
- R (autres établissements d'enseignement) pour les ateliers de médiation et l'espace de réalité virtuelle (salle multimédias selon la réglementation ERP)
- N : restaurants et débits de boissons
- M : magasins de vente pour la future librairie,

La détermination exacte du classement du bâtiment ne sera définitive qu'une fois le projet architectural stabilisé.

Une estimation des fréquentations simultanées et des surfaces du programme permet d'envisager un classement du futur équipement en 4^{ème} catégorie d'ERP.

La détermination exacte du classement du bâtiment ne sera définitive qu'une fois le projet architectural connu.

IMPORTANT :

L'exploitation du café-salon de thé doit être possible de façon totalement indépendante du reste de l'équipement.

RÉGLEMENTATIONS DIVERSES

Les travaux devront répondre à l'ensemble des exigences formulées par les derniers textes officiels et les réglementations en vigueur, tous sujets confondus.

ÉTUDES ET DIAGNOSTICS

La maîtrise d'œuvre devra prendre connaissance de l'ensemble des études et diagnostics déjà réalisés sur le site. Elle devra être force proposition pour permettre au maître d'ouvrage de diligenter tout diagnostic complémentaire éventuel.

CONCEPTION GÉNÉRALE

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES OBJECTIFS ATTENDUS

La mission de maîtrise d'œuvre architecturale, scénographique et paysagère du présent marché couvre la rénovation de l'ensemble immobilier de l'hôtel de Villaines de La Châtre ainsi que les dépendances affectées au musée et les abords cités au programme (square, cour ...) pour constituer un nouvel équipement culturel dédié à George Sand et au territoire. L'objectif de la présente opération est la création d'un ensemble muséal culturel comprenant des espaces d'accueil (information, boutique, salon de thé, convivialité), un parcours de découverte scénographié, une galerie d'exposition, des ateliers pédagogiques, un ensemble d'espaces de travail et de réunions des espaces de gestion, une petite base logistique, des jardins.

En ce qui concerne les autres espaces en dehors de ceux du parcours de visite, la mission d'aménagements intérieurs et de scénographie du présent marché comprend :

- la signalétique d'accueil dans le monument, directionnelle et culturelle ;
- la mise en lumière et l'éclairage fonctionnel ;
- les aménagements intérieurs des différents espaces listés ci-dessus ;
- la conception et l'intégration des équipements de diffusion multimédia (hors contenus).

Le mobilier pour les espaces suivants devra être prévu : accueil, café/salon de thé, salle d'atelier, espaces de travail, espaces logistiques, jardins.

OBJECTIFS DE CONCEPTION

La conception générale du projet doit concilier le double objectif de « fonctionnalité » et « d'économie » du projet en assurant, d'une part :

- la **fonctionnalité générale** du site au regard de sa destination et des activités qui y sont conduites ;
- la **sécurité des biens et des personnes** occupant le bâtiment (y compris pour les interventions de maintenance ; la priorité est donnée aux solutions de protections collectives intégrées ;
- le **confort des usagers et des utilisateurs** (ergonomie, confort thermique, qualité de l'air, acoustique, esthétique et visuel ...) ;
- la **sécurité-sûreté et la bonne conservation des œuvres et des collections du musée**.

Et d'autre part :

- la **maîtrise du coût d'investissement** par l'optimisation des options architecturales et fonctionnelles, des matériaux, des principes constructifs et techniques et des équipements ;
- les **conditions de durabilité** des différents constituants du bâtiment, en adaptant en particulier les prestations aux conditions d'utilisation spécifiques des locaux ;
- il est privilégié l'usage des **matériaux locaux** ;
- la **réduction du coût de maintenance et des coûts d'exploitation**, tout en maintenant un bon niveau de qualité de service.

Il est obligatoirement demandé à la maîtrise d'œuvre, en phases APS et APD, et pour toutes les solutions techniques présentées, une étude sur les temps de retour sur investissement permettant à la ville de La Châtre d'arbitrer ses choix. Des notes de calcul devront alors être présentées.

PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

Il est attendu une opération vertueuse sur le plan environnemental. La maîtrise d'œuvre s'engage à concevoir des aménagements bâtimentaires aussi exemplaires que possible en matière environnementale pour un bâtiment patrimonial (recherche d'une bonne inertie thermique, isolation, choix des matériaux et des équipements notamment).

COÛT D'INVESTISSEMENT

La conception devra être guidée par un souci d'optimisation en assurant une organisation fonctionnelle simple et efficace. La distribution de l'ensemble des fluides sera fondée sur des principes simples préservant au maximum le caractère patrimonial de l'Hôtel de Villaines. Les équipements et technologies proposés seront fiables et éprouvés, et assureront une efficacité optimale et une grande facilité de maintenance.

Dans le cas de retour d'expérience concernant certaines typologies d'équipements, différentes pistes d'économie peuvent être suggérées comme :

- Préserver l'enveloppe existante patrimoniale du bâtiment ;
- Favoriser la qualité d'usage et la sobriété architecturale ;
- Favoriser le plus possible la standardisation des équipements de base (éclairage, chauffage...) dans la mesure du possible en tenant compte du contexte de l'existant patrimonial et n'utilisant le "sur-mesure" que pour les organes visibles : menuiseries intérieures et extérieures, ...
- Innover autant que possible dans les procédés et l'organisation de la conception et de la construction : filière sèche, économie circulaire, réemploi, relations MOA/MOE...

COÛT GLOBAL

La définition architecturale et technique du projet devra permettre, dans le respect des objectifs de fonctionnement précisés précédemment, de maîtriser l'ensemble des frais d'exploitation et de prendre en compte les exigences suivantes :

- Robustesse en raison de la qualité des matériaux ;
- Facilité d'entretien et de conservation de l'ensemble des installations et matériaux utilisés ;
- Accès aisé aux distributions de fluides pour remplacements, nettoyage... ;
- Accessibilité aisée aux locaux techniques, aux réseaux et aux appareils pour maintenance, entretien ou remplacement éventuel, et par voie de conséquence, dimensionnement adéquat des baies, couloirs et trémies d'accès ;
- Limitation du nombre de circulations verticales mécanisées aux stricts impératifs de fonctionnement et d'accessibilité ;
- Choix techniques de systèmes économes en énergie ;

- Maîtrise des déperditions ;
- ...

ÉCONOMIES DE FONCTIONNEMENT

Les aménagements et les choix techniques liés doivent être conduits dans un souci constant d'économies de fonctionnement.

Pour la maintenance, d'une manière générale, les coûts en personnel seront minimisés grâce à une organisation efficace permettant d'optimiser l'intervention du personnel de maintenance et de fonctionnement. Les dépenses en entretien courant sont réduites par la standardisation des produits. Il en sera de même pour les opérations de nettoyage quotidien et exceptionnel (surfaces, vitres, vitrines, sanitaires...).

EXPLOITATION ET MAINTENANCE

La durabilité

Les matériaux utilisés présenteront une bonne durabilité, une mise en œuvre et un remplacement facile. Tous les équipements installés seront particulièrement robustes, adaptés à leur manœuvre. Les éléments démontables devront résister aux poses et déposes ultérieures par du personnel technique, de manière aisée, dans le respect des impératifs esthétiques du concepteur et sans entraîner de salissures ou de dégradations.

Compte tenu de la manipulation nécessaire des ouvrages d'un espace à un autre, il s'agira de s'assurer que les matériaux utilisés ne subissent pas de vieillissement prématuré en raison de nombreux chocs liés aux passages répétés des publics dans des espaces souvent étroits.

L'entretien

Seront pris en compte tous les paramètres pouvant faciliter la mise en propreté :

- Forme des éléments mis en œuvre ;
- Choix des matériaux, résistants aux nettoyages fréquents, aux chocs, aux solvants (notamment dans les sanitaires, etc.) ;
- Accessibilité des équipements ;
- Répartition et installations techniques des locaux (rangements du matériel et des produits de nettoyage, prises électriques pour le matériel de nettoyage, etc.).

Facilitation des opérations d'entretien

Autant qu'il sera possible dans un monument patrimonial, le regroupement des équipements techniques spécifiques facilitera leur entretien et leur maintenance. Il conviendra d'assurer l'accessibilité à tous les composants nécessitant des interventions de nettoyage ou de maintenance courantes (centrales de traitement d'air éventuelles, batteries de chauffage éventuelles, gaines techniques ...).

Sur l'ensemble de leur longueur, les réseaux de distribution à l'intérieur du bâtiment devront être accessibles (en toute discrétion esthétique pour maintenir la qualité patrimoniale de certains espaces) et faciliter des opérations de maintenance.

Quel que soit leur emplacement, les locaux techniques de production (électricité, fluides divers) devront être facilement accessibles et regroupés en pôle technique. L'accessibilité à l'ensemble des équipements techniques sera facilitée par la simplicité des systèmes mis en œuvre et un bon repérage des équipements.

L'attention des concepteurs est attirée sur le fait que les choix d'aménagement devront permettre la maintenance des ouvrages également dans le respect de la réglementation du travail. La sécurité du personnel (intégré à l'équipe du musée ou relevant d'entreprises extérieures) devra pouvoir être garantie pour toutes les interventions de maintenance y compris en toiture.

Ainsi, les concepteurs devront, d'une part, assurer une simplicité de conception des équipements et systèmes pour faciliter la maintenance et limiter la gêne occasionnée aux occupants durant les interventions de maintenance et, d'autre part, mettre à disposition les moyens nécessaires pour le suivi et le contrôle des performances des systèmes pendant l'exploitation de l'ouvrage.

En phase APD, le maître d'œuvre fournira, en autres :

- La liste des installations techniques nécessitant contrôles et maintenances obligatoires ;
- Une évaluation des gammes de maintenance préventives à mener sur le bâtiment par niveau de qualification des agents ;
- Une estimation des coûts d'entretien engendrés sur 10 ans ;
- Une évaluation de leur complexité au regard de leur utilisation effective ;
- Le projet de PC ;
- Le planning de GANTT.

Locaux d'entretien/sanitaires

Un petit local d'entretien (réduit) alimenté en eau froide/eau chaude sera prévu conformément au programme, en fonction du projet architectural, à chaque niveau avec siphon de sol dans le souci d'éviter toute inondation intérieure. Cette dernière précaution devra également être prise pour les espaces de sanitaires.

ÉCONOMIES DE FONCTIONNEMENT

Les aménagements et les choix techniques qui leur sont liés devront être conduits dans un souci constant d'économies de fonctionnement. À ce titre, une attention particulière sera accordée aux postes chauffage et isolation générale, ainsi qu'au nettoyage (sols, murs, sanitaires).

Les installations devront être conçues dans un souci d'économie d'énergie selon les objectifs suivants :

- Minimiser les pertes de chaleur dues au rayonnement des appareils, des gaines et des tuyauteries grâce à un calorifugeage systématique et performant ;
- Différencier et identifier les différents réseaux en fonction de la destination des locaux et de leur orientation ;
- Distribuer la juste quantité de chaleur nécessaire grâce à un bon équilibrage des réseaux et une mise en place de régulations terminales prenant en compte les apports gratuits ;
- Récupérer et valoriser les eaux pluviales en vue d'une réutilisation ;
- Réduire la ventilation et la température maintenue dans les locaux inoccupés ;
- Récupérer au maximum les sources de chaleur gratuites.

Un chauffage par géothermie est envisageable.

Pour la maintenance, d'une manière générale, les coûts en personnel seront minimisés grâce à une organisation des systèmes techniques efficace permettant d'identifier rapidement les désordres ou dysfonctionnements, d'optimiser l'intervention du personnel de maintenance et de fonctionnement. Les dépenses en entretien courant seront réduites notamment par la standardisation des produits. Il en sera de même pour les opérations de nettoyage quotidien et exceptionnel (sols, murs, vitres, sanitaires).

CONTRÔLE ET PILOTAGE DES INSTALLATIONS / GESTION TECHNIQUE CENTRALISÉE (GTC)

Une GTC sera installée et permettra le contrôle de l'ensemble des commandes et la supervision des équipements techniques du bâtiment, notamment :

- Les systèmes de sécurité incendie,
- Les systèmes d'alarme (technique et sécurité)
- La vidéosurveillance, le contrôle des accès,

- L'alimentation électrique,
- La commande du chauffage et de la climatisation.

Une supervision par les services techniques de la Ville de La Châtre est prévue avec report de toutes les alarmes et de la vidéosurveillance (caméras extérieures) à un prestataire extérieur.

L'exploitation et la maintenance des installations techniques du bâtiment, les systèmes de chauffage, de climatisation le cas échéant, les installations électriques et muséographiques pourront ainsi être gérées à distance sans une présence continue de personnel. Mais la commande de départ des installations devra pouvoir être localisée au musée lui-même pour des questions de responsabilité du chef d'établissement sur les conditions de conservation des collections.

Par conséquent, le raccordement de l'ensemble de ces équipements techniques du bâtiment sur des commutateurs réseau situés, dans des locaux à convenir de concentration réseaux, devra être prévu. La GTC devra permettre une gestion optimale des coûts de fonctionnement en garantissant le confort des utilisateurs, elle devra également apporter une assistance à la maintenance. Elle centralisera l'ensemble des alarmes et commandes techniques du bâtiment. Cette GTC devra permettre d'assurer les fonctions principales suivantes :

- Régulation ;
- Télécommande ;
- Téléalarme ;
- Télésignalisation ;
- Télémessure ;
- Télécomptage ;
- Stockage des données ;
- Téléchargement de programmes.

Elle devra par ailleurs assurer la gestion automatique du contrat de fourniture d'électricité (analyse réseau, puissances, facteur puissance...).

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES GÉNÉRALES

Les spécifications techniques ci-après prennent en compte les caractéristiques fonctionnelles pour donner des niveaux d'exigences techniques.

Selon les thématiques, des focus précisent l'état actuel ainsi que des préconisations d'interventions éventuelles à prévoir.

CARACTÉRISATION STRUCTURELLE ET DIMENSIONNELLE

Structure

- Fondations

Le cas échéant, des études de sol complémentaires devront être demandées par l'adjudicataire du marché dans le cadre des études de maîtrise d'œuvre, afin de prendre en compte les spécificités de son projet notamment en cas d'augmentation des surcharges d'exploitation qui pourraient demander des renforcements structurels des existants.

- Surcharges

Les valeurs types de capacité portante des planchers ayant servi à l'établissement des performances mentionnées dans les fiches d'espaces sont les suivantes :

- espaces d'exposition et d'accueils publics : 500kg/m²
- espaces de gestion : 250kg/m²
- espaces de conservation : 500 kg/m².

Les valeurs spécifiées local par local dans les fiches d'espace sont des **minima, et devront prendre en compte l'existant.**

Un diagnostic de l'existant devra déterminer la capacité portante des planchers existants et la prendre en considération.

Circulations - gabarits de passage - charges roulantes

Les circulations, y compris en extérieur, devront tenir compte de l'encombrement des objets circulant dans le musée, notamment de pièces de collections mais également des mouvements importants générés par l'organisation d'expositions temporaires. Il est plus adapté de raisonner en termes de «circuits d'usages». Les gabarits de passage du projet devront prendre en compte le caractère patrimonial du bâti. Plusieurs circuits d'usages sont ainsi identifiés :

- *Circuit expositions temporaires (zone de transit > expositions)*

La grande diversité des éléments déplacés dans le cadre d'expositions temporaires (œuvres, mobilier, équipements techniques) imposera des gabarits de passage suffisants, et une accessibilité facilitée. Le gabarit de passage retenu pour ce circuit est 1,50m x 2,50m x 2m (largeur x hauteur x profondeur)

- *Circuit gabarits exceptionnels* : Le circuit des gabarits exceptionnels ne constitue pas à proprement parler un réseau de circulation destiné à accueillir des charges roulantes de façon récurrente, mais désigne l'ensemble des mesures conservatoires du bâtiment lui permettant d'être traversées pour l'acheminement exceptionnel d'objets de très grandes dimensions. Il s'agit ici d'anticiper les conditions de transports d'objets volumineux dans le musée et de ménager dans la structure même du bâtiment une capacité à acheminer ces nouveaux objets (ou à extraire les existants). Pour ce type de transport, il pourra être envisagé d'avoir recours à des dispositifs techniques ponctuels (grues, treuils...) ainsi qu'au démontage d'éléments architecturaux ou muséographiques fixes (mobilier intégré, menuiseries, menuiserie extérieure démontable, etc....) tant que la structure du bâtiment n'est pas affectée et que ces interventions ont une incidence limitée sur les différents secteurs du musée (il n'est pas souhaité que ce type d'intervention paralyse plusieurs secteurs simultanément). Les concepteurs devront préciser les dimensions maximales et modalités d'acheminement d'un élément de gabarit exceptionnel dans le bâtiment jusqu'aux salles d'expositions temporaires.
- *Circuit collections parcours permanent (zone de transit > parcours permanent)*

Le circuit des collections permanentes désigne tous les espaces traversés par les œuvres du musée (hors gabarits exceptionnels) afin de permettre leur rotation, depuis leur acheminement des réserves externalisées jusqu'aux espaces d'exposition, en passant par tous les espaces de traitement et d'étude des collections. Le gabarit retenu pour ce circuit est identique à celui des expositions temporaires afin de permettre le transport de palettes chargées d'un objet et le croisement avec les flux de personnel.

GÉNÉRALITÉS COMMUNES AUX LOCAUX TECHNIQUES

Concernant l'exploitation et la maintenance des installations techniques du bâtiment, les systèmes de chauffage, de climatisation le cas échéant et les installations électriques seront exploités en local et/ou à distance sans une présence continue de personnel. Le report GTC se fera vers les services techniques de la Ville.

La conception des équipements de réseaux d'eau, d'électricité, etc. devra tenir compte de l'objectif d'adaptabilité des espaces. Des accès seront ménagés chaque fois que nécessaire pour accéder aux organes de commande. Ces derniers devront être rendus accessibles sans moyens particuliers chaque fois que possible.

Les concepteurs dimensionneront les locaux et zones techniques en fonction des besoins au plus juste compte tenu de la patrimonialité du monument.

Cependant une attention particulière sera portée sur leur taille qui devra néanmoins permettre une évolutivité et une adaptabilité aux besoins futurs.

Les locaux et les installations techniques (électriques, fluides, ventilation, détection incendie et détections diverses, réseaux informatiques et courants faibles...) devront être accessibles tout en restant discrets.

Une attention toute particulière sera apportée sur les traitements acoustiques des locaux techniques.

Protection contre les chocs

Dans les espaces de circulations de matériel et d'œuvres (logistique, etc.) des protections seront prévues pour limiter l'impact des chocs et coups éventuels.

Équipements de réseaux

Les équipements de réseaux d'informatique, d'eau, d'électricité, de traitement d'air, etc. ne devront être accessibles qu'au personnel d'entretien et de maintenance, et inaccessibles aux utilisateurs et visiteurs.

Éclairage de sécurité

L'éclairage de sécurité devra être conforme à la législation et permettra :

- L'éclairage des circulations ;
- La reconnaissance des obstacles ;
- La signalisation des issues et cheminements pour procéder à l'évacuation des locaux ;
- L'intervention du personnel de sécurité ;
- ...

Le type sera défini selon le classement de l'établissement : ERP de 4ème catégorie de type :

- Y (musée)
- L (salle d'audition, conférences, réunions, spectacles)

Les batteries de secours seront équipées pour permettre un fonctionnement de l'installation en 220 v. Les blocs de secours seront de type adressables, auto-contrôlables, avec transfert d'informations vers la centrale.

Les blocs seront équipés de sources lumineuses à faible consommation (Leds), les degrés IP et IK seront définis en fonction de l'utilisation des locaux et des influences externes.

L'installation sera raccordée à une centrale de gestion avec la possibilité d'imprimer les divers événements (type de défaut, bloc en défaut, etc....).

L'éclairage d'évacuation devra permettre à toutes personnes d'accéder à l'extérieur, en assurant l'éclairage des cheminements, des sorties des indications de balisage, des obstacles et des indications de changement de direction.

Cette disposition s'applique aux locaux recevant 50 personnes et plus et aux espaces supérieurs à 300 m² à chacun des niveaux.

Désenfumage

Il s'agira de se référer aux textes en vigueur pour proposer des solutions pour l'ensemble du projet répondant aux exigences réglementaires liées aux affectations, aux typologies de matériel conservé et à la jauge maximale de personnes accueillies.

La solution retenue pour les installations de désenfumage devra être la plus discrète possible.

Protection des locaux aux risques d'intrusion

L'ensemble des locaux fera l'objet d'une protection contre le vol, active (alarme) et passive (typologie de cloisonnements et de portes).

Les différents accès au bâtiment et l'ensemble des baies de façade donnant sur l'espace public seront équipés d'une détection anti-intrusion.

L'installation permettra de reporter les alarmes sur un poste de surveillance situé au niveau de l'accueil. Les espaces situés au rez-de-chaussée recevront un vitrage renforcé, respectant le caractère patrimonial de l'édifice.

Vidéoprotection

Un système de vidéosurveillance couvrira les principaux espaces publics (accueil, parcours permanent, etc.) et les différents accès sur le site à l'équipement (public, personnel et technique). Un système de détection des intrusions dans les bâtiments et de vidéosurveillance sera à concevoir en tenant compte de la particularité du projet (musée) et des spécificités architecturales (présence de zones "d'ombre" dans la cour et les passages, linéaire important, etc.

Pour l'intégration des dispositifs de sécurité (caméras de surveillance, antennes radio, relais...), on veillera à respecter une certaine discrétion dans la taille et la couleur des équipements afin d'en diminuer l'impact visuel. Leur intégration prendra en compte la composition, les matériaux et les couleurs des façades.

Leur mise en place devra limiter, le plus possible, le recours au génie civil et utiliser au mieux la configuration des lieux.

On privilégiera les solutions filaires aux solutions sans fil. Le câblage sera le plus discret possible. On profitera notamment des détails architecturaux de la façade pour limiter l'impact visuel.

Les caméras seront étanches (notamment pour l'extérieur), thermostatées, numériques, couleurs et adaptés aux lieux à protéger.

Dans tous les cas, quelle que soit la configuration des espaces, il faudra s'assurer que la caméra sera implantée afin de permettre une totale visibilité du volume et des visiteurs.

Les enregistreurs permettront le stockage des images de chacune des caméras dans le respect de la législation en vigueur.

L'exploitation sera à distance avec un report de la vidéosurveillance vers un prestataire extérieur.

Sécurité incendie

La catégorie du système de sécurité incendie sera définie selon le classement définitif de l'établissement qui sera précisé une fois le projet architectural établi et entériné par la commission de sécurité.

Le système de détection incendie (SDI) et le système de mise en sécurité incendie (CMSI) devront répondre aux dernières normes de la réglementation incendie avec possibilité d'évolution.

Seront asservis à la détection incendie :

- Porte coupe-feu, clapet coupe-feu ;
- Déverrouillage des issues de secours ;
- Désenfumage (coffret de relayage) ;
- Ventilation haute et basse ;
- Arrêt CTA, VMC ;
- Arrêt sonorisation ;
- ...

L'alarme incendie devra être parfaitement audible dans l'ensemble des locaux du musée.

Extinction automatique

Les systèmes seront adaptés en fonction des caractéristiques propres à certains locaux et aux matériels ou produits concernés ; en particulier on exclura un système d'arrosage humide pour des locaux contenant des ouvrages muséographiques et du matériel sensible (électronique, œuvres, etc.).

Contrôle d'accès

- *Zonage d'accessibilité*
 - Le bâtiment fera l'objet d'un zonage définissant des niveaux d'accessibilité variables et permettant de restreindre certains espaces ou zones à des typologies d'utilisateurs identifiées (grand public, publics avec ticket, groupes, personnel, etc.).
 - Le détail des niveaux d'accessibilité est indiqué local par local dans les fiches de performances.
- *Contrôle d'accès au bâtiment :*
 - Une installation de contrôle d'accès par badge ou par clé sera prévue pour les accès personnel et logistique (notamment les espaces de stockage à l'extérieur), conforme à la technologie utilisée par la municipalité.

Les plages horaires seront définies soit par le système central localisé sur place.

Le système de contrôle d'accès ainsi que le zonage seront précisés au cours des études de maîtrise d'œuvre avec la maîtrise d'ouvrage et les utilisateurs.

Les rythmes d'usage pourront s'avérer très variables en fonction de la nature des activités et très fluctuants en fonction des périodes de l'année.

Un système unique contrôlera les accès par badge et la détection d'intrusion.

CONFORT CLIMATIQUE (CVC)

L'ensemble des locaux sera chauffé et ventilé. Certains espaces ponctuels seront rafraîchis (bureaux) ou climatisés (salles du parcours permanent et salle d'expositions temporaires), conformément aux performances requises, local par local, dans les fiches de performances du présent Programme détaillé.

La conception s'appuiera sur l'inertie et les qualités de l'enveloppe du bâtiment existante afin d'atteindre les performances, pour éviter le recours à des dispositifs techniques lourds. La discrétion et la frugalité seront recherchées. Cependant la conservation des collections à base de matériaux organique, le recours à des dépôts, imposeront un contrôle actif du climat notamment en termes de régulation de l'hygrométrie.

Néanmoins, d'une manière générale, les solutions passives et fondées sur le comportement bioclimatique de l'ensemble immobilier sont encouragées et à privilégier (inertie du bâtiment, ventilation naturelle, mise à contribution des sous-sols ...) en accord avec les exigences environnementales et dans la mesure où elles permettent d'atteindre les performances demandées.

L'ensemble des installations sera commandé par des automates programmables industriels. Le concept à retenir pour le traitement d'air, le chauffage et la ventilation des locaux devra prendre en compte les contraintes de chaque activité. Ainsi, l'ensemble des réseaux devra permettre un fractionnement par secteur fonctionnel du programme en fonction des rythmes et horaires spécifiques d'utilisation.

Les installations de traitement thermique devront être conçues dans un souci d'économie d'énergie. À cet effet, il sera prévu de :

- Minimiser les pertes de chaleur dues au rayonnement des appareils, des gaines et des tuyauteries grâce à un calorifugeage performant ;
- Différencier les différents réseaux en fonction de la destination des locaux et de leur orientation ;
- Distribuer la quantité de chaleur nécessaire grâce à un bon équilibrage des réseaux et une mise en place de régulations terminales prenant en compte les apports gratuits ;
- Réduire la ventilation et la température maintenue dans les locaux lorsqu'ils sont inoccupés ;
- Récupérer au maximum les sources de chaleur gratuites.

Il est nécessaire que l'efficacité énergétique s'inscrive dans la durée de vie des installations. Ainsi, une attention doit être portée sur l'accessibilité aux systèmes et leur gestion simplifiée.

Les rendus justificatifs devront donc être détaillés et chiffrés. Les installations et principes de traitement CVC (chauffage/ventilation/climatisation) seront décrits en détail, et l'adéquation avec les besoins des différents types de locaux sera démontrée. Tous les maillons seront traités :

- Production, besoins réduits grâce à la conception du bâtiment, recours à des technologies efficaces ;
- Distribution, simplicité et cohérence des réseaux, calorifuge performant ;
- Émission, traitement adapté à l'occupation ;
- Régulation, zonage cohérent.

Le besoin de confort est particulièrement important dans les bâtiments destinés à accueillir du public. C'est pourquoi il est demandé que les exigences du confort visuel et hygrothermique soient traitées de façon approfondie. Ces deux thèmes sont intimement liés à la problématique de l'énergie et nécessitent souvent de trouver un équilibre entre les impératifs de confort et d'économie d'énergie. La qualité thermique du bâtiment existant est à conserver et conforter. Là aussi, des éléments justificatifs précis devront être fournis sur les dispositions prises, les calculs, les simulations du niveau d'éclairement artificiel ou naturel des locaux en fonction des flux lumineux extérieurs.

Le concept à retenir pour le traitement d'air, le chauffage et la ventilation des locaux devra prendre en compte les contraintes de chaque activité et de leurs usages.

Ainsi, l'ensemble des réseaux (ventilation, chauffage, climatisation) devra permettre un fractionnement par secteur fonctionnel du programme en fonction des rythmes et horaires spécifiques d'utilisation.

Architecture des réseaux cvc

La conception des réseaux CVC devra tenir compte de l'objectif d'adaptabilité des espaces. Des accès seront ménagés chaque fois que nécessaire pour accéder aux organes de commande. Ces derniers devront être rendus accessibles de façon aisée mais discrète. Une segmentation des réseaux devra être possible en fonction des typologies d'espace, de leur destination et des conditions climatiques exigées à l'intérieur de ceux-ci.

Ventilation

L'installation devra être conforme a minima au règlement sanitaire départemental, ainsi qu'au Code du travail lorsqu'applicable.

Le réseau devra permettre un fractionnement par secteur fonctionnel du programme en fonction des rythmes et horaires spécifiques d'utilisation.

Dans les principaux espaces non climatisés accueillant du public ou du personnel, le débit d'air neuf pourra être contrôlé afin de permettre un ajustement en fonction de l'occupation.

En plus du système de géothermie, les installations de ventilation double flux seront prévues avec récupérateur d'énergie. Un variateur de vitesse permettra de contrôler les débits (rythmes et horaires spécifiques d'utilisation, présence de public, ...). Les installations de ventilation simple flux seront prévues avec une temporisation d'occupation.

Les grilles extérieures de prise d'air devront être éloignées des grilles d'extraction afin d'éviter une réintroduction de l'air vicié dans le système. Le choix de leur localisation devra également permettre de limiter les nuisances et sources d'allergènes.

Une ventilation nocturne pilotée en été pour rafraîchir devra être possible.

Chauffage

La production de chaleur sera assurée par un moyen privilégiant les énergies renouvelables (pompe à chaleur...).

Le réseau devra permettre un fractionnement par secteur fonctionnel du programme en fonction des rythmes et horaires spécifiques d'utilisation. La conception devra se faire avec des équipements performants :

- La solution retenue pour la production sera étudiée en coût global intégrant les besoins, les coûts d'installation, les coûts d'exploitation et les coûts de maintenance sur des durées de 10 et 15 ans ;
- Les réseaux seront distincts par type d'activités pour permettre une meilleure gestion (consignes, réduits). Ces derniers seront calorifugés ;
- Les systèmes d'émission seront de préférence (et si cette proposition est en accord avec le projet) :
 - Des émetteurs statiques avec une régulation terminale permettant de gérer pièce par pièce la température en fonction des apports thermiques internes et de l'ensoleillement ;
 - Des émetteurs dynamiques pour les grands volumes accueillant du public en prenant en compte des vitesses d'air réduites afin d'être conformes aux prescriptions acoustiques.

Les espaces de circulation devront être chauffés pour garantir une température de 19° minimum.

Rafrâichissement

On veillera à garantir par des solutions passives une température estivale confortable.

Conservation préventive - climatisation

La nature des activités et des matériaux présents dans certains espaces, notamment les salles d'expositions, peut nécessiter une régulation climatique particulière et ponctuelle.

Les vitrines éventuellement soumises à des conditions de conservation préventive spécifiques disposeront de sonde d'hygrométrie ambiante (à répartir).

Cf. Programme muséographique détaillé - selon présence des collections.

RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

Les dispositions ci-après seront avant tout guidées par les besoins des fonctions accueillies, précisés local par local dans les fiches de performances.

Architecture des réseaux électriques

La conception des réseaux électriques devra tenir compte de l'objectif d'adaptabilité des espaces. Des accès seront ménagés chaque fois que nécessaire pour accéder aux organes de commande. Ces derniers devront être rendus accessibles de façon aisée chaque fois que possible.

Courants forts

Distribution spécifiques courants forts

Le nombre indicatif de prises de courants forts par local est précisé dans les fiches de performances (à valider en phase d'études).

La densité d'implantation des prises de courant (PC) indiquée par mètre linéaire n'est cependant pas à comprendre comme une prescription strictement spatiale d'implantation : elle a pour but de renseigner sur le nombre total de prises requis pour un espace donné, et sur l'exigence d'accessibilité de ces dernières (pour des questions d'entretien des bâtiments notamment).

La répartition définitive pourra être ajustée en fonction des contraintes de distribution et de la géométrie de l'espace.

Des lignes séparées et des organes de protection, voire de régulation complémentaire (onduleurs), seront requis dans certains cas. Le respect des distances techniques maximales des conduites depuis le local de répartition (80 m maxi, 40 m = longueur moyenne recommandée pour les réseaux cuivre) devra être assuré.

Seules les alimentations des postes informatiques, du contrôle d'accès, des bornes WIFI seront sur un réseau électrique ondulé (batterie onduleur de 30 minutes).

Afin de préserver l'enveloppe patrimoniale du bâti, l'ensemble des réseaux de fluides se fera autant que possible par le sol.

L'attention des concepteurs est attirée sur la distribution des nouveaux réseaux électriques qui devront être autant que possible encastrés, la pose de goulottes étant proscrite dans les espaces publics et patrimoniaux.

La nouvelle conception des réseaux électriques devra tenir compte de l'objectif d'adaptabilité des espaces. Des accès seront ménagés chaque fois que nécessaire pour accéder aux organes de commande. Ces derniers devront être rendus accessibles de façon aisée chaque fois que possible.

Afin de répondre à une exigence de flexibilité et d'évolutivité, une partie des espaces (cf fiches de performances) sera équipée d'une trame technique générique permettant une adaptation des espaces mais aussi des réseaux de fluides aux nouveaux besoins (ajout et suppression de nouveaux câblages électriques et surtout nouveaux points de raccordement par exemple). Cette trame garantira la liberté d'aménagement des espaces tout en limitant les interventions lourdes. Un système de goulottes peut être envisagé à ces fins.

Tout l'appareillage, commande d'éclairage, prise de courant ... sera de type encastré pour limiter leur dégradation rapide.

Dans les pièces humides, les appareillages seront de type étanche encastrés, et dans les locaux techniques, ils seront de type étanche en saillie.

Circuits d'éclairage / Prises de courant

La distribution respectera la réglementation pour ce type d'ERP à savoir :

- éclairage public,
- éclairage non public,
- prises de courant public,

- prises de courant non public,
- éclairage des locaux non humides sous protection différentielle spécifique,
- divers.

Source électrique de sécurité

L'alimentation de l'ensemble des installations de sécurité devra être secourue par une source alternative, permettant de couvrir les besoins de :

- Équipements du système de sécurité incendie ;
- Désenfumage ;
- Éclairages de sécurité ;
- Ascenseurs ;
- Équipement spécifique de réseau d'eau (pompe de relevage...) ;
- Systèmes de communication permettant l'alerte interne et externe des services de secours.

L'autonomie des installations devra être de 1 heure minimum.

Courants faibles

Précisions concernant les courants forts et faibles

La mise en œuvre de ces réseaux devra se caractériser par les précautions suivantes :

- La séparation vis-à-vis des autres fluides : pour éviter tout risque d'interférences et de parasitage, une distance minimale devra être respectée entre les circuits courants forts et courants faibles (30 cm). Chacun de ces réseaux disposera de chemins de câbles réservés. Il est également conseillé d'éloigner les circuits courants faibles des canalisations et de tout appareil consommant des puissances importantes. Cet aspect sera à justifier plus particulièrement dans la phase de synthèse des études ;
- Les contraintes techniques de mise en œuvre :
 - La nécessité de croisement à angle droit entre les courants forts et les courants faibles, que ce soit dans les goulottes, plinthes techniques ou chemins de câbles ;
 - Le respect des distances techniques maximales des conduites depuis le local de répartition ;
- La prise en compte des exigences d'isolation acoustique : toute traversée de locaux sensibles acoustiquement comporte un risque du point de vue de l'isolation acoustique : les choix de tracés des cheminements, des points de traversées, ainsi que les performances des fourreaux utilisés seront donc étudiés très attentivement ;
- La réservation d'espace : étant donné le développement de certains services, informatiques notamment, et pour limiter les percements ultérieurs (non contrôlés acoustiquement), il est recommandé de réserver la possibilité de passage de lignes supplémentaires par anticipation des extensions possibles ; tous les passages et fourreaux seront par conséquent largement dimensionnés (+30%) ;
- L'accessibilité et le repérage des réseaux (Cf. ci-avant, chapitre « Coût global »)
- Pour faciliter la maintenance et la gestion des réseaux, ainsi que toute éventuelle intervention ultérieure ou adjonction de nouvelles fonctions, il est indispensable de prévoir une bonne accessibilité et une identification minutieuse des réseaux mis en place. Une attention toute particulière sera accordée au montage des "dossiers d'intervention ultérieure sur les ouvrages" (DIUO) pendant les études et la réalisation ;
- Une liaison équipotentielle des masses métalliques (huisseries, canalisations, appareillages,) sera réalisée pour la protection de réseaux informatiques contre les perturbations électromagnétiques.

Téléphonie

Une installation de téléphonie sera prévue, conformément aux performances requises, local par local, dans les fiches d'espace, ainsi que des postes téléphoniques non implantés sur des blocs bureautiques notamment :

- Ligne pompière

- Lignes pour ascenseurs.

La connectique sera de type RJ 45 ou fibre optique, pouvant servir à la fois pour le téléphone et l'informatique (ADSL classique ou évolution en fibre optique possible).

Toutes les prises seront reliées à une armoire de brassage localisée en fonction des distances à parcourir, et selon le projet architectural et technique, des armoires intermédiaires (locales) qui seront installées si nécessaire. Elles pourront être climatisées (en option).

Une liaison équipotentielle des masses métalliques (huisseries, canalisations, appareillages ...) sera réalisée pour la protection de réseaux informatiques contre les perturbations électromagnétiques.

Informatique

Ce poste concernera le câblage et la mise en réseau des prises prévues dans les locaux, conformément aux performances requises, local par local, dans les fiches d'espaces.

Il est à noter que l'alimentation du site en réseau informatique sera reliée au réseau de la ville. Le raccordement au réseau ville sera réaliser en FO, des « chambres » seront créées à l'extérieur.

Le réseau informatique sera prévu dans toutes les pièces, en particulier celles accueillant de la muséographie ou scénographie.

Les baies informatiques, le matériel réseau actif nécessaire (switches, bornes Wi-Fi, ...), le câblage informatique ainsi que l'aménagement du local technique devront se faire dans le respect des exigences éventuelles de la DSI de la ville.

Le local technique sera accessible via un système de contrôle d'accès, sera éventuellement climatisé (en option) et intégrera un onduleur.

La connectique sera de type RJ 45, pouvant servir à la fois pour le téléphone et l'informatique. Un câblage unique de catégorie 7 sera mis en place. Le type de câblage (avec ou sans blindage) sera choisi avec la maîtrise d'œuvre en fonction de son parti architectural et technique.

Toutes les prises seront reliées à une armoire de brassage ; en fonction des distances à parcourir, et selon le projet architectural et technique, des armoires intermédiaires (locales) seront nécessaires et réparties dans le bâtiment. Elles devront être climatisées.

Une liaison équipotentielle des masses métalliques (huisseries, canalisations, appareillages ...) sera réalisée pour la protection de réseaux informatiques contre les perturbations électromagnétiques.

Installation Sans Fil

Afin de répondre aux besoins spécifiques induits par les usages prévus sur le site, une installation de téléphone interne mobile type DECT sera prévue.

Dès que l'infrastructure du bâtiment sera terminée (réalisation de l'ensemble des cloisons), un test de couverture radio sera réalisé afin de déterminer l'emplacement des bornes émettrices.

Un accès au réseau WIFI sera mis en place dans les espaces d'expositions et dans les espaces en accès libre (espaces d'accueil, extérieurs, ...). Le réseau WIFI sera sur programmation horaire et non 24/24.

L'ensemble des bornes Wi-Fi devra être géré par un contrôleur permettant l'administration centralisée de l'ensemble des bornes.

Sonorisation

Une installation de sonorisation sera prévue conformément aux performances requises, local par local, dans les fiches de performances.

Une sonorisation générale est également à mettre en place pour l'ensemble des espaces publics (messages de sécurité, fermeture, événements, par exemple).

Vidéo projection

Certains espaces du musée seront équipés de vidéoprojecteurs à ampoules Led (1 par salle). Ainsi, un système d'accroches et de distributions électriques pour la vidéo projection y sera intégré (voir fiches de performances).

Vidéo protection

Pour l'intégration des dispositifs de sécurité (caméras de surveillance, antennes radio, relais...), on veillera à respecter une certaine discrétion dans la taille et la couleur des équipements afin d'en diminuer l'impact visuel. Leur intégration prendra en compte la composition, les matériaux et les couleurs des façades.

Leur mise en place devra limiter le plus possible le recours au génie civil et utiliser au mieux la configuration des lieux.

On aura recours aux systèmes sans fils. En cas d'impossibilité, le câblage sera le plus discret possible.

On profitera notamment des détails architecturaux de la façade pour limiter l'impact visuel.

Il est prévu l'installation et mise en œuvre d'un système de vidéo protection dans l'ensemble des espaces extérieurs accessibles.

L'équipement de gestion, l'enregistreur sur disque dur, seront placés dans un espace adapté.

Les caméras seront étanches (notamment pour l'extérieur), thermostatées, numériques, couleurs et adaptés aux lieux à protéger :

- une par accès sur le site (public, personnel et technique) ;
- une par espace cloisonné ou semi-cloisonné dans les espaces d'expositions ou dépassant 40 m².

Dans tous les cas, quelle que soit la configuration des espaces, il faudra s'assurer que la caméra sera implantée afin de permettre une totale visibilité du volume et des visiteurs.

Les enregistreurs permettront le stockage des images de chacune des caméras dans le respect de la législation en vigueur.

L'exploitation sera à distance par un prestataire extérieur.

Les caméras extérieures seront compatibles et répondront au cahier des charges ci-après. Leur nombre et positionnement sera étudié en lien étroit avec les services de la police municipale (CSU) et les services techniques de la ville de la Châtre. Le report de la vidéosurveillance au CSU sera prévu.

Alimentation d'espaces spécifiques

Poste de travail (pour les bureaux) :

Le principe général est le suivant :

- pour chaque poste de travail :
 - 1 bloc 4 PC, par défaut :
 - 2 prises RJ 45

Couverture réseaux mobiles

Une bonne qualité de couverture en réseaux mobiles, tous opérateurs, est attendue dans l'ensemble des bâtiments. Des solutions techniques devront être mises en œuvre pour renforcer la qualité de couverture si besoin est.

AMBIANCE LUMINEUSE

La qualité d'ambiance lumineuse devra être modulée différemment en fonction des espaces concernés :

- Un soin particulier pour l'éclairage naturel dans le poste d'accueil, et les postes de travail. Tout en recherchant un bon niveau d'éclairage naturel, il conviendra d'éviter le rayonnement solaire direct sur les appareils informatiques.
- Une protection des rayons directs du soleil, une occultation réglable et une occultation complète pour les espaces d'expositions (parcours permanent et expositions temporaires), limitant ainsi l'ensoleillement excessif et permettant la modulation de l'éclairage naturel, ainsi que la possibilité de projection. Une attention particulière sera mise sur l'intégration de ces dispositifs.

Éclairage artificiel

D'une manière générale, celui-ci devra être prévu avec des sources économiques (installation de lampe basse consommation à économie d'énergie).

L'éclairage artificiel permettra un confort visuel satisfaisant, et une bonne répartition des sources sera prévue sans éblouissement.

Les lampes d'éclairage normal et les lampes d'éclairage de sécurité doivent être implantées dans des luminaires distincts.

Les espaces de travail seront dotés d'un bon éclairage naturel assisté d'éclairage artificiel adapté et performant. Les deux modes d'éclairage devront être adaptés aux exigences du travail sur informatique (prendre en compte les problèmes de réverbération, d'orientation, d'occultation solaire, d'indice de rendu des couleurs, de fatigue visuelle, ..., de modulation de l'éclairage).

Pour les espaces d'expositions : voir *Programme muséographique*.

Les installations seront conçues de façon à permettre l'extinction de l'éclairage des différents secteurs par la GTC. Il sera prévu dans les armoires des dispositifs manuels permettant de pallier les éventuelles défaillances de la GTC.

Afin de limiter les coûts d'exploitation, il sera installé des systèmes de limitation de durée de fonctionnement en fonction de la destination des locaux (détecteurs de présence, minuteries, extinction progressive et/ou programmable en fonction des plages horaires, sondes crépusculaires).

Éclairage modulable

Il conviendra de privilégier, tant pour des raisons de confort visuel que d'économie d'énergie, des solutions permettant une modulation des niveaux d'éclairage dans les espaces d'accueil du public et les halls d'exposition : partiel, progressif ou éclairage d'intensité variable.

Elles permettront ainsi une adaptation aux besoins scénographiques et aux différentes temporalités des activités accueillies.

Les commandes d'éclairage général de ces espaces seront regroupées dans des zones réservées au personnel, ce qui n'exclut pas des commandes d'allumage décentralisées par module.

Perception nocturne du bâtiment

Un travail spécifique sur la perception extérieure des espaces éclairés sera à mettre à profit pour favoriser le repérage de l'équipement depuis l'extérieur du site (jardins) mais aussi les vues lointaines (urbaines), et la lecture de ses accès, notamment des accès publics principaux depuis les flux piétons. Toutefois, le câblage et le passage des fluides devront être prévus pour la tenue d'événements ponctuels nocturnes à l'extérieur.

AMBIANCE ACOUSTIQUE

Les ambiances acoustiques seront avant tout guidées par les besoins des fonctions accueillies.

Les fiches préciseront local par local les performances acoustiques demandées dans les fiches d'espace.

De manière générale, la qualité de l'ambiance acoustique est une composante majeure du confort d'usage, d'écoute, de travail et de concentration dans les espaces d'accueil, les espaces d'exposition et les espaces de travail.

Elle est déterminante pour le confort quotidien des usagers (personnel, public, par exemple).

Les temps de réverbération réduits sont recherchés.

Il sera donc demandé aux concepteurs de se mobiliser pour inventer des solutions d'absorption acoustique discrètes.

La qualité acoustique sera principalement liée :

- À la prise en compte des zones exigeant une ambiance calme ;
- Au positionnement et à l'isolation des parois des locaux comprenant des activités bruyantes en cohérence avec les niveaux de bruits de fond maximaux requis pour le déroulement des activités contiguës ;
- À la mise en place de revêtements de sols peu sonores aux bruits de pas dans certains espaces (contes et légendes, auditorium, salle immersive...).
- À l'isolation vis-à-vis de l'extérieur ;
- Aux traitements acoustiques internes des locaux qui seront précisés dans les fiches de performances ;
- À la maîtrise des bruits d'équipement (chauffage, ventilation, ...) par des solutions techniques appropriées.

Les performances acoustiques concerneront les caractéristiques suivantes :

- Durée de réverbération moyenne sur les bandes d'octave (500, 1000 et 2000 Hz), ou critères d'acoustique interne de type AAE (aire d'absorption équivalente) ;
- Niveau de bruit de fond imposé pour les équipements techniques et en provenance de l'extérieur en courbes NR et en dB(A) ;
- Les niveaux de bruit de fond à ne pas dépasser concernant toutes sources confondues : équipements techniques et niveaux en provenance de l'extérieur. On équilibrera ces deux sources sonores.
- Niveau de réception aux bruits de chocs entre locaux, L'nT, w en dB.

Les niveaux sonores dans les locaux techniques sont limités aux valeurs suivantes :

- Limité à NR50, 55 dB(A) dans un local technique standard
- Limité à NR70, 75 dB(A) dans un local CTA (LT bruyant)
- Limité à NR80, 85 dB(A) dans un local groupe froid (LT bruyant)
- Limité à NR85, 90 dB(A) dans un local groupe électrogène (LT bruyant).

RÉSEAU D'EAU SANITAIRE ET PLUVIALE

La reprise et conception des réseaux d'eau devra tenir compte de l'objectif d'adaptabilité des espaces. Des accès seront ménagés chaque fois que nécessaire pour accéder aux dispositifs d'arrêt et de répartition. Ces derniers devront être aisément accessibles et localisables.

Architecture des réseaux d'eau

Compte tenu de la présence d'œuvres et de dispositifs multimédias dans les différents espaces du musée, une attention toute particulière sera à apporter concernant les réseaux d'alimentation ou d'évacuation (EP, EU, EV, EF, EC) : ils ne devront en aucun cas traverser les espaces d'expositions, même ponctuellement, les espaces de stockage matériel et locaux informatiques ou électriques.

Seules seront acceptées les canalisations servant au fonctionnement d'éventuelles armoires de climatisation pour ces locaux. La pente des sols devra être étudiée pour qu'en cas de fuite, les eaux s'écoulent vers un point d'évacuation permanent.

Les pentes des réseaux seront de 1 % minimum pour les réseaux EP et 2% minimum pour les réseaux EU-EV (en intérieur et extérieur). Toutes les sujétions seront prévues pour assurer la continuité et la qualité des fils d'eau (coquilles PVC pour les cunettes, changements de directeur par coudes successifs à 45°, etc.).

Assainissement

Le raccordement des nouvelles installations se fera sur les réseaux existants.

Sanitaires

Afin de diminuer les consommations d'eau et d'énergie, des chasses d'eau à double débit seront préférées.

Pour les espaces accessibles au public, on choisira des appareils sanitaires dans une gamme de qualité avec robinetterie temporisée et résistants au vandalisme. Des siphons de sol y seront prévus pour un entretien aisé. Les réseaux d'alimentation devront être aisément contrôlables par le personnel (trappe de visite, regards...), mais rendus inaccessibles au public.

Les points de puisage eau chaude et eau froide peuvent être équipés de dispositifs hydro économes limitant le débit. Ces dispositifs devront bénéficier d'une attestation de conformité sanitaire (nota : à ne pas mettre en œuvre sur des puisages destinés à la maintenance du bâtiment ou lorsqu'un débit important est recherché).

Ils seront équipés des accessoires usuels : sèche-mains, distributeur de savon liquide, miroir, dévidoir de papier hygiénique, poubelles hygiéniques dans les sanitaires femmes.

Chaque poste WC sera un espace clos par cloison toute hauteur.

Les blocs sanitaires seront séparés Hommes / Femmes avec un sanitaire accessible aux PSH.

Nettoyage des locaux

Un point d'eau chaude avec dévidoir pour l'entretien sera prévu par niveau du bâtiment, et sera situé de préférence dans les blocs sanitaires.

CARACTÉRISTIQUES DES AMÉNAGEMENTS ET ÉQUIPEMENTS

La pérennité des ouvrages (résistance et entretien) sera recherchée dans le projet.

L'ensemble des équipements et des matériaux extérieurs et intérieurs devront donc être choisis afin de répondre à cet objectif, en prenant bien en compte les spécificités de fonctionnement de l'équipement (manipulations fréquentes, ...). Les matériaux locaux seront à privilégier.

Cloisonnement

En cas de recloisonnement ultérieur d'espaces, cette intervention ne devra pas nécessiter de modification lourde sur les installations techniques existantes.

Les cloisonnements devront être de bonne qualité acoustique.

En cas de cloison séparative en plaques de plâtre, et en l'absence de revêtement de mur carrelé, la plaque située sur le côté intérieur des locaux devra être de très haute dureté.

Revêtements (sols / murs / plafonds)

Les revêtements de sols seront classés selon les critères UPEC. Deux revêtements de sols différents seront séparés par une barre de seuil.

D'une manière générale, les revêtements de parois devront être d'entretien facile.

Les sanitaires recevront des revêtements de mur carrelés.

Faux plafonds

Les faux-plafonds, si installés, seront accessibles pour toute opération de maintenance et d'entretien qui s'avèrerait nécessaire, ils seront aisément démontables et pérennes.

Menuiseries intérieures

De manière générale :

- Les menuiseries intérieures devront répondre aux normes d'isolation phonique des locaux. Les portes isoplanes sont proscrites au profit de menuiseries massives.
- Les portes PF ou CF de recoupement des circulations intérieures devront pouvoir être maintenues en position ouverte en temps normal (elles seront pourvues d'occulus). Leur fermeture en cas de déclenchement du SSI sera assurée par un dispositif de lâcher de type Ventouses électromagnétiques.

Protections solaires

Une protection solaire est à prévoir pour tous les locaux exposés au Sud, à l'Est et à l'Ouest.

L'occultation est à prévoir dans un certain nombre de locaux, conformément aux performances requises, local par local, dans les fiches d'espaces. Se référer également au programme muséographique détaillé.

Mobiliers intégrés

Les mobiliers dit « intégrés » (banque d'accueil, placards...) sont inclus dans le budget de l'opération, ainsi que ceux qui seront précisés dans les tableaux de performances.

Ils ne devront pas comporter de saillies dangereuses, ni d'arêtes aiguës.

Équipements techniques

Certains espaces devront être équipés d'un dispositif de projection fixe, en plafond sur ascenseur pour projecteur. Les sources vidéo et audio projetées sont les suivantes : PC résidant, PC portable, Banc-titre, lecteurs vidéo.

Un écran de projection (à commande électrique) sera prévu dans les espaces concernés, selon les fiches de performances techniques.

Les espaces d'exposition peuvent recevoir des dispositifs de projection en fonction des besoins. Cf programme muséographique.

MUSÉOGRAPHIE-SCÉNOGRAPHIE

UNE RÉFLEXION GLOBALE POUR UNE SCÉNOGRAPHIE INNOVANTE

L'approche scénographique sera sensible, ludique, pédagogique et scientifique.

Il est donc attendu que les propositions du maître d'œuvre (y compris les propositions audiovisuelles-multimédia, graphiques, lumière, etc.) soient des plus innovantes, tant du point de vue de la conception que de l'usage. Les espaces, ambiances et médiations seront pensés comme un tout cohérent, dans une même volonté de produire une expérience singulière.

UNE DYNAMIQUE ET UN RENOUVELLEMENT

Afin de renouveler régulièrement l'attention du visiteur, le déploiement des thématiques devra s'effectuer dans des espaces avec une identité subtilement amenée, adaptés au plus près des contenus et préservant des surprises et des déclinaisons.

Il conviendra ainsi de :

- Donner au parcours une lisibilité globale, soutenue par une médiation contemporaine appropriée ;
- Installer des rythmes ;
- Varier les approches : sensible, contemplative, expérientielle, ludique, pédagogique, etc. ;
- Varier les temps de visite en fonction des différents niveaux de lecture ;
- Capter l'attention et maintenir l'intérêt à travers des propositions attractives ;
- Varier les échelles de présentation, des collections, des dispositifs, etc. ;
- Adapter et renouveler les différentes situations de visite et de consultation aux contenus abordés, en ayant recours, à bon escient, aux outils de médiation (graphiques, iconographiques, visuels, audiovisuels et multimédia, tactiles, etc.).

Le projet scénographique devra adopter une démarche écoresponsable, en évitant les déperditions énergétiques.

Par ailleurs, les mobiliers seront conçus pour faciliter la sûreté et la surveillance des œuvres, et la maintenance des dispositifs de médiation.

SOL

Les sols choisis pour les espaces d'expositions permanentes devront être qualitatifs et respecter le patrimoine existant. Les éventuels nouveaux sols devront être qualitatifs et respecter la certification NF U3sP4E1C0. Les solutions de revêtement mince (de type PVC hétérogène ou lame mince) ne sont pas appropriées pour des raisons qualitatives et de conservation préventive dans les espaces où des originaux seraient présentés ou conservés (le PVC est proscrit en raison de dégagement de solvants) bien qu'elles bénéficient d'un classement supérieur.

Elles peuvent être tolérées si elles sont utilisées à des fins muséographiques particulières (de type reconstitution, décors) à la condition que le PVC ne soit jamais en contact direct avec l'environnement des œuvres et originaux exposés.

ALIMENTATION EN SOL

Des systèmes de caniveaux techniques périphériques seront étudiés afin d'alimenter l'ensemble des espaces muséographiques. Leur intégration à la muséographie devra être harmonieuse. Toutes autres solutions pouvant permettre d'atteindre ces performances seront recevables.

Afin de rendre possible l'alimentation de dispositifs mobiles (vitrines électrifiées, équipement multimédia) détachés des parois périphériques et afin de répondre à une exigence de flexibilité du parcours. Ils intégreront :

- Une connectique en courant fort ;

- Une connectique en courant faible (RJ45) ou fibre optique.

Ces réseaux permettront un relais des courants fort aux baies de brassage et ceux des courants faibles des dispositifs multimédias aux régies multimédias (nodal à positionner par la maîtrise d'œuvre muséographique en phase études) connectés à un automate de gestion ou tout autre type d'outil ou plateforme de gestion des médias.

Ils seront non inondables lors des opérations de nettoyages des sols.

CLOISONNEMENT

Dans tous les cas, il sera envisagé une solution permettant d'atteindre une invisibilité des points d'accrochage et la conservation patrimoniale de l'enveloppe de l'Hôtel de Villaines.

Le doublage des parois dans le circuit de visite doit prévoir une structure complexe afin de permettre un rebouchage aisé des parois et une forte résistance par point d'accroche et ce dans l'ensemble des espaces d'expositions permanents et temporaires.

Les cloisons doivent donc pouvoir répondre à ces performances d'accroche et de rebouchage (le mode d'accrochage s'effectuant par pitons et non par cimaise et tringle).

Des systèmes d'occultation pouvant servir à la fois de tables d'accrochage peuvent être imaginées pour augmenter la surface d'exposition tout en contrôlant l'entrée de lumière naturelle dans les espaces. Si de tels systèmes de cloisonnements étaient prévus, ils doivent être aisément manœuvrables.

FIXATION

Pour des raisons esthétiques et de sécurité, un système de fixation par pattage est préféré au système par accrochage sur rails à l'aide de tringles ou fils dans les espaces d'exposition temporaire et permanente. Toute autre solution apparentée permettant d'atteindre une invisibilité des points d'accrochage et la sécurisation des œuvres/documents exposés en position murale peut être étudiée par la maîtrise d'œuvre.

SOCCLAGE

Les systèmes de soclage et types de matériaux seront à affiner point par point en fonction de leur positionnement dans le parcours et des œuvres à présenter. Des préconisations spécifiques pour les objets métalliques seront indiquées dans le programme muséographique détaillé. Une attention particulière sera apportée sur l'entretien des socles, de même que celui des salles (recoins ou plinthes pouvant créer une accumulation de poussières) et sur l'intégration de la signalétique (cartel, cartel dynamique...).

VITRINES, TABLES VITRINES, CABINETS...

Idéalement, le verre devra présenter une épaisseur garantissant un bon niveau de sécurité, si possible extra clair et traité antireflet.

Les structures portantes métalliques, les charnières, fermetures sécurisées et système d'éclairage devront être aussi fines et discrètes que possible, et surtout totalement inoxydables (laiton ou acier inox).

Les systèmes d'ouverture devront être traités de façon invisible et permettre de faciliter l'accessibilité aux contenus par une personne seule pour un renouvellement aisée des collections (ouverture > 90° et/ou coulissante) selon les périmètres de dégagement possibles. Les profilés en acier inoxydable et/ou aluminium devront être les plus invisibles possibles.

Pour les vitrines tables ou les vitrines lutrins, le même double effet d'invisibilité des systèmes d'ouverture et fermeture et accessibilité aisée seront recherchés. Elles seront verrouillables.

Pour permettre une étanchéité à toute entrée de polluants, poussière, sable ou autre, la solidarisation des panneaux de verre et la fermeture si possible à joint de la porte sont préconisées afin de permettre une protection anti poussière et une régulation climatique interne de la vitrine.

Les matériaux composant l'intérieur des vitrines devront être choisis pour leur qualité et leur neutralité dans la conservation des objets présentés afin d'éviter tout dégagement de colles ou d'acides.

L'étanchéité des vitrines par une fermeture à joint et un bon contrôle hygrométrique des espaces d'exposition peuvent être combinés à deux types de systèmes permettant de modifier le climat à l'intérieur des vitrines

- Les petits appareils électriques climatiseurs, humidificateurs, déshumidificateurs actifs
- Ou les systèmes passifs s'appuyant sur la propriété qu'ont les matériaux.

Ces dispositifs et équipements techniques devront se situer dans un caisson accessible indépendamment du volume où sont placés les objets/archives et œuvres. Il conviendra de définir avec l'équipe du musée le mode de contrôle climatique exigé dans chaque vitrine. La quantité de silicagel ou autre dispositif à disposer dans le caisson selon le modèle de vitrine seront à déterminer proportionnellement au volume de la vitrine et des typologies d'objets à y exposer.

LUMIÈRE, ÉCLAIRAGE SCÉNOGRAPHIQUE

La conception lumière fait partie de la mission des concepteurs. Elle est l'un des composants majeurs de la mise en ambiance du parcours, des atmosphères, dans sa capacité à transformer le regard porté sur les choses et à moduler la spatialité des lieux. En effet, au-delà de la simple « mise en lumière » du parcours, elle est porteuse d'émotion, créatrice d'immersion comme tout outil de contextualisation. Elle participe ou construit les ambiances, ouvre ou ferme les points de vue, transforme, caractérise les espaces, etc.

Quoiqu'il en soit, il est attendu qu'une bonne luminosité soit maintenue dans les circulations et que des vues sur l'extérieur soient aménagées par moments afin de permettre au visiteur de se repérer dans les lieux, de pouvoir les apprécier en plusieurs points du cheminement.

Il s'agit de travailler également sur des modulations de présentation entre les objets protégés et les espaces éclairés « et/ou ouverts », afin d'éviter l'écueil d'une semi-pénombre permanente. L'enjeu de la monstration d'objets de collection est de mettre des objets « en théâtralité » ou « en compréhension » selon leur rôle dans le parcours.

La maintenance, les fournitures, les caractéristiques et les modes d'accès et de remplacement des équipements devront faire l'objet de fiches techniques (simple d'usage) rédigées par la maîtrise d'œuvre à l'attention des agents de maintenance.

Les éclairages des vitrines seront graduables en intensité et de type réglettes LEDS ou fibre optique. Les sources halogènes déportées ou un éclairage des vitrines depuis l'extérieur seront proscrits en raison des ombres portées possibles. La température de couleur des éclairages sera à déterminer selon la typologie d'objet exposée par la maîtrise d'œuvre muséographie et l'équipe du musée pour chaque objet.

DISPOSITIFS AUDIOVISUELS ET MULTIMÉDIA

Le recours aux dispositifs audiovisuels et multimédia n'est pas incompatible avec le « musée d'atmosphères » souhaité, bien au contraire. La variation des dispositifs qu'il est possible d'envisager sur le parcours doit permettre la diffusion de sons, de musiques, de voix, sous plusieurs formes. Il en est de même pour les moments d'interactivité.

Le parcours permanent doit en effet être vécu comme un moment de partage privilégié. Il est attendu que l'ensemble des thèmes et collections présentés soit intelligibles et comportent des espaces appropriés aux familles avec enfants ou qui proposent des supports qui accompagnent les visites familiales (parcours-jeu, supports multimédias...). Plus largement, assurer une médiation ciblée et intelligente sera primordial pour le jeune public, les publics scolaires, et pour la part sensible « apte à chercher et s'émerveiller » qui existe en tout visiteur.

L'utilisation de technologies interactives contribuera à proposer une offre attractive. La création d'outils qui permettent l'expérimentation, la découverte et les liens entre les personnes (dispositifs interactifs, téléchargement de contenus sur smartphone, parcours insolites dans les espaces d'exposition, dispositifs d'interprétation) devra être réfléchi en relation avec les contenus du parcours, les différentes partitions et différentes séquences.

La mission consiste donc en la proposition, la création, le design des dispositifs (interface, mobilier, etc.) et l'intégration dans le parcours des différents dispositifs et supports d'interprétation faisant appel aux nouvelles technologies. Ce type de médiation sera réfléchi dans une vision d'ensemble, au même titre que l'agencement, l'éclairage, le graphisme etc.

Pour l'ensemble des dispositifs, et ainsi que pour le projet scénographique, la ligne graphique devra intégrer les modalités de la charte générale établie par les concepteurs graphiques du groupement. Les textes, plutôt courts, devront être lisibles par tous.

EXIGENCES SÉCURITAIRES

Il devra être étudié un système d'alarme point par point et pour certaines œuvres exceptionnelles (présentations permanentes ou prêts lors d'exposition temporaire) réagissant en cas d'amorçage et de panne de courant.

GRAPHISME

Différents niveaux de lecture sont attendus dans le parcours.

Nécessaires à une visite individualisée, ils contribuent au repérage des contenus et à la différenciation des informations par le visiteur.

La réflexion sur la composition graphique et l'insertion de l'iconographie devra aussi s'accompagner d'une proposition quant à la hiérarchisation et la perception de ces niveaux de lecture.

Ces différents niveaux de lecture concernent notamment le nom et le sujet de la séquence (ou thème général), les sous-thèmes, les cartels (simples ou développés), relatifs à un objet, un groupe d'objets, à des illustrations, ou à des situations nécessitant une explication plus approfondie.

Il est attendu de la part des concepteurs un projet graphique « clair » tant dans la forme que dans le fond, lisible, qui favorise la compréhension du parcours et l'accessibilité aux contenus.

Les concepteurs proposeront une identité visuelle et sa déclinaison pour les différents supports de médiation. Des adaptations seront notamment à envisager dans le dialogue avec les entreprises qui assureront la réalisation des différentes productions audiovisuelles et multimédia.

La ville de La Châtre sera particulièrement vigilante à la qualité de la proposition graphique, aux variations de lecture qu'elle permet d'envisager, sur la taille et la lisibilité des caractères et l'utilisation de contrastes facilitant la lecture.

CONSERVATION PRÉVENTIVE

INERTIE

La maîtrise d'œuvre devra travailler sur l'inertie du bâtiment et limiter les transferts caloriques externes. En effet, du point de vue de la conservation, les risques concernant les conditions climatiques sont essentiellement liés aux trop fortes et brutales variations hygrométriques et de température. On recherchera donc, en premier lieu, pour les locaux de collections, la plus grande stabilité possible, ne tolérant que des variations très lentes et de faible amplitude (10 % maximum sur 24h). Pour les espaces dans lesquels les œuvres peuvent transiter, le maintien de bonnes conditions climatiques se rapprochant de celles des espaces de présentation est vivement recommandé.

ÉCLAIRAGE

Une exposition prolongée à la lumière peut entraîner des altérations sur les matériaux particulièrement sensibles, notamment ceux de type graphique et organique. Les rayonnements ultraviolets (U.V.) et infrarouges (I.R.) ayant des effets nuisibles sur l'état de conservation des matériaux, il sera nécessaire de protéger les œuvres, documents et objets en réserve de proximité de la lumière du jour, et de réduire l'intensité des éclairages artificiels.

L'ICOM (International Council of Museum) a souligné le bénéfice du système d'éclairage par diode électro luminescente (LED) dans le cadre particulièrement exigeant d'un musée en alliant une parfaite mise en valeur des œuvres (indice de rendu des couleurs supérieur à 90) à leur complète préservation (en plus de l'économie d'énergie : 35.000 à 50.000 h de vie pour une LED à flux constant contre 5.000 h pour une ampoule halogène) grâce à l'absence d'émission de rayons infrarouges et ultraviolets et donc de dégagement calorifique. La gestion de la lumière émise en lux reste néanmoins réelle et soumise à contrôle et graduation selon le support éclairé. Bien que la LED ne dégage pas ou peu de puissance calorifique, la gestion des filaments doit néanmoins être assurée afin de dissiper la chaleur émise par ces derniers.

Les locaux de présentation de collections seront protégés de la lumière naturelle par la mise en place de filtres ou d'occultants selon les nécessités des projets d'exposition.

Les dispositifs d'éclairage artificiel dans les locaux de présentation seront activés exclusivement à l'occasion de l'accès des visiteurs et du personnel. Autrement, hors horaire d'ouverture au public et séances de travail dans les espaces du personnel, les collections seront conservées en absence de lumière. D'une manière générale, le niveau d'éclairement devra concilier fonctionnalité et protection des collections. Les effets de la lumière étant cumulatifs, on veillera toujours à exposer le moins longtemps possible les collections sensibles, à éliminer les rayonnements les plus destructeurs et à réduire l'intensité des éclairages (dans le cadre d'une exposition temporaire, les arts graphiques et les textiles supportent une exposition à 50 lux/h maximum sur une durée de 3 mois consécutifs. (Une tolérance est néanmoins acceptée à 60 voire 70 lux/h pour les besoins afin de permettre une meilleure lisibilité. Les effets de l'éclairement étant cumulatifs, la durée d'exposition sera réduite en proportion).

On veillera donc à un éclairage adapté en fonction des zones et des activités :

- L'éclairage des salles d'exposition devra permettre une mise en lumière parfaitement adaptée, à graduation variable avec une grande finesse de précision (intensité variable de 50 lux/h à 200 lux/h selon les supports). L'éclairage par LED est conseillé à la condition que l'indice de

rendu des couleurs soit toujours supérieur à 90 et présente une température qui respecte chaque support (pas de faiblesse sur le violet, des échantillons et tests seront à présenter par la maîtrise d'œuvre à la maîtrise d'ouvrage).

- Pour les arts graphiques, textiles et certains matériaux organiques, il sera recherché un éclairage ne dépassant pas 70 lux, et ceci dans un temps limité, afin de limiter autant que possible l'altération des œuvres (un déclenchement du système d'éclairage peut être activé seulement en présence du visiteur dans les salles d'exposition pour les originaux.)

SIGNALÉTIQUE

L'ensemble des éléments signalétiques intérieurs nécessaires (repérage, identification, information, communication, orientation, plaques de porte...) fait partie des prestations à prévoir dans le budget de l'opération, et à étudier par les concepteurs.

La signalétique directionnelle concerne l'ensemble des publics ainsi que l'ensemble des utilisateurs (entités telles que boutique-librairie, salon de thé, sanitaires, salles pédagogiques, direction, personnel administratif, technique, livraison, organisme de sécurité, etc.).

La signalétique directionnelle et d'identification doit être fonctionnelle, car elle doit permettre à tous de s'orienter, de circuler, de repérer et comprendre l'organisation de l'établissement, et d'identifier rapidement les différentes entités et services disponibles et accessibles.

Elle doit être également esthétique car elle véhicule l'image de l'établissement, et s'intègre à l'esthétique générale du monument.

Elle doit être évolutive et pouvoir s'adapter facilement aux changements d'organisation. Pour cela, la pérennité d'approvisionnement des supports et des contenus est un élément clé dans le choix des produits et éléments qui la composent.

La signalétique directionnelle comprendra la conception d'indices visuels, de pictogrammes et symboles appropriés, et également la conception d'un plan général clair et schématisé de l'établissement. Elle prendra en compte également la nécessité de compréhension et la sécurisation mentale et psychologique des publics déficients physiques et mentaux et des jeunes publics.

Le choix des formats, matériaux, polices de caractères, couleurs, déclinaisons etc. ainsi que celui des implantations des différents supports sera proposé par les concepteurs.

Les cartels seront nécessaires pour un bon accès aux œuvres et objets exposés. Les concepteurs devront veiller à leur bonne lisibilité et à un placement permettant une facilité de repérage et une compréhension immédiate de leur rapport avec le propos.

L'identité visuelle de la signalétique participera à la cohérence globale et aux ambiances mises en place dans le bâtiment, les espaces extérieurs ainsi que le cheminement extérieur.

L'identité visuelle s'appuiera sur les points suivants :

- La charte graphique (couleur, typographie, etc.) du musée,
- Une typologie de support, définie en adéquation avec les caractéristiques architecturales du bâtiment et en étroite relation avec le mobilier développé.

Il faudra notamment s'interroger sur les typologies des supports d'enseignes :

- Éléments rapportés (par exemple : bornes, totems, kakemonos) ;
- Éléments intégrés à l'architecture (par exemple : encadrement de portes pour signifier les entrées, marquage au sol, etc.) ;
- Éléments accolés / fixés ;
- Etc. ...

- Un schéma stratégique de localisation des informations permettant de s'assurer que la signalétique sera parfaitement adaptée aux besoins des usagers et notamment aux points clés sur le site et dans le bâtiment ;
- Une sélection et une hiérarchisation claire des informations diffusées :
 - Signalétique d'orientation directionnelle ;
 - Signalétique d'identification du bâtiment et de repérage aisé des accès à l'ensemble des activités ;
 - Signalétique de communication événementielle ;
 - Signalétique d'information pratique ;
 - Signalétique technique de repérage aisé des installations techniques (données à porter au DCE des divers lots concernés pour intégration aux prestations des entreprises).

L'affichage événementiel permettra de mettre en avant l'actualité du musée, ses activités, et les animations proposées.

Les informations seront délivrées aux accès principaux, où l'on pourra également trouver d'une manière plus large les plans d'orientation et les informations relatives au site.

GESTION ET ENTRETIEN RAISONNÉS DES ESPACES VERTS

ENTRETIEN

Une notice d'entretien devra être fournie de façon suffisamment précise par le concepteur afin de garantir la préservation, la pérennité et l'entretien par les services techniques.

Le détail permettra au gestionnaire de prévoir à la fois les coûts d'exploitation, les techniques appropriées et le suivi des plantations.

Les principes d'une gestion différenciée de ces espaces peuvent être privilégiés à la fois dans une perspective d'économie de moyens et pour permettre de préserver ou favoriser le développement de la biodiversité. Cette gestion s'appliquera à :

- Moduler l'entretien des espaces et les fréquences d'intervention sur les végétaux,
- Proscrire l'utilisation de produits phytopharmaceutiques : désherbants et produits chimiques polluants.

Les systèmes d'entretien prévus devront nécessairement prendre en compte les dispositifs et réglementations précisées pour la zone dans laquelle s'inscrit le projet.

PRÉCONISATIONS RELATIVES AUX ESPÈCES

Le concepteur effectuera un choix raisonné des plantations, en respectant les critères ci-dessous :

- Utiliser des végétaux dont la taille adulte convient aux dimensions du site : éviter de planter dans des espaces restreints des végétaux à fort développement,
- Privilégier des essences locales et peu gourmandes en eau,
- Adapter l'essence aux conditions locales, favoriser les espèces caractéristiques du milieu considéré : conditions édaphiques (pH, humidité...) et climatiques,
- Éviter les espèces réputées allergisantes et les végétaux toxiques,
- Écarter ou au minimum placer hors de portées les espèces qui présentent un risque de toxicité (chèvrefeuilles, laurier-tin, bourdaine, symphorine, sureau à grappes, clématites...),
- Éviter les espèces à racines traçantes susceptibles d'endommager les réseaux souterrains ou les constructions (déformations des revêtements de surface, obstruction des canalisations, soulèvements de sols, percements de surfaces...),

- Privilégier les espèces robustes et rustiques, nécessitant peu d'entretien et peu d'arrosage,
- Privilégier des espèces peu invasives, et éviter notamment les mélanges horticoles florifères d'un faible intérêt écologique pouvant se révéler envahissants au détriment des espèces locales, parties intégrantes de l'écosystème en place,
- Privilégier des essences favorisant l'accueil d'auxiliaires de culture, participant à la santé des plantes ou à leur pollinisation (oiseaux, coccinelles, abeilles, etc.).

Les critères olfactifs pourront également intervenir au niveau du choix des espèces végétales, notamment pour intégrer l'accessibilité à tous types de handicap (handicap visuel par exemple). Les périodes de floraison sont retenues afin de produire un échelonnement des floraisons et d'étaler le plaisir des parfums.

Une attention particulière sera donc portée sur les éléments qui permettent de marquer le rythme des saisons : la coloration du feuillage, la durée et l'échelonnement des floraisons, les parfums dégagés, le graphisme et la ligne des rameaux dénudés, la couleur ou la texture du bois en hiver. À chaque saison pourra ainsi être associés une floraison, une couleur, des textures et des parfums caractéristiques.

DISPOSITIONS TECHNIQUES LIÉS AUX EXTÉRIEURS

ALIMENTATION ÉLECTRIQUE

Définir des points d'alimentation répartis pour une souplesse d'usage des espaces et suffisamment robustes pour résister aux intempéries.

Répartir judicieusement des bornes foraines escamotables, sécurisées, étanches. Elles devront être particulièrement bien intégrées visuellement afin de ne pas perturber les qualités patrimoniales du site.

ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR

Respecter les bonnes pratiques de l'éclairage durable :

- Extinction totale ou partielle des luminaires, selon les zones ouvertes en période nocturne,
- Réduction du nombre de luminaires,
- Mise en place d'une temporalité de l'éclairage ;

Faciliter la circulation des PSH :

- Niveau d'éclairement respectant la réglementation PSH ;

Valoriser le bâtiment du site par sa mise en lumière :

- Mise en scène subtile et avec parcimonie afin d'assurer la visibilité des éléments majeurs y compris en dehors des horaires d'ouverture,
- Installations respectueuses de l'identité du site ;

Répartir judicieusement les points lumineux, pour assurer le confort des usagers :

- Accompagner les cheminements principaux,
- Intégrer un éclairage d'ambiance nocturne, en évitant des éclairages trop directs,
- Localiser subtilement les principaux accès au site et au bâtiment,
- Prévoir les systèmes d'éclairage spécifiquement dédiés à l'offre commerciale (boutique-librairie, café-salon de thé le cas échéant),
- Permettre l'ajout d'installations d'éclairages complémentaires lors d'événements.

Les éclairages extérieurs éventuellement projetés par les concepteurs seront alimentés par des circuits spécifiques aux différents usages et pilotés par cellules crépusculaires et par la GTC. Toutes les dispositions seront prises pour éviter les appels importants de courant à l'allumage (décalage, façade par façade...).

Les matériels nécessaires au balisage des cheminements ou à l'éclairage du bâtiment seront raccordés sur les installations électriques du site, à préciser avec les services techniques.

Les éclairages extérieurs seront commandés à partir d'un tableau situé dans l'armoire centrale :

- Manuellement - prioritaire sur l'automatisme ;
- Automatiquement à partir d'une cellule photoélectrique et d'une horloge à dérogation, pilotable depuis la GTC.

POINTS D'ALIMENTATION ET D'ÉVACUATION D'EAUX

Le site sera équipé en points d'alimentation en eau et d'évacuation des eaux usées et eaux vannes, adaptés aux besoins des équipements et des usages potentiels des extérieurs (autant pour l'entretien que pour la programmation d'événements).

Des pentes seront prévues pour faciliter l'écoulement rapide des eaux de pluie vers les avaloirs.

TRANSIT – LIVRAISONS

Une aire de livraison extérieure sera aménagée, permettant l'accès et le stationnement des différents types de véhicules de livraison, ... Le concepteur se coordonnera avec la ville pour faciliter l'implantation et le traitement de la zone de livraisons au plus près de l'entrée du transit.

CIRCULATIONS PIÉTONNES

Les circulations extérieures et escaliers extérieurs éventuels devront être revêtus de matériaux respectant l'aspect patrimonial, antidérapants par temps de pluie. Les eaux de pluie devront être collectées et évacuées.

Afin de permettre le passage des personnes à mobilité réduite, un cheminement sans escalier devra être prévu. Lorsqu'une dénivellation ne peut être évitée, un plan incliné de pente inférieure ou égale à 5 % doit être aménagé afin de la franchir. Les valeurs de pentes suivantes sont tolérées exceptionnellement :

- Jusqu'à 8 % sur une longueur inférieure ou égale à 2 m ;
- Jusqu'à 10 % sur une longueur inférieure ou égale à 0,50 m.

Un palier de repos est nécessaire en haut et en bas de chaque plan incliné, quelle qu'en soit la longueur. En cas de plan incliné de pente supérieure ou égale à 4 %, un palier de repos est nécessaire tous les 10 m.

La largeur minimale de ces accès doit être d'un mètre et un épaulement doit permettre de bloquer les roues du fauteuil pendant la montée.

Les cheminements praticables par des personnes à mobilité réduite, lorsqu'ils ne se confondent pas avec les cheminements courants du public, doivent être signalés.

ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES EN SITUATIONS DE HANDICAPS

L'accessibilité aisée aux personnes en situation de handicaps (PSH), moteurs ou sensoriels, est désormais une obligation légale.

Les dispositions choisies devront être particulièrement intégrées dans la logique patrimoniale et fonctionnelle du site.

Une attention particulière sera apportée aux familles et aux publics en situation de handicap (moteur, visuel, auditif ou mental). L'accessibilité et l'inclusivité des espaces et des outils de médiation devront être exemplaires afin de viser l'obtention du label « Tourisme et handicap ».

AMÉNAGEMENTS ET MOBILIERS

Les mobiliers scénographiques (socles, vitrines, cimaises, décors, installations, etc.) et le mobilier de repos (assises diverses, postes de consultation, etc.) devront être adaptés aux publics spécifiques dans un souci **d'accessibilité universelle**. Afin de garantir la qualité de l'accueil et l'accessibilité du parcours permanent pour tous les types de handicap, les situations suivantes devront être prises en compte :

- Fatigabilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR) et les personnes âgées ;
- Facilité d'orientation pour les très jeunes publics et handicapés mentaux ;
- Luminosité, variations et contrastes pour les déficients visuels ;
- Mise en place de médiations spécifiques pour les personnes sourdes et malentendantes.

L'ergonomie générale des mobiliers, des présentations de collections et des outils de médiation (y compris interfaces des outils multimédia) seront parfaitement accessibles aux PMR.

Les mobiliers réservés à certains types de handicaps, que ce soit dans le parcours permanent ou dans tout autre espace, devront être conçus dans le même souci de confort, de bien-être, de convivialité que pour l'ensemble du projet.

On veillera notamment à éviter la constitution de circuits d'accès distincts des circuits généraux des usagers.

Les dispositions adoptées pour les accès, portes, dégagements et locaux annexes tels que les locaux sanitaires appropriés... doivent permettre l'accès et l'évacuation des personnes en situation de handicap, notamment celles qui circulent en fauteuil roulant.

Dans la mesure du possible, et sous couvert de l'aspect patrimonial du lieu, pour permettre l'accessibilité des lieux publics aux personnes en situation de handicaps, les concepteurs se conformeront aux dispositions de l'article 49 de la loi n° 75 534 du 30 Juin 1975, au décret n° 94 86 du 26 janvier 1994, à l'arrêté d'application du 31 mai 1994, aux dispositions de la loi n° 91 663 du 13 juillet 1991, modifiant notamment les articles L. 111- 7 et L. 111-8 du Code de la Construction et de l'Habitation, à la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, notamment aux articles 41, 43 et 45 et à toute nouvelle réglementation pouvant être intervenue après l'édition du présent programme.

Au-delà de la simple conformité légale, les conditions générales d'accès, de circulations et de repérage (signalétique), les caractéristiques des mobiliers (intégrés ou rapportés) devront être conçues pour faciliter l'usage des espaces et l'accès à l'ensemble des locaux.

Plus particulièrement, pour les mobiliers intégrés tels que vitrines et dispositifs de médiation, il est demandé que l'espace accessible aux PSH offre un retrait de la partie basse du mobilier d'environ 60 cm (supérieur à la réglementation).

SIGNALISATION D'ACCESSIBILITÉ

Le symbole international d'accessibilité doit être utilisé pour signaler les installations accessibles et les cheminements praticables. Les dispositions prises pour assurer aux personnes en situation de handicap l'usage des services sont affichées en un lieu accessible et dans les conditions de lisibilité compatibles avec tous les handicaps moteurs.

VI- FICHES TECHNIQUES

Les rubriques décrites reprennent les descriptions performantielles en correspondance avec les grands lots de travaux, structurées comme suit, sous forme de fiches :

STRUCTURES ET CLOS COUVERT

- Surfaces détaillées,
- Surcharges admissibles au m2,
- Portées minimales,
- Nature des exigences en termes de flexibilité ou de modularité,
- Hauteurs sous plafonds,
- Types d'éclairéments naturels (latéral, zénithal, indirect, orientation, protection solaire, occultation ...)

FLUIDES

- Type de chauffage (chauffage, rafraîchissement, climatisation),
- Températures hiver et été avec marge de tolérance,
- Taux de renouvellement d'air,
- Taux d'hygrométrie avec marge de tolérance, modulation, ...
- Puissances installées, type de distribution des courants forts et des courants faibles, présence des contrôles d'accès et de présence (périmétriques, volumétriques, ...), détection incendie, ...
- Modalités d'éclairément artificiel (intensités requises, qualité des sources, qualité du spectre, modulation, ...)

ACOUSTIQUE

- Niveaux de bruits résiduels,
- Durée de réverbération,
- Atténuation des bruits d'impact

ÉQUIPEMENTS

- Typologie des équipements intégrés (banques d'accueil, placards intégrés, signalétique, ...)
- Typologie des mobiliers rapportés (mobiliers d'accueil, de mobiliers de présentation, ...)

A. CONVIVIALITÉ ET OFFRES AU PUBLIC

A1. ACCUEIL, BILLETTERIE, INFORMATION / BOUTIQUE - LIBRAIRIE 150 m² A1.1 Sas d'accueil : 5 m² A1.2 Salon d'accueil et de convivialité : 100 m² A1.3 Comptoir d'accueil et billetterie / vente : 5 m² A1.4 Bureau de proximité / stockage accueil et boutique : 20 m² A1.5 Espace de vente : 20 m²		FICHE N° 01
PERFORMANCES ARCHITECTURALES		
Effectif	Personnel	2
	Maxi instantané	A.1.2 : 50 personnes A1.1: 4 ; A1.3 : 2 et A1.4 : 2
Hauteur libre minimale		Selon existant
Accès		Libre A1.4 : habilité
Flexibilité / Modularité		Souhaitable selon existant
Gabarit de passage (largeur x hauteur)		Selon existant
Dénivellation interne		Selon la réglementation de l'accessibilité PSH
Revêtements	Sol	U3sP3E2C1 ; textile dans A1.4 Conservation des éléments architecturaux patrimoniaux si souhaitable
	Murs	Lessivable Conservation des éléments architecturaux patrimoniaux si souhaitable
	Plafond	Traitement acoustique Conservation des éléments architecturaux patrimoniaux si souhaitable
Éclairage naturel		Ouvertures existantes à conserver
Protection solaire		Nécessaire A1.4 : stores
Occultation		Sans objet
Vues		Vue sur cour d'honneur et sur jardin A1.4 : sur extérieur si possible
Liaisons privilégiées		A1.2 et A1.3 : A2, A3, A4 ; H ; B ; D ; C ; E ; F A1.4 : A1.3

PERFORMANCES TECHNIQUES		
Surcharge admissible au m ²		400 daN/m ² A1.4 : 250 daN/m ²
Éclairage artificiel	Général	250 lux A1.4 : 200 lux A.1.5 : 300 lux
	Ponctuel	400 lux et variable sur les présentoirs A1.4 : 400 lux sur plan de travail A.1.5 : 400 lux et variable
Ambiance climatique	Chauffage	Chauffage / Rafraîchissement
	T °C Hiver / Été	H 19°/E -7°C température extérieure A1.4 : 19°C±2 ; E -5°C par rapport à l'extérieur
	Renouvellement d'air	18 m ³ /h/pers
	Hygrométrie	Sans objet
Alimentations en fluides	Eau / Évacuation	Sans objet
	Courants Forts	1PC/5ml A1.4 : 1 PC ménage, 1 PC lampadaire et 1 postes de travail (+1 RJ45) en trappe au sol ou plinthe basse pour bureau en 2 implantations opposées
	Courants faibles	VDI/ Téléphonie / Détection intrusion / Détection incendie / Wi-Fi public
Acoustique	Niveau de bruit résiduel	Tendre vers NR 38
	Durée de réverbération	Tendre vers <1,2 s A1.4 : 0,6 s
	Bruits d'impact	Tendre vers ≤ 58dB A1.4 : sans bruit d'impact dans le bureau

ÉQUIPEMENTS / MOBILIERS	
Équipements techniques (Compris dans le coût d'objectif)	Câblage banque d'accueil, alarme agression, accessoires incendie Signalétique : Panneaux informatifs (billetterie, parcours extérieur, parcours intérieur, plan du musée, programmation artistique et culturelle) A1.4 : Sans objet
Mobiliers intégrés (Compris dans le coût d'objectif)	Banque d'accueil et de vente 2 postes avec rangements intégrés et présentoirs, caisses, lecteur carte bancaire (TPE), vitrines - mobiliers refermables A1.4 : Sans objet

Mobiliers rapportés (Pour information)	2 sièges d'agents d'accueil, matériel informatique accueil (poste informatique, téléphone, imprimante), présentoir documentation A1.2 : bonbonne à eau, mobilier d'assises confortables A1.4 : Mobilier de bureau (plan 1,50m x 0,8 ; desserte, bibliothèque, armoire) Poste informatique, imprimante Stockage : armoire sécurisée, rangements, ...
---	--

A2. SERVICES ET LOGISTIQUE D'ACCUEIL A2.1 Casiers individuels et groupes : 5 m ² A2.2 Dépose poussettes / chaises pliantes : 5 m ² A2.3 Stockage de proximité (fauteuils...) : 5 m ²		35 m ²	FICHE N° 02
PERFORMANCES ARCHITECTURALES			
Effectif	Personnel	Sans objet	
	Maxi instantané	5 personnes	
Hauteur libre minimale		Selon existant	
Accès		Surveillé	
Flexibilité / Modularité		Sans objet	
Gabarit de passage (largeur x hauteur)		Selon existant	
Dénivellation interne		Sans objet	
Revêtements	Sol	U3P3E2C1 Conservation des éléments architecturaux patrimoniaux	
	Murs	Lavable Conservation des éléments architecturaux patrimoniaux	
	Plafond	Sans objet Conservation des éléments architecturaux patrimoniaux	
Éclairage naturel		Non nécessaire	
Protection solaire		Sans objet	
Occultation		Sans objet	
Vues		Sans objet	
Liaisons privilégiées		A1	

PERFORMANCES TECHNIQUES		
Surcharge admissible au m ²		400 daN/m ²
Éclairage artificiel	Général	200 lux
	Ponctuel	400 lux
Ambiance climatique	Chauffage	Chauffage / Ventilation
	T °C Hiver / Été	H 20°/ E : -5°/Ext
	Renouvellement d'air	18 m ³ /h/pers
	Hygrométrie	Sans objet
Alimentations en fluides	Eau / Évacuation	Sans objet
	Courants Forts	PC entretien
	Courants faibles	Détection incendie
Acoustique	Niveau de bruit résiduel	Sans objet
	Durée de réverbération	Sans objet
	Bruits d'impact	Sans objet

ÉQUIPEMENTS / MOBILIERS	
Équips techniques (dans le coût d'objectif)	Sans objet
Mobiliers intégré (dans le coût d'objectif)	Sans objet
Mobiliers rapportés (hors budget)	Portants à vêtements mobiles, casiers sécurisés ...

A2. SERVICES ET LOGISTIQUE D'ACCUEIL**35 m²****FICHE N° 03**A2.4 Sanitaires publics H/F/PMR : 20 m²**PERFORMANCES ARCHITECTURALES**

Effectif	Personnel	Sans objet
	Maxi instantané	4
Hauteur libre minimale		Selon existant
Accès		Libre
Flexibilité / Modularité		Sans objet
Gabarit de passage (largeur x hauteur)		Selon existant (voir réglementation PSH)
Dénivellation interne		< 2% / Selon réglementation accessibilité
Revêtements	Sol	U3P2E3C2 Conservation des éléments architecturaux patrimoniaux
	Murs	Carrelés Conservation des éléments architecturaux patrimoniaux
	Plafond	Sans objet Conservation des éléments architecturaux patrimoniaux
Éclairage naturel		Non nécessaire
Protection solaire		Sans objet
Occultation		Sans objet
Vues		Sans objet
Liaisons privilégiées		A1

PERFORMANCES TECHNIQUES

Surcharge admissible au m ²		400daN/m ²
Éclairage artificiel	Général	200 lux
	Ponctuel	300 lux
Ambiance climatique	Chauffage	Chauffage / Ventilation
	T °C Hiver / Été	H 20°/ E : -5°/Ext
	Renouvellement d'air	30 m ³ /h/pers (+15 m ³ /h x U)
	Hygrométrie	Sans objet
Alimentations fluides en	Eau / Évacuation	Sans objet
	Courants forts	1 PC/ 3ml + PC entretien
	Courants faibles	Sans objet
Acoustique	Niveau de bruit résiduel	Sans objet

	Durée réverbération	Sans objet
	Bruits d'impact	Sans objet

ÉQUIPEMENTS / MOBILIERS	
Équipts techniques (dans le coût d'objectif)	Sanitaires, vestiaires, éviers Siphon de sol Accessoires incendie (extincteur, détecteurs de fumées, ...) Signalétique sécurité (issue de secours)
Mobiliers intégrés (dans le coût d'objectif)	Vasques, miroirs
Mobiliers rapportés (hors budget)	Distributeurs de savon, sèche-main électrique, patères, petit matériel sanitaire

A3. CAFÉ - SALON DE THÉ 84 m² A3.1 Salle : 45 m ² A3.2 Logistique restauration - salon de thé : 27 m ²		FICHE N° 04
PERFORMANCES ARCHITECTURALES		
Effectif	Personnel	1 à 3 personnes
	Maxi instantané	15 personnes (intérieur)
Hauteur libre minimale		Selon existant
Accès		A4.1 Libre A4.2 : habilité
Flexibilité / Modularité		Souhaitable
Gabarit de passage (largeur x hauteur)		Selon existant / Selon réglementation accessibilité
Dénivellation interne		Selon projet
Revêtements	Sol	U3sP2E1C1 (lavable, résistant à l'abrasion) Conservation des éléments architecturaux patrimoniaux
	Murs	Lessivable Conservation des éléments architecturaux patrimoniaux
	Plafond	Traitement acoustique Conservation des éléments architecturaux patrimoniaux
Éclairage naturel		Non nécessaire
Protection solaire		Si nécessaire
Occultation		Souhaitable
Vues		A4.1 : espaces extérieurs square
Liaisons privilégiées		A ; F ; H

PERFORMANCES TECHNIQUES		
Surcharge admissible au m ²		400daN/m ²
Éclairage artificiel	Général	300 lux

PERFORMANCES TECHNIQUES		
	Ponctuel	400 lux
Ambiance climatique	Chauffage	Chauffage / Rafraîchissement
	T °C Hiver / Été	H : 19°C / E -5°C température extérieure
	Renouvellement d'air	A4.1 : 22 m ³ /h/pers A4.2 : 0,1 l/s/m ²
	Hygrométrie	Sans objet
Alimentations en fluides	Eau / Évacuation	A4.1 et A4.2 : Alimentation / évacuation
	Courants Forts	A4.1 et A4.2 : 8 PC + 1 PC/ 3ml pour alimentations équipements (lave-vaisselle, frigo, machine à café, Blender, presse agrumes, micro-ondes, grille-pain...) PC entretien
	Courants faibles	Sonorisation / Détection incendie
Acoustique	Niveau de bruit résiduel	NR 38
	Durée de réverbération	≤ 0,9
	Bruits d'impact	≤ 58

ÉQUIPEMENTS / MOBILIERS	
Équipements techniques (Compris dans le coût d'objectif)	A4.1 et A4.2 : Siphon sol, point d'eau
Mobiliers intégrés (Compris dans le coût d'objectif)	A4.1 : Bar avec évier, rangements réfrigérés, Création de mobiliers intégrés (comptoir, plan de travail équipé...) A4.2 : Rayonnages, étagères
Mobiliers rapportés (Pour information)	A4.1 : Tables, chaises, tabourets de bar, chauffeuses, tables basses, mobilier et équipements de cuisine, ... A4.2 : Mobilier et équipements de cuisine, équipements spécifiques stockage alimentaire, ...

A4. CAFÉ - SALON DE THÉ		84 m²	FICHE N° 05
A4.3 Sanitaires publics H/F/PMR		10 m²	
PERFORMANCES ARCHITECTURALES			
Effectif	Personnel	Sans objet	
	Maxi instantané	2	
Hauteur libre minimale		Selon existant	
Accès		Libre	
Flexibilité / Modularité		Sans objet	
Gabarit de passage (largeur x hauteur)		Selon existant (voir réglementation PSH)	
Dénivellation interne		< 2% / Selon réglementation accessibilité	
Revêtements	Sol	U3P2E3C2 Conservation des éléments architecturaux patrimoniaux	
	Murs	Carrelés Conservation des éléments patrimoniaux	
	Plafond	Sans objet Conservation des éléments patrimoniaux	
Éclairage naturel		Non nécessaire	
Protection solaire		Sans objet	
Occultation		Sans objet	
Vues		Sans objet	
Liaisons privilégiées		A4.1 ; F ; H	

PERFORMANCES TECHNIQUES		
Surcharge admissible au m ²		400daN/m ²
Éclairage artificiel	Général	200 lux
	Ponctuel	Sans objet
Ambiance climatique	Chauffage	Chauffage / Ventilation
	T °C Hiver / Été	H 20°/ E : -5°/Ext
	Renouvellement d'air	30 m ³ /h/pers (+15 m ³ /h x U)
	Hygrométrie	Sans objet
Alimentations en fluides	Eau / Évacuation	Sans objet
	Courants forts	1 PC/ 3ml + PC entretien
	Courants faibles	Sans objet
Acoustique	Niveau bruit résiduel	Sans objet

	Durée réverbération	Sans objet
	Bruits d'impact	Sans objet

ÉQUIPEMENTS / MOBILIERS	
Équipements techniques (Compris dans le coût d'objectif)	Sanitaires, vestiaires, lavabos Siphon de sol Accessoires incendie (extincteur, détecteurs de fumées, ...) Signalétique sécurité (issue de secours)
Mobiliers intégrés (dans le coût d'objectif)	Vasques, miroirs
Mobiliers rapportés (hors budget)	Distributeurs de savon, sèche-main électrique, patères, petit matériel sanitaire

B. ANIMATION ET MÉDIATION

B1. ATELIERS DE MÉDIATION		120 m²	FICHE N° 06
B1.1 Salle pluridisciplinaire : 105 m²			
PERFORMANCES ARCHITECTURALES			
Effectif	Personnel	Pas de personnel posté, médiateur programmé	
	Maxi instantané	20 à 80 personnes selon configuration	
Hauteur libre minimale		Selon existant	
Accès		Public habilité	
Flexibilité / Modularité		Salle libre de tout point porteur	
Gabarit de passage (largeur x hauteur)		1,4m x 2,10m	
Dénivellation interne		Non	
Revêtements	Sol	Sol, résistant à l'abrasion, non sonore Conservation des éléments architecturaux patrimoniaux si souhaitable Traitement acoustique	
	Murs	Lavables, Lessivable Pour un mur, peinture mate pour projection vidéo Conservation des éléments architecturaux patrimoniaux si souhaitable Traitement acoustique	
	Plafond	Plafond absorbant Conservation des éléments architecturaux patrimoniaux si souhaitable Traitement acoustique	
Éclairage naturel		Nécessaire	
Protection solaire		Stores	
Occultation		Occultations pour faire varier la luminosité	
Vues		Sur extérieur	
Liaisons privilégiées		A ; B ; E ; F ; H	
PERFORMANCES TECHNIQUES			
Surcharge admissible au m²		400 daN/m²	

Éclairage artificiel	Général	300 lux Modulable de 0 à 500
	Ponctuel	400 lux sur les plans de travail Sur gradateurs pour projections ou conférences
Ambiance climatique	Chauffage	Chauffage / Rafraîchissement
	T °C Hiver / Été	H 19°/E -7°C température extérieure
	Renouvellement d'air	18 à 25 m³/h/pers
	Hygrométrie	Sans objet
Alimentations en fluides	Eau / Évacuation	Point d'eau dans l'espace
	Courants Forts	1PC/5ml + PC entretien
	Courants faibles	VDI / Sonorisation / Vidéo projection / Détection intrusion / Vidéosurveillance / Détection incendie / Wifi
Acoustique	Niveau de bruit résiduel	NR 35
	Durée de réverbération	<0,8 s
	Bruits d'impact	/

ÉQUIPEMENTS / MOBILIERS	
Équipements techniques (Compris dans le coût d'objectif)	2 éviers sur paillasse avec 2 hauteurs (hauteur adulte : 0,90 et hauteurs enfants : 0,60m), plafond avec points d'alimentation, Tableau blanc Captation vidéo-son ; système d'occultation, table de mixage numérique, microphone col de cygne anti-GSM, Équipement de vidéo projection ; sonorisation ; rail projecteurs conférences sur gradateurs ; pack 5 micros HF ; écran escamotable
Mobiliers intégrés (Compris dans le coût d'objectif)	Plan de travail avec rangements au-dessous et placards hauts au-dessus, placard intégré pour matériel pédagogique, patères murales Scène
Mobiliers rapportés (Pour information)	Tables composables avec plan rabattable et meuble empilable sur chariot, poubelle grande capacité Rangement fermant à clé pour petit matériel. Frigo sous plan Vestiaire

B1. ATELIERS DE MÉDIATION	120 m²	FICHE N° 07
B1.2 Vestiaires/sanitaires : 15 m²		

PERFORMANCES ARCHITECTURALES

Effectif	Personnel	Sans objet
	Maxi instantané	3
Hauteur libre minimale		Selon existant
Accès		Habilité
Flexibilité / Modularité		Sans objet
Gabarit de passage (largeur x hauteur)		Selon existant (voir réglementation PSH)
Dénivellation interne		< 2% / Selon réglementation accessibilité
Revêtements	Sols	U3P2E3C2 Conservation des éléments architecturaux patrimoniaux si souhaitable
	Murs	Carrelés Conservation des éléments architecturaux patrimoniaux si souhaitable
	Plafond	Sans objet Conservation des éléments architecturaux patrimoniaux si souhaitable
Éclairage naturel		Non nécessaire
Protection solaire		Sans objet
Occultation		Sans objet
Vues		Sans objet
Liaisons privilégiées		A ; B ; E ; F ; H

PERFORMANCES TECHNIQUES

Surcharge admissible au m²		250 daN/m² Selon existant
Éclairage artificiel	Général	200 lux
	Ponctuel	300 lux

Ambiance climatique	Chauffage	Chauffage / Ventilation
	T °C Hiver / Été	H 20°/ E : -5°/Ext
	Renouvellement d'air	30 m³/h/pers (+15 m³/h x U)
	Hygrométrie	Sans objet
Alimentations en fluides	Eau / Évacuation	Sans objet
	Courants Forts	1 PC/ 3ml + PC entretien
	Courants faibles	Sans objet
Acoustique	Niveau de bruit résiduel	Sans objet
	Durée de réverbération	Sans objet
	Bruits d'impact	Sans objet

ÉQUIPEMENTS / MOBILIERS

Équipements techniques (Compris dans le coût d'objectif)	Sanitaires, éviers Siphon de sol Accessoires incendie (extincteur, détecteurs fumées, ...) Signalétique sécurité (issue de secours)
Mobiliers intégrés (dans coût d'objectif)	Vasques, miroirs
Mobiliers rapportés (hors budget)	Distributeurs de savon, sèche-main électrique, patères, petit matériel sanitaire

B2. GESTION DE LA MÉDIATION**55 m²****FICHE N° 8**

B2.1 Bureau de préparation médiateurs : 25 m²

B2.2 Rangement matériel : 20 m²

PERFORMANCES ARCHITECTURALES

Effectif	Personnel	/
	Maxi instantané	5
Hauteur libre minimale		Selon existant
Accès		Habilité
Flexibilité / Modularité		Souhaitable
Gabarit de passage (largeur x hauteur)		1,60 x 2,10
Dénivellation interne		/
Revêtements	Sol	U3sP3sE1C0
	Murs	Lessivable, résistants aux chocs
	Plafond	/
Éclairage naturel		Non nécessaire
Protection solaire		/
Occultation		/
Vues		/
Liaisons privilégiées		A ; B ; E ; F ; H

PERFORMANCES TECHNIQUES

Surcharge admissible au m²		250 daN/m²
Éclairage artificiel	Général	200 lux
	Ponctuel	/
Ambiance climatique	Chauffage	Chauffage / Ventilation
	T °C Hiver / Été	H : 19°
	Renouvellement d'air	0,1 l/s/m²
	Hygrométrie	Sans objet
Alimentations en fluides	Eau / Évacuation	Sans objet

	Courants Forts	1 PC/ 3ml + PC entretien
	Courants faibles	Sonorisation / Vidéo projection / Détection intrusion / Vidéosurveillance / Détection incendie / Wifi
Acoustique	Niveau de bruit résiduel	NR 35
	Durée de réverbération	/
	Bruits d'impact	/

ÉQUIPEMENTS / MOBILIERS	
Équipements techniques (Compris dans le coût d'objectif)	Sans objet
Mobiliers intégrés (Compris dans le coût d'objectif)	Plan de travail avec rangements au-dessous et placards hauts au-dessus, placard intégré pour matériel pédagogique
Mobiliers rapportés (Pour information)	Poubelle grande capacité Rangement fermant à clé pour petit matériel

B2. GESTION DE LA MÉDIATION**55 m²****FICHE N° 9**

B2.3 Vestiaires : 10 m²

PERFORMANCES ARCHITECTURALES

Effectif	Personnel	Sans objet
	Maxi instantané	3
Hauteur libre minimale		Selon existant
Accès		Habilité
Flexibilité / Modularité		Sans objet
Gabarit de passage (largeur x hauteur)		Selon existant (voir réglementation PSH)
Dénivellation interne		< 2% / Selon réglementation accessibilité
Revêtements	Sols	U3P2E3C2 Conservation des éléments architecturaux patrimoniaux si souhaitable
	Murs	Conservation des éléments architecturaux patrimoniaux si souhaitable
	Plafond	Sans objet
Éclairage naturel		Non nécessaire
Protection solaire		Sans objet
Occultation		Sans objet
Vues		Sans objet
Liaisons privilégiées		A ; B ; E ; F ; H

PERFORMANCES TECHNIQUES

Surcharge admissible au m²		250 daN/m² Selon existant
Éclairage artificiel	Général	200 lux
	Ponctuel	300 lux
Ambiance climatique	Chauffage	Chauffage / Ventilation
	T °C Hiver / Été	H 20°/ E : -5°/Ext
	Renouvellement d'air	30 m³/h/pers (+15 m³/h x U)
	Hygrométrie	Sans objet

Alimentations en fluides	Eau / Évacuation	Sans objet
	Courants Forts	1 PC/ 3ml + PC entretien
	Courants faibles	Sans objet
Acoustique	Niveau de bruit résiduel	Sans objet
	Durée de réverbération	Sans objet
	Bruits d'impact	Sans objet

ÉQUIPEMENTS / MOBILIERS	
Équipements techniques (Compris dans le coût d'objectif)	Accessoires incendie (extincteur, détecteurs fumées, ...) Signalétique sécurité (issue de secours)
Mobiliers intégrés (dans coût d'objectif)	Sans objet
Mobiliers rapportés	Placards vestiaires, patères

B3. DIFFUSION B3.1 "Faire Salon" (intégré au parcours permanent) : 104 m ² B3.2 Logistique générale : 20 m ²		Pm FICHE N° 10
PERFORMANCES ARCHITECTURALES		
Effectif	Personnel	Possibilité d'1 agent de surveillance posté
	Maxi instantané	En fonctionnement courant ≤80 personnes.
Hauteur libre minimale		B3.1: Hauteurs existantes (3,50m souhaité) B3.2 HSP 2,50m
Accès		Libre après contrôle en début de visite.
Flexibilité / Modularité		Maximale souhaitée
Gabarit de passage (largeur x hauteur)		1,50mx2,50mx2m (largeur x h x profondeur)
Dénivellation interne		Sans objet
Revêtements	Sol	Conservation des éléments patrimoniaux si souhaitable
	Murs	Conservation des éléments patrimoniaux si souhaitable
	Plafond	Conservation des éléments patrimoniaux si souhaitable
Éclairage naturel		Lumière naturelle proscrite
Protection solaire		Nécessaire
Occultation		Occultations pour faire varier la luminosité
Vues		Quelques vues ménagées sur extérieur
Liaisons privilégiées		A ; B ; C ; E ; F ; G

PERFORMANCES TECHNIQUES		
Surcharge admissible au m ²		400daN/m ²
Éclairage artificiel	Général	Fonctionnel
	Ponctuel	Éventuellement éclairage scénographique ponctuel pour temporisation 50 à 500 Lux, Variations, pilotage, sources Led
Ambiance climatique	Chauffage	Chauffage /Climatisation

	T °C Hiver / Été	Contrôle de la température selon les normes de conservation requises (paramètre constant pendant les expositions) tenant compte des variations de température extérieures H 19°/ E : -5°/Ext
	Renouvellement d'air	18m³/h/pers
	Hygrométrie	Contrôle de l'hygrométrie (paramètre constant pendant les expositions) : 50%±5
Alimentations en fluides	Eau / Évacuation	Toute présence de circuit d'eau est proscrite
	Courants Forts	Distribution en rails plafond, en sol 1 trappe dans l'axe central /5m et 1 PC entretien en plinthe à l'entrée de chaque salle
	Courants faibles	VDI / Sonorisation / Vidéo projection / Détection intrusion / Vidéosurveillance / Détection incendie / Wifi
Acoustique	Niveau de bruit résiduel	NR 35
	Durée de réverbération	0,8s souhaité
	Bruits d'impact	≤ 58

ÉQUIPEMENTS / MOBILIERS	
Équipements techniques (Dans le coût d'objectif)	Rails et projecteurs à ampoules led, vidéoprojecteur, système de sonorisation
Mobiliers intégrés (dans coût d'objectif)	cf. Programme muséographique
Mobiliers rapportés	Mobiliers de repos dans les salles (meubler mobile) adaptés aux adultes et enfants Tablettes tactiles, matériel pédagogique Piano et banc B3.2 : chaises design empilables sur charriot

C. EXPOSITIONS TEMPORAIRES

C1. EXPOSITIONS TEMPORAIRES		200 m ²	FICHE N°11
PERFORMANCES ARCHITECTURALES			
Effectif	Personnel	Possibilité d'1 agent de surveillance posté	
	Maxi instantané	En fonctionnement courant 40 personnes.	
Hauteur libre minimale		Selon existant	
Accès		Contrôlé, libre après contrôle en début de visite.	
Flexibilité / Modularité		Maximale souhaitée	
Gabarit de passage (largeur x hauteur)		1,50m x 2,50m x 2m (largeur x hauteur x profondeur) Possibilité gabarits exceptionnels	
Dénivellation interne		Selon réglementation	
Revêtements	Sol	Sol compatible avec la fonction muséale – U3sP4E1C0	
	Murs	Contre cloisons cimaises bois + plâtre cloutable, adaptées pour accrochages réguliers	
	Plafond	Staff, intégrant les rails parallèlement aux parois	
Éclairage naturel		Lumière naturelle proscrite	
Protection solaire		Nécessaire	
Occultation		Occultations pour faire varier la luminosité	
Vues		Sans objet	
Liaisons privilégiées		A ; D ; G	

PERFORMANCES TECHNIQUES		
Surcharge admissible au m ²		400 daN/m ²
Éclairage artificiel	Général	50 lux en base et spectre lumière du jour
	Ponctuel	Éclairage scénographique ponctuel 50 à 500 Lux, Variations, pilotage, sources Led

Ambiance climatique	Chauffage	Chauffage /Climatisation
	T °C Hiver / Été	Contrôle de la température selon les normes de conservation requises (paramètre constant pendant les expositions) tenant compte des variations de température extérieures H 19°/ E : -5°/Ext
	Renouvellement d'air	18m³/h/pers
	Hygrométrie	Contrôle de l'hygrométrie (paramètre constant pendant les expositions) : 50%±5
Alimentations en fluides	Eau / Évacuation	Toute présence de circuit d'eau est proscrite
	Courants Forts	Distribution en rails plafond, en sol 1 trappe dans l'axe central /5m et 1 PC entretien en plinthe à l'entrée de chaque salle
	Courants faibles	VDI / Sonorisation / Vidéo projection / Détection intrusion / Vidéosurveillance / Détection incendie / Wifi
Acoustique	Niveau de bruit résiduel	NR 35
	Durée de réverbération	0,8s souhaité
	Bruits d'impact	≤ 58 (tapis central à envisager pour éviter les bruits de pas)

ÉQUIPEMENTS / MOBILIERS

Équipements techniques (Compris dans le coût d'objectif)	Dispositifs muséographiques (rails et projecteurs à ampoules led), vidéoprojecteur (1 par espace), comptage automatisé du public en entrée
Mobiliers intégrés (Compris dans le coût d'objectif)	cf. Programme muséographique
Mobiliers rapportés (Pour information)	Mobiliers de repos dans les salles (meubler mobile) adaptés aux adultes et enfants Tablettes tactiles, dispositif audio pour écoute individuelle, matériel pédagogique...

D. PARCOURS PERMANENT

D1. ENTRÉE EN MATIÈRE D2. VOYAGE À TRAVERS LE XIXE SIÈCLE D3. VOYAGE À TRAVERS LA CRÉATION D4. VOYAGE EN BERRY D5. UN MUSÉE DE DONATEURS EN BERRY		830 m²	FICHE N°12
PERFORMANCES ARCHITECTURALES			
Effectif	Personnel	Sans objet	
	Maxi instantané	En fonctionnement courant ≤166 personnes.	
Hauteur libre minimale		Hauteurs existantes	
Accès		Libre après contrôle en début de visite.	
Flexibilité / Modularité		Maximale souhaitée	
Gabarit de passage (largeur x hauteur)		1,50m x 2,50m x 2m (largeur x hauteur x profondeur)	
Dénivellation interne		Sans objet	
Revêtements	Sol	Conservation des éléments architecturaux patrimoniaux si souhaitable	
	Murs	Conservation des éléments architecturaux patrimoniaux si souhaitable D4 : espaces d'accrochages renouvelables : Contre cloisons cimaises bois + plâtre cloutable, adaptées pour accrochages réguliers	
	Plafond	Conservation des éléments architecturaux patrimoniaux si souhaitable D4 : espaces d'accrochages renouvelables : Staff, intégrant les rails parallèlement aux parois	
Éclairage naturel		Lumière naturelle proscrite	
Protection solaire		Nécessaire	
Occultation		Occultations pour faire varier la luminosité	
Vues		Quelques vues ménagées sur extérieur	
Liaisons privilégiées		A ; B ; C ; E ; F ; G	
PERFORMANCES TECHNIQUES			
Surcharge admissible au m²		400 daN/m²	

Éclairage artificiel	Général	Fonctionnel
	Ponctuel	Éventuellement éclairage scénographique ponctuel pour temporisation 50 à 500 Lux, Variations, pilotage, sources Le
Ambiance climatique	Chauffage	Chauffage /Climatisation
	T °C Hiver / Été	Contrôle de la température selon les normes de conservation requises (paramètre constant pendant les expositions) tenant compte des variations de température extérieures H 19°/ E : -5°/Ext
	Renouvellement d'air	18m³/h/pers
	Hygrométrie	Contrôle de l'hygrométrie (paramètre constant pendant les expositions) : 50%±5
Alimentations en fluides	Eau / Évacuation	Toute présence de circuit d'eau est proscrite
	Courants Forts	Distribution en rails plafond, en sol 1 trappe dans l'axe central /5m et 1 PC entretien en plinthe à l'entrée de chaque salle
	Courants faibles	VDI / Sonorisation / Vidéo projection / Détection intrusion / Vidéosurveillance / Détection incendie / Wifi
Acoustique	Niveau de bruit résiduel	NR 35
	Durée de réverbération	0,8s souhaité
	Bruits d'impact	≤ 58 (tapis central à envisager pour éviter les bruits de pas)

ÉQUIPEMENTS / MOBILIERS

Équipements techniques (Compris dans le coût d'objectif)	Dispositifs muséographiques (rails et projecteurs à ampoules led), vidéoprojecteur (1 par espace)
Mobiliers intégrés (Compris dans le coût d'objectif)	cf. Programme muséographique
Mobiliers rapportés (Pour information)	Mobiliers de repos dans les salles (meubler mobile) adaptés aux adultes et enfants Tablettes tactiles, matériel pédagogique

E. GESTION

E1. ESPACES DE TRAVAIL E1.1 Responsable de site : 15 m ² E1.2 Bureau permanent responsable des publics : 15 m ² E1.3 Open space : 30 m ²		60 m²	FICHE N°13
PERFORMANCES ARCHITECTURALES			
Effectif	Personnel	6 à 8 personnes réparties sur les 3 espaces	
	Maxi instantané	/	
Hauteur libre minimale		2,50 m réglés selon existant	
Accès		Habilité	
Flexibilité / Modularité		Nécessaire	
Gabarit de passage (largeur x hauteur)		Selon existant	
Dénivellation interne		Sans objet	
Revêtements	Sol	Selon projet Conservation des éléments architecturaux patrimoniaux si souhaitable	
	Murs	Selon projet Conservation des éléments architecturaux patrimoniaux si souhaitable	
	Plafond	Selon projet avec absorbant acoustique Conservation des éléments architecturaux patrimoniaux si souhaitable	
Éclairage naturel		Nécessaire	
Protection solaire		Stores	
Occultation		Selon projet	
Vues		Sur extérieur	
Liaisons privilégiées		A ; B ; C ; D	

PERFORMANCES TECHNIQUES		
Surcharge admissible au m ²		250 daN/m ²
Éclairage artificiel	Général	200 lux
	Ponctuel	400 lux sur plan de travail

Ambiance climatique	Chauffage	Chauffage / Rafraîchissement
	T °C Hiver / Été	19°C±2 ; E -5°C par rapport à l'extérieur
	Renouvellement d'air	18m3/h/pers
	Hygrométrie	Sans objet
Alimentations en fluides	Eau / Évacuation	Sans objet
	Courants Forts	1 PC ménage par bureau, 1 PC lampadaire et 2 postes de travail en trappe au sol ou plinthe basse par bureau en 2 implantations opposées (4PC+1 RJ45)
	Courants faibles	VDI / Sonorisation / Détection intrusion / Vidéosurveillance / Détection incendie / Wifi
Acoustique	Niveau de bruit résiduel	NR 38
	Durée de réverbération	0,6s
	Bruits d'impact	Sans bruit d'impact dans le bureau

ÉQUIPEMENTS / MOBILIERS	
Équipements techniques (Compris dans le coût d'objectif)	/
Mobiliers intégrés (Compris dans le coût d'objectif)	Plan de travail et comptoir 6 assises.
Mobiliers rapportés (Pour information)	Mobilier de bureau (plan 1,50m x 0,8 ; desserte, bibliothèque, armoire) Poste informatique, imprimante Rangements nécessaires et sécurisés pour les effets personnels

E2. MOYENS COMMUNS E2.1 Espace convivialité : 15 m ² E2.2 Espace projet / réunion : 30 m ² E2.4 Local photocopie : 5 m ² E2.5 Stockage : 5 m ²	60 m²	FICHE N°14
---	-------------------------	-------------------

PERFORMANCES ARCHITECTURALES

Effectif	Personnel	6 personnes (dito E1)
	Maxi instantané	/
Hauteur libre minimale		2,50 m réglés selon existant
Accès		Habilité
Flexibilité / Modularité		Nécessaire
Gabarit de passage (largeur x hauteur)		Selon existant
Dénivellation interne		Sans objet
Revêtements	Sol	Selon projet Conservation des éléments architecturaux patrimoniaux si souhaitable
	Murs	Selon projet Conservation des éléments architecturaux patrimoniaux si souhaitable
	Plafond	Selon projet avec absorbant acoustique Conservation des éléments architecturaux patrimoniaux si souhaitable
Éclairage naturel		Nécessaire
Protection solaire		Stores
Occultation		Selon projet
Vues		Sur extérieur
Liaisons privilégiées		A ; B ; C ; D

PERFORMANCES TECHNIQUES

Surcharge admissible au m ²		250 daN/m ²
Éclairage artificiel	Général	200 lux
	Ponctuel	400 lux sur plan de travail

Ambiance climatique	Chauffage	Chauffage / Rafraîchissement
	T °C Hiver / Été	19°C±2 ; E -5°C par rapport à l'extérieur
	Renouvellement d'air	18m3/h/pers
	Hygrométrie	Sans objet
Alimentations en fluides	Eau / Évacuation	Évier sur plan travail
	Courants Forts	E2.1 : 4 PC en plan de travail (micro-ondes, machine à café, Blender, 1 libre) + raccords des équipements (Frigo, Plaques chauffantes, MAL la vaisselle) ; 1 PC lampadaire.
	Courants faibles	VDI / Sonorisation / Détection intrusion / Vidéosurveillance / Détection incendie / Wifi
Acoustique	Niveau de bruit résiduel	NR 38
	Durée de réverbération	0,8s
	Bruits d'impact	Sans bruit d'impact dans le bureau

ÉQUIPEMENTS / MOBILIERS	
Équipements techniques (Compris dans le coût d'objectif)	E2.1 : Plan de travail équipé (frigo sous plan, plaque vitro céramique, évier 1 bac). E2.2 : vidéoprojecteur en plafond, écran rétractable, matériel de téléphonie/visioconférence
Mobiliers intégrés (Compris dans le coût d'objectif)	E2.1 : Plan de travail et comptoir 6 assises. E2.4 : plan de travail E2.5 : étagères et placards de rangement
Mobiliers rapportés	E2.1 : Tabourets de bar, assises confortables, table basse, poubelle, ustensiles kitchenette, machine à café, micro-ondes E2.2 : chaises et grande table réunion E2.4 : photocopieuse, étagère et placards de rangement

E2. MOYENS COMMUNS**60 m²****FICHE N°15**E2.3 Sanitaires : 5 m²**PERFORMANCES ARCHITECTURALES**

Effectif	Personnel	Sans objet
	Maxi instantané	2
Hauteur libre minimale		Selon existant
Accès		Habilité
Flexibilité / Modularité		Sans objet
Gabarit de passage (largeur x hauteur)		Selon existant (voir réglementation PSH)
Dénivellation interne		< 2% / Selon réglementation accessibilité
Revêtements	Sol	U3P2E3C2 Conservation des éléments patrimoniaux si souhaitable
	Murs	Carrelés Conservation des éléments patrimoniaux si souhaitable
	Plafond	Sans objet Conservation des éléments patrimoniaux si souhaitable
Éclairage naturel		Non nécessaire
Protection solaire		Sans objet
Occultation		Sans objet
Vues		Sans objet
Liaisons privilégiées		A ; B ; C ; D

PERFORMANCES TECHNIQUES

Surcharge admissible au m ²		250 daN/m ² Selon existant
Éclairage artificiel	Général	200 lux
	Ponctuel	300 lux
Ambiance climatique	Chauffage	Chauffage / Ventilation
	T °C Hiver / Été	H 20°/ E : -5°/Ext

	Renouvellement d'air	30 m³/h/pers (+15 m³/h x U)
	Hygrométrie	Sans objet
Alimentations en fluides	Eau / Évacuation	Sans objet
	Courants Forts	1 PC/ 3ml + PC entretien
	Courants faibles	Sans objet
Acoustique	Niveau de bruit résiduel	Sans objet
	Durée de réverbération	Sans objet
	Bruits d'impact	Sans objet

ÉQUIPEMENTS / MOBILIERS	
Équipements techniques (Compris dans le coût d'objectif)	Sanitaires, lavabos Siphon de sol Accessoires incendie (extincteur, détecteurs fumées, ...) Signalétique sécurité (issue de secours)
Mobiliers intégrés (dans le coût d'objectif)	Vasques, miroirs
Mobiliers rapportés (Pour information, hors budget)	Distributeurs de savon, sèche-main électrique, patères, petit matériel sanitaire

F. LOGISTIQUE GÉNÉRALE

F2. TRANSIT F2.1 Stockage tampon : 20 m ² F2.2 Emballage-déballage : 20 m ² F2.3 Stockage des caisses : 20 m ²		60 m²	FICHE N°16
PERFORMANCES ARCHITECTURALES			
Effectif	Personnel	1	
	Maxi instantané	4	
Hauteur libre minimale		Selon existant	
Accès		Habilité	
Flexibilité / Modularité		Sans objet	
Gabarit de passage (largeur x hauteur)		Selon projet et existant (monument classé)	
Dénivellation interne		Selon projet	
Revêtements	Sol	Industriel haute résistance	
	Murs	Lavable haute pression	
	Plafond	Sans pulvérulence, protégé des chocs	
Éclairage naturel		Sans objet	
Protection solaire		Sans objet	
Occultation		Sans objet	
Vues		Sans objet	
Liaisons privilégiées		A ; B ; C ; D ; E ; G ; H	

PERFORMANCES TECHNIQUES		
Surcharge admissible au m ²		500 daN/m ²
Éclairage artificiel	Général	300 lux
	Ponctuel	400 lux
Ambiance climatique	Chauffage	Chauffage / Rafraîchissement / Climatisation
	T °C Hiver / Été	H 19°/ E : -5°/Ext
	Renouvellement d'air	Extraction vapeurs selon disposition projet

	Hygrométrie	Sans objet
Alimentations en fluides	Eau / Évacuation	Borne de puisage pour matériel de lavage haute pression Siphon de sol
	Courants Forts	PC étanche pour matériel volant
	Courants faibles	VDI / Sonorisation / Détection intrusion / Vidéosurveillance / Détection incendie / Wifi
Acoustique	Niveau de bruit résiduel	Sans objet mais émission 85dB à prendre en compte
	Durée de réverbération	Sans objet
	Bruits d'impact	Sans objet

ÉQUIPEMENTS / MOBILIERS

Équipements techniques (Compris dans le coût d'objectif)	Sans objet
Mobiliers intégrés (Compris dans le coût d'objectif)	Sans objet
Mobiliers rapportés (Pour information)	Treuil à plan mobile Dévidoir papier bulle Établi mécanique, armoire ignifugée Bacs à déchet spécifique

F3. STOCKAGE F3.1 Stockage mobilier : 40 m ² F3.2 Stockage général : 40 m ²		80 m²	FICHE N°17
PERFORMANCES ARCHITECTURALES			
Effectif	Personnel	Pas de personnel en permanence	
	Maxi instantané	1 à 4 personne simultanée	
Hauteur libre minimale		Selon existant	
Accès		Habilité	
Flexibilité / Modularité		Souhaitable	
Gabarit de passage (largeur x hauteur)		1,4 x 3,00m à adapter selon existant	
Dénivellation interne		Selon projet	
Revêtements	Sol	U4P3E2C1 Industriel haute résistance	
	Murs	Lavable haute pression, antichoc	
	Plafond	Sans pulvérulence, protégé des chocs	
Éclairage naturel		Non nécessaire	
Protection solaire		Sans objet	
Occultation		Sans objet	
Vues		Sans objet	
Liaisons privilégiées		A ; B ; C ; D ; E ; G ; H	

PERFORMANCES TECHNIQUES		
Surcharge admissible au m ²		500 daN/m ²
Éclairage artificiel	Général	200 lux
	Ponctuel	Sans objet
Ambiance climatique	Chauffage	Chauffage / Rafraîchissement / Climatisation
	T °C Hiver / Été	H 19°/ E : -5°/Ext
	Renouvellement d'air	0,1 l/s/m ² + extraction pollution spécifique
	Hygrométrie	Sans objet
Alimentations en fluides	Eau / Évacuation	Sans objet

	Courants Forts	1 PC / 5 ml
	Courants faibles	Détection intrusion / Vidéosurveillance / Détection incendie / Wifi
Acoustique	Niveau de bruit résiduel	Sans objet mais 85dBA en émission
	Durée de réverbération	Sans objet
	Bruits d'impact	Sans objet

ÉQUIPEMENTS / MOBILIERS

Équipements techniques (dans le coût d'objectif)	Sans objet
Mobiliers intégrés (dans coût d'objectif)	Sans objet
Mobiliers rapportés	Étagères, armoires

F4. ENTRETIEN / MAINTENANCE		32 m²	FICHE N°18
F4.1 Atelier de maintenance : 20 m2			
PERFORMANCES ARCHITECTURALES			
Effectif	Personnel	Pas de personnel en permanence	
	Maxi instantané	2	
Hauteur libre minimale		Selon existant	
Accès		Habilité	
Flexibilité / Modularité		Souhaitable	
Gabarit de passage (largeur x hauteur)		1,40 x 3,00m à adapter selon existant	
Dénivellation interne		Non	
Revêtements	Sol	U4P3E2C1	
	Murs	Lavable haute pression, antichoc Conservation des éléments architecturaux patrimoniaux si souhaitable	
	Plafond	Sans pulvéulence, protégé des chocs Conservation des éléments architecturaux patrimoniaux si souhaitable	
Éclairage naturel		Non nécessaire	
Protection solaire		Sans objet	
Occultation		Sans objet	
Vues		Sans objet	
Liaisons privilégiées		A ; B ; C ; D ; E ; G ; H	

PERFORMANCES TECHNIQUES		
Surcharge admissible au m²		500 daN/m²
Éclairage artificiel	Général	200 lux
	Ponctuel	400 lux
Ambiance climatique	Chauffage	Chauffage / ventilation
	T °C Hiver / Été	H 19°/ E : -5°/Ext
	Renouvellement d'air	7 l/s/pers + extraction pollution spécifique

	Hygrométrie	Sans objet
Alimentations fluides en	Eau / Évacuation	Alimentation / Évacuation
	Courants Forts	2 PC / 4 ml + 6 PC sur établi
	Courants faibles	Détection intrusion / Vidéosurveillance / Détection incendie / Wifi
Acoustique	Niveau de bruit résiduel	Sans objet mais émission 85dB à prendre en compte
	Durée de réverbération	Sans objet
	Bruits d'impact	Sans objet

ÉQUIPEMENTS / MOBILIERS	
Équipements techniques (dans le coût d'objectif)	Extraction d'air spécifique
Mobiliers intégrés (dans le coût d'objectif)	Paillasse avec évier
Mobiliers rapportés	Établi, armoire matériels, outillage

F4. ENTRETIEN / MAINTENANCE F4.2 Locaux d'entretien bâtiments (répartis) : 9 m ² F4.3 Déchets : 3 m ²		32 m²	FICHE N°19
PERFORMANCES ARCHITECTURALES			
Effectif	Personnel	Pas de personnel en permanence	
	Maxi instantané	1 personne simultanément	
Hauteur libre minimale		Selon existant	
Accès		Habilité	
Flexibilité / Modularité		Sans objet	
Gabarit de passage (largeur x hauteur)		0,90 x 2,10 m à adapter selon existant	
Dénivellation interne		Non F4.4 : < 2%	
Revêtements	Sol	U3P2E2C1 F4.4 : U4P4SE3C2	
	Murs	Lessivable, imputrescible, antichoc Conservation des éléments patrimoniaux si souhaitable	
	Plafond	Lavable Conservation des éléments patrimoniaux si souhaitable	
Éclairage naturel		Non nécessaire	
Protection solaire		Sans objet	
Occultation		Sans objet	
Vues		Sans objet	
Liaisons privilégiées		A ; B ; C ; D ; E ; G ; H	

PERFORMANCES TECHNIQUES		
Surcharge admissible au m ²		250 daN/m ²
Éclairage artificiel	Général	150 lux
	Ponctuel	Sans objet
Ambiance climatique	Chauffage	Chauffage / Ventilation

	T °C Hiver / Été	H 19°/ E : -5°/Ext
	Renouvellement d'air	0,1 l/s/m²
	Hygrométrie	Sans objet
Alimentations en fluides	Eau / Évacuation	Sans objet
	Courants Forts	PC entretien
	Courants faibles	Sans objet
Acoustique	Niveau de bruit résiduel	Sans objet
	Durée de réverbération	Sans objet
	Bruits d'impact	Sans objet

ÉQUIPEMENTS / MOBILIERS	
Équipements techniques (dans le coût d'objectif)	Sans objet
Mobiliers intégrés (dans le coût d'objectif)	Sans objet
Mobiliers rapportés	Racks rangement des produits et consommables, poubelles de tris

G. LOGISTIQUE D'EXPOSITION

G1. RÉSERVE DE PROXIMITÉ G2. ATELIER DE MONTAGE		30 m² 20 m²	FICHE N° 20
PERFORMANCES ARCHITECTURALES			
Effectif	Personnel	Pas de personnel en permanence	
	Maxi instantané	2 à 4	
Hauteur libre minimale		Hauteurs existantes	
Accès		Habilité	
Flexibilité / Modularité		Maximale souhaitée	
Gabarit de passage (largeur x hauteur)		1,50m x 2,50m x 2m (largeur x hauteur x profondeur)	
Dénivellation interne		Selon projet	
Revêtements	Sol	Industriel haute résistance	
	Murs	Lavable haute pression	
	Plafond	Sans pulvérulence, protégé des choc	
Éclairage naturel		Sans objet G2 : souhaitable	
Protection solaire		Sans objet G2 : à prévoir	
Occultation		Sans objet G2 : à prévoir	
Vues		Sans objet	
Liaisons privilégiées		C ; F ; D	

PERFORMANCES TECHNIQUES		
Surcharge admissible au m ²		500 daN/m ²
Éclairage artificiel	Général	Fonctionnel
	Ponctuel	Éventuellement éclairage scénographique ponctuel pour temporisation 50 à 500 Lux, Variations, pilotage, sources Led
Ambiance climatique	Chauffage	Chauffage /Climatisation

	T °C Hiver / Été	Contrôle de la température selon les normes de conservation requises (paramètre constant pendant les expositions) tenant compte des variations de température extérieures H 19°/ E : -5°/Ext
	Renouvellement d'air	18m³/h/pers
	Hygrométrie	Contrôle de l'hygrométrie : 50%±5
Alimentations en fluides	Eau / Évacuation	G2 : EC/EF – EV/EU
	Courants Forts	En sol 1 trappe dans l'axe central /5m et 1 PC entretien G2 : 6 PC sur établi
	Courants faibles	VDI / Détection / intrusion / Vidéosurveillance / Diffuseur flash lumineux
Acoustique	Niveau de bruit résiduel	Sans objet G2 : Émission 85dB à prendre en compte
	Durée de réverbération	Sans objet
	Bruits d'impact	Sans objet

ÉQUIPEMENTS / MOBILIERS	
Équipements techniques (Compris dans le coût d'objectif)	G2 : Extraction d'air spécifique
Mobiliers intégrés (Compris dans le coût d'objectif)	G 2 : Paillasse avec bac de nettoyage
Mobiliers rapportés (Pour information)	G1 : Étagères G2 : Établi, armoire matériels, outillage, armoire de sécurité pour produits dangereux, résistante au feu avec fermetures automatiques des portes en cas d'incendie et aération